ALLEGRESSE

DE LA FRANCE, POVR L'HEVREVSE VICTOIRE,

OBTENVE ENTRE COIGNAC
& Chaſteauneuf, le 13. de Mars, 1569. contre
les rebelles Caluiniſtes.

Par M. Arnaud Sorbin, Docteur en Theologie,
& predicateur du Roy.

TE
HANCAS
VIRTVS

A PARIS,
Chez Guillaume Chaudiere, Rue S. Iaques,
à l'Enſeigne du Temps, & de
l'Homme Sauuage.
1569.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

A. SORBIN, AV LECTEVR BENEVOLE ET CATHOLIQUE, *salut.*

AMY Lecteur, ie te donnay, aux troubles de la ſainct Michel, les regrets que l'ennuy des miſeres de ce temps arracha de moy, au nom de toute la France, bien qu'aſſez rudement tyſſus: & parce que ie ne ſuis moins ioyeux des biens, que triſte des miſeres de noſtre pauure pays, & qu'eſtant arriué en ceſte ville de Lion, ay eſté aſſeuré au vray de la victoire que Dieu luy a dõnee ces iours paſſez: eſtant oyſif à mon logis, l'allegreſſe de tel euenement m'a enfantez les vers qu'à preſent ie te offre: eſperant que prieras, quãt & moy, Dieu, qui nous a bien-heurez d'vn ſi bon commencement, de le vouloir de plus en plus auancer, iuſques à l'entier repos de ce pauure & deſolé Royaume,

Et à Dieu.

ALLEGRESSE DE LA FRANCE, POVR L'HEVreuſe victoire obtenuë entre Coignac & Chaſteauneuf, le 13. de Mars 1569. contre les rebelles Caluiniſtes.

Par M. Arnaud Sorbin, Docteur en Theologie & predicateur du Roy.

Loué ſoit l'Eternel, qui n'a voulu permettre,
Que le rebelle peuſt, ſa main deſſus moy mettre,
Et par meſme moyen, executer ſur moy,
Ses deſſeins furieux, pour me mettre en eſmoy.
Loué ſoit ce bon Dieu, qui viuement ſ'oppoſe,
Aux deſſeins des malings, & qui entr'deux poſe,
Sa force & ſa vertu. Loué ſoit à iamais
Celuy qui à ce coup, ſes ennemis mauuais
(Mais ces enfans ingrats & forcenez de rage)
A vaincus bruſquement, me tirant du ſeruage
Le plus cruel, helas! que iamais on ayt veu.
Loué cent mille fois, ſoit pour auoir pourueu
A ce que la plus part de mes fils miſerables
N'ont ſceu iamais preuoir, & qui tenoient à fables
Mes regrets ſi piteux, & qui ne penſoient pas
Si diſposé l'appreſt, ſur moy de mon treſpas.

Ie pleuroye ſans ſeiour(depuis que l'hereſie
M'eut mal-heureuſement,pour la plus-part ſaiſie)
La perte de mes fils:ie pleuroye le degaſt
De mes biens precieux,voyant que tel debat
Ne pouuoit apporter,à la fin en moy-meſme,
Apres tout contredit,qu'vne ruine extreſme:
Qu'vn meurtre de mes fils,ny qu'vn rauagement
De mes biens ny en fin,qu'vn extreme tourment
Inutile à chacun,& à rien proufitable,
Fors à me faire veoir,vne piteuſe fable
A l'aſpect de chacun. Fils ſans entendement
Si vous euſsiez receu,mon aduertiſſement
Du cueur que le donnoit,voſtre dolente mere,
Vous ne ſeriez poſez,à la triſteſſe amere,
Où chacun vous peult voir,pour auoir meſprisé
Le conſeil prouenant,d'vn cueur mieux aduisé
Que le voſtre n'eſt pas,eſtant par trop volage
Arrogant,indiſcret,& tout outre mal ſage.
Ne vous ay-ie pas dit,que les diuines mains
Deſnoüeroient les nœuz,de voz mauuais deſſeins?
Et qu'il n'y a conſeil,ny force,ny fineſſe,
Que le Dieu de laſſus,en vn moment n'abaiſſe?
Pallas n'eſt pas pour luy en conſeil,ny les bras
Des Geants plus felons,ne ſe vanteront pas
D'auoir pour à iamais,engrauer leur memoire,
Rapportee ſur luy,contre moy la victoire.
Iamais le Viſigot,ny l'Oſtrogot n'ont peu
Acqueſter ſur les miens,de gloire vn tant ſoit peu.
VIGILANCE ne peut,tant pleine euſt la boutique
De caquet m'accabler,ny me rendre heretique:
Moins l'Albigeois encor',que i'ay mis au deſſous,
Abbatu rudement,& vaincu comme vous.

Ils eſtoient comme vous, enuieux ſur ma vie:
Mutins & quereleux, pleins d'enragee enuie.
Ils aymoient à piller, comme vous & rauir,
Ou bruſler ſans mercy, ce qu'ils n'ont peu ſaiſir.
Comme vous ils viuoient, de ſang & de carnage,
Comme vous ils eſtoient, epoinçonnez de rage,
Comme vous meurtriſſoient, à milliers & à cents
Tant qu'ils pouuoient trouuer, de pauures innocens.
Et n'y auoit celuy, d'entr'eux ſi peu habile
Qui ne fuſt en propos, tout couuert d'Euangile.
Mais chacun à peu veoir, combien miſerable eſt
De s'appuyer ainſi, à vn ſimple caquet:
Et toucher à la main, ce que l'humaine gloire
En façon que ce fuſt, n'auoit iamais peu croire.
    Vous penſiez Huguenots, m'auoir en voſtre main
Afin d'executer, vn fait tant inhumain.
Vous penſiez Huguenots, tenir ma maiſon prinſe.
Vous penſiez m'enlaſſer, & tenir par ſurprinſe.
Vous penſiez mes enfans, comme oyſelets tenir
Surprins en voz filets, Vous penſiez ſouſtenir
La roideur de mon bras: & ne penſiez cognoiſtre
De mon chef la roideur, & ne me penſiez eſtre
Souſtenuë des miens, vous penſiez que chacun
Fuſt de voſtre party, & ne croyez qu'aucun
S'offriſt pour repouſſer, voz mains iniurieuſes.
Mais vous voyez en fin, combien ſont furieuſes
Les mains de mes enfans, & combien ils ont ſceu
Surprendre l'imprudent, qui s'eſt trouué deceu,
Et forclos de la fin, d'vne entreprinſe vaine,
Et paye pour loyer, & de honte & de peine,
Peine pour vous punir, mais qui n'eſt grande aſſez
Pour punir voz pechez, l'vn ſur l'autre amaſſez.

Que ne m'en croyez vous? penſez vous que ie reſue?
Pour me voir entre vous traittee comme vefue?
Penſez vous que celuy qui m'a donné le ranc
M'oublie en mes ſoucis? permettant que le flanc
Me ſoit par vous ouuert? croyez que ce bon pere
Ne me lairra touſiours tremper en ma miſere.
Il me reuanchera, & malgré voz deſſeins,
Ie ſentiray touſiours, la guide de ſes mains.
Regibez à plaiſir, & me faictes du pire,
I'eſpere qu'vn matin chacun entendra dire
Que comme vn faux terroir ne produit bon topin,
Moins peult de vous chacun eſperer bonne fin.
Ie penſoy bien touſiours qu'il n'y auroit poignee,
De vous qui ne ſentiſt, le fil de ma coignee:
Et qu'vn matin ſeriez au collet empoignez
Pour eſtre bruſquement, par mes enfans coignez,
Comme il eſt aduenu. Qu'vn chacun de vous penſe
Que c'eſt de voz labeurs, la iuſte recompenſe.
Et qu'encor cy apres, il vous pend ſur le chef,
Vn danger plus cruel, & vn plus gref mechef.
Allez donc mal-heureux enfans, faictes de ſorte
Que mon heureux Coignac de voſtre cueur ne ſorte.
Recognoiſſez du Dieu, qui me donne faueur,
La bonté, la douceur, & la meſme grandeur.
Amendez voz mal-heurs, ſi ne voulez cognoiſtre
Les verges de celuy, qui vous ſçaura demettre
Du plus ſeur des proiects, que vous ſçauriez traſſer:
Qui ſeul peult du grand tout l'vniuers embraſſer.
C'eſt luy ſeul qui attaint, de l'vne à l'autre borne,
Et n'eſt ſi bel eſprit, qu'il n'aſſotiſſe, ou morne
Qu'il n'eſguiſe faiſant, au grand confuſion,
Au moyen du petit. C'eſt donc abuſion

De ſe iouer à luy,ſans le vouloir cognoiſtre,
Comme la raiſon veult,pour ſon vray Dieu & maiſtre.
Qu'auez vous oublié,qui peult appartenir
Pour me faire entre-vous,iniuſtement mourir?
Plus il ne fault qu'ainſi, voſtre faict on deguiſe,
Chacun eſt aduerty,quelle eſt voſtre faintiſe:
Chacun eſt aduerty de quel riche manteau
Vous eſtiez emparez,le plus riche & plus beau
Qu'autre ſçauroit penſer(tant fuſt prompt & habile)
D'vn drap de bien public,tout borné d'Euangile:
Et puis tout enrichy des perles d'vn caquet
Le mieux enlangagé,& ſi trèsbeau qu'il n'eſt
Entre les plus hupez,celuy de prime face,
Qui ne vous eſtimaſt,contemplant voſtre grace,
Voz propos,voz diſcours,& ſillogiſmes fins,
Eſtre nompas mortels,ains d'Oracles diuins.
Vous parlez du bon Dieu,de ſa diuine eſſence,
De ſes ſecrets conſeils,vous bornez ſa puiſſance:
Tellement qu'il ne peult,ny ne veult ny ne ſçayt
Rien faire ny ſçauoir(meßieurs)ſ'il ne vous plaiſt.
Vous comptez les eſleus,& du liure de vie
Vous auez vn extrait,& ceux qui n'ont enuie
De ſuiure voſtre part,vous mettez en enfer.
Outre-ce vous auez enuironné de fer
De piſtolles außi,de lances & d'eſpees
(Qui ſont par vous,helas!au ſang Chreſtien trempees)
Voſtre gentil manteau, & ſi tresbien ſerré,
Qu'il eſt dit entre tous,l'Euangile ferré,
L'Euangile des fols,l'Euangile des trahiſtres,
L'Euangile de ceux,qui veulent eſtre maiſtres
Aux deſpens des petits:l'Euangile qui fait
A tort & à trauers,tout cela qui luy plaiſt.

Il donne liberté, & tout plaiſir ie penſe,
A bref parler que c'eſt, l'aduocat de la panſe.
D'abondant qui ne ſçayt, meßieurs que vous auiez
La plus part des Cantons, quant & vous raliez,
Les Palatins auec, & ſi penſiez ma terre
Rauir ayſeement, par le coing d'Angleterre.
Vous auiez l'Eſcoſſois, allumé contre moy.
Et auiez entre vous, par mutuelle foy
Coniuré mon malheur: vous auez en moy-meſmes
Semez mille debats, debats les plus extremes
Qu'on ſçauroit inuenter. Mille langues apres
Vous tordiez à mes pieds, des ſinodes expres
Vous dreßiez pour ſoudain m'attraper & ſurprendre.
Vous auiez d'eſpions, qui vous faiſoient entendre
Ce que mon chef auoit apart ſoy medité,
Et ſi ne faiſiez rien que pour la verité.
Vous faictes tout pour Dieu, qui gouuerne le Pole
Pour ſon ſainct Euangile, & ſa ſaincte parole,
Selon voſtre babil. Brief il n'y auoit coing
En ma maiſon où n'euſt, quelqu'vn qui n'auoit ſoing
De ce qui vous touchoit, fuſt aux cours ou aux armes.
Vous auiez des Herauts, qui chantoient les alarmes
Pluſtoſt qu'on n'auoit fait, à moytié le deſſein.
Somme de ſurueillans, vous en auiez tout plein.
Quelque-fois vn garçon, vn ſoldat, vne dame
Pleine de charité, marrie qu'on diffame
Ou qu'on face diſcours, tant ſoit peu contre vous.
Vous ſçauez tout cela, & ſi eſtes bien fous
De ne pouuoir penſer, que c'eſt Dieu qui renuerſe
Voſtre inique conſeil, & maligne trauerſe
Et qui iuſte & puiſſant, a faict que voz deſſeins
Soient ainſi demeurez, inutiles & vains.

Poßible vous direz que ma braue induſtrie
A rompu voz deſſeins, & m'a ſauuee en vie.
Ie ne veux pas nier que mon chef ne ſoit ſain
Et autant genereux pour tramer vn deſſain
Qu'autre qu'ō ſceuſt choiſir, qu'il n'ait vn cœur qui ſonde
A plein fons & adroit la ruze plus profonde:
Qu'il n'ait des bras heureux pour le bien ſouſtenir,
Et pour ſes iuſtes loix vous faire entretenir.
L'vn dextre pres de ſoy, ſous qui craquent les armes,
Et qui vous a ſuiuy, de tant de bons gens-d'armes,
Choquez heureuſement, de qui l'aage promet
De rendre mon logis de voſtre bouënet:
Exempt de ce mal-heur & franc de ce dommage
De ce cruel deſaſtre, & de ce brigandage.
Mais i'aſſeureray bien qu'il n'a eſté ſerui
De tous comme il falloit, ny de tous bien ſuiui.
Vous n'eußiez pas, helas! ſi promptement receuës
Voz trouppes, qui eſtoient çà & là eſpanduës.
Voz ſoldats tous laſſez, & demy abatus
On euſt de tous coſtez, brauement combatus.
Et n'en euſt mon ſuiet enduré le dommage
Du couſteau, ny du feu, du ſac ny du rauage.
Gaillac ſe fuſt rendu & Mont-auban außi.
Ny la Rochelle n'euſt tenu iuſques icy
Son mors entre les dents: ie ſeroy deliuree,
Et vous ſeriez veſtus tous de meſme liuree:
Mais l'vn couroit deçà, l'autre couroit delà:
Les vns pilloient cecy, & les autres cela.
Tant, las! & tant, qu'en ſuis par trop mal habillee,
Eſtant de tous coſtez iniquement pillee.
Qui deçà, qui delà, ſ'en venoit contre moy,
Qui deçà, qui delà m'eſtoit cauſe d'effroy.

L'vn vouloit aſsieger, l'autre vouloit defendre:
L'vn vouloit eſpargner, l'autre vouloit deſpendre:
Brief, i'admire qu'en puis à tel pris eſchapper,
Me venant le danger de tous coſtez haper.
Mon peuple dit, helas! qu'on pourſuiue la guerre
Le pluſtoſt qu'on pourra: l'autre veult que ſa terre
S'augmente par debats & par ſeditions,
Et comme vn faux barbier ſ'acroiſt des paſsions
D'vn pauure corps bleſsé, ou comme la ſang ſue
S'accroiſt du ſang mauuais, ceux cy font que l'iſſuë
De mon triſte malheur & douloureux torment
Leur ſerue, mal-heureux, à leur auancement.
Non pas les vertueux que ie voy & remarque,
Aportans ſur le front la glorieuſe marque
Des genereux François, qui ſe ſont employez
Et eux & leurs treſors, pour rendre deſliez
Mes pieds de ce malheur: mais entre tous ie priſe
Pour eſtre vrays piliers de la Romaine Egliſe
Ceux qui m'ont ſecouru. Mont-pencier m'a fait voir
En mes neceſsitez ſon glorieux deuoir.
Ah de quel heur ie voy & coſtoye, à ma guiſe,
Ce vieillard iouuenceau mon bien aymé de Guiſe,
Qui faict reluyre en ſoy le deuoir paternel
Pour, ſur le dos des temps, ſ'engrauer eternel!
Qui ne ſçait oublier par ſort, ou auenture,
Le deuoir glorieux de ſa bonne nature.
D'Aumale, & de Nemours, & le Duc de Neuers,
Me donnent tout ſecours pour te mettre à l'enuers,
Hereſie punaiſe & maudite ſorciere:
Et me monſtrent treſtous, qu'il ne tardera guere,
Qu'on te verra finir tresmal-heureuſement,
Dieu m'en ayant donné ſi bon commencement

Par les mains de mes fils, Mon Briſſac & Martigues,
Et la Valette auſsi, te donneront fatigues
Telles, que tu verras que ſert de te iouer
A moy qui ay des fils que ie veux auouer
Pource qu'ils ſont loyaux, & ont recognoiſſance
Que c'eſt en moy qu'ils ont receuë leur naiſſance.
Leur bon deuoir ſera richement guerdonné
Quand ie feray pour eux vn vers bien façonné.
Ne les craignez vous pas? ne ſçauez vous qu'ils ſont
Mes enfans bien aymez? & le deuoir qu'ils font
Sans gueres marchander, à vous tres-bien combattre?
Vous eſt-il incognu? ceux-là ſçauent abbattre
Voſtre gentil caquet, leur main vous domptera,
Et ma langue leur los, à iamais contera
A la poſterité, & dira pour leur gloire
Vn hymne triomphal d'eternelle memoire,
Et faiſant voir à tous leur illuſtre proueſſe,
Ie fileray des vers, eſleuans la hauteſſe
De mon chef precieux, des membres ſouſtenu
Si vigoureuſement: & ſi rendray cognu
Leur nom tant genereux aux nations eſtranges,
Qui toutes, quant & moy chanteront leurs louanges,
E diront quant & quant, bien-heureux le terroir,
Qui ſi braues Seigneurs en ce temps nous faict voir.
Bien-heureux le païs auquel Dieu les feit naiſtre,
Pour ma pauure maiſon en tranquillité mettre.
   Que diray-ie de vous, mes glorieux enfans,
Qui mors en mon giron vous rendez triomphans?
Qui n'auez pardonné, ny à biens ny à vie,
Pour mettre en liberté voſtre mere aſſeruie?
Toy Roy des Nauarroys, & toy Mont-morency,
Guiſe, & de Sainct André, toy Vidonnet auſsi,

Toy vaillant Vidonnet ou ſoit qu'il te pleuſt battre
Vn rampart aſſeuré, ou en plain champ combattre,
Qu'vn deſaſtré mal-heur me ſurprint vn matin,
Faiſant braue deuoir au chaſteau Sarrazin:
Où tu faiſois haper par ſubtilité belle,
Les gloutons Huguenots deſſouz vne trapelle:
Quand chacun d'eux, penſant le fort auoir happé,
Se veit par Vidonnet cautement attrapé.
Ah! ſi d'vne Atropos la mal-heureuſe enuie,
Ne m'euſt d'vn ſi bon fils deſrobee la vie,
Les Vicontes mutins, de chacun tant haïs,
N'euſſent vilainement rauagé mon païs,
Ny le mechant Rapin n'euſt deſſus mon eſchine,
Labouré le ſillon de ſa folle rapine.
Montech ne ſeroit plus vexé d'aucun quartier,
Ny deuers Mont-auban, ny deuers Mont-bartier.
Et ores on verroit auec viue defence
Entre les eſtrangers ſe maintenir la France.
Tholoſe n'auroit plus lieu de ſe renforcer,
Ou fondre des canons, pour aller enfonçer
Le fort de l'ennemy: ains elle pourroit rendre
De l'ordre de Rapin cil qui voudroit meſprendre:
Celuy, dy-ie, Rapin, qu'elle feit acoler
A Croquet, qui tels gueux ſçait tant bien decoler.
  Mais toy mon Monſalez qui pour ta pauure mere
As receu à Coignac vne mort tant amere,
Quelle ioye pourroit auoir ſi grand pouuoir
Pour, de ton cher deſpart, m'empeſcher de douloir?
Ie ne penſe proufit ſi grand ny aduenture
Qui me puiſſe garder que ta mort ie ne pleure.
Quant & moy les païs de Roüergue & Quercy
Chanteront les regrets & pleureront auſſi

Ton douloureux depart, Mais quoy? ſuis-ie marrie
De ton auancement? doy-ie porter enuie
A l'heur qui t'eſt eſcheu? t'ayant Dieu qui a ſoin
De ton bien appellé, & ſacré pour teſmoin?
Si l'honneur tu receus d'vne face ioyeuſe
De l'ordre de ton Roy, combien plus t'eſt heureuſe
La mort qui t'a rendu en vn camp maſſacré
Pour te rendre à iamais, à ton Dieu conſacré?
Cy apres ie feray que ma dure triſteſſe
Aura pour ſon ſoulas, vne ſaincte allegreſſe.
Ie mettray peine auſſi d'abaiſſer la douleur
De toute ta maiſon, publiant ton honneur
Au grand & grand iamais, & feray que ta race
Entre les genereux à iamais aura place.
Et vous tous mes enfans que le couſteau vermeil
De l'heretique haineux a mis dans le cercueil.
Vous qui auez changé voſtre caduque vie
En vne autre, voulant voir voſtre ame rauie
De ce terreſtre corps, ou ſoit à ſainct Denis,
A Dreux, ou à Coignac, ou aux autres païs,
Soit qu'on vous ait battus en defendant vos vies,
Ou ſurprins cautement, ou ſoit que les enuies
D'vn couuert ennemy vous ayent à la mort
Iniquement conduits, mais amenez au port
Des labeurs de ça bas, contemplez noz miſeres,
Regretez noſtre ennuy, & ammy tant d'affaires
Ayez de moy memoire, & que voz enuieux
Vous voyent non vaincus, mais bien victorieux:
Et croyent malgré eux, que ſi vaine victoire
Vous rend pour vn brief mal, vne eternelle gloire.
Ce pendant i'eſcriray en cent & cent façons

Les noms de ces brigands, de ces mauuais garçons
Qui pour me ruiner & reduire en ſeruage
Vous ont tous maſſacrez à la fleur de voſtre aage.
Ie depeindroy leur chef (qui n'a pas reſpondu
Au tige genereux dont eſtoit deſcendu)
Ne fuſt qu'ay la vertu de ſon frere en eſtime,
Plus que n'ay à regret ſon deteſtable crime:
Ie diroy comme il a trop promptement receu
Le conſeil mal-heureux de ceux qui l'ont deceu.
Que pleuſt à ce bon Dieu que ſi folle practique
Ne me l'euſt tranſporté & rendu ſi inique:
Mais il eſt treſpaſſé & n'en veux plus parler,
Puis que mon Dieu l'a faict au fleuue deualer
Pour là rendre raiſon des faicts haults & infimes,
Des actes vertueux & des mal-heureux crimes
Qu'il peult auoir commis, & là purger les mains
Des actes vertueux, ou actes inhumains.
Mais ie feray coucher en mil & mil hiſtoires
D'vn cruel Admiral les conſeils proditoires,
Qui ſ'eſt en mon endroict demonſtré ſi mordant,
Qu'il m'a plus faict de mal auec ſon curedent
Que cent mille ſoldats, tant euſſent l'ame fiere,
Fuſſent-ils tous en feu, ne m'en euſſent ſceu faire.
C'eſt luy le mal-heureux, qui pour faire valoir
Son cauteleux engin, a mis à nonchaloir
Et l'honneur deu à Dieu, & deuoir deu au Prince,
Et ce qu'vn cœur bien nay doit rendre à la prouince,
En laquelle il eſt nay, & ſ'eſt tant aquité
Du deuoir de ſon art, remply d'iniquité,
Qu'il n'y a bon eſprit tant fuſt peu maniable,
Qu'il n'eſſaiaſt aſſeoir à l'apaſt de ſa table.
A d'aucuns promettoit de les faire regner:

A d'autres larronneaux,il promettoit donner
Mille & mille threſors:il deuoit aux prouinces
Promouuoir de ſa part,nouueaux ſeigneurs & Princes.
Il ſ'eſtoit proiecté, tout gentiment & beau,
De faire en ma maiſon,vn regne tout nouueau,
Dont il tiendroit le ſceptre,& auroit l'heritage
De ceux dont il auroit,conuoité le pillage.
Mais en fin le hault Dieu,par le deuoir des miens,
L'a fait monſtrer camus,à luy & tous les ſiens.
On les batit à Dreux,à ſainct Denys encore:
Et ces iours à Coignac,& Marmaude. I'honnore
Ce grand Dieu prouidant,qui ſçaura procurer
De faire à l'Admiral,les dents au net curer:
Et malgré ſes conſeils,tous remplis de fineſſe,
En brief le rendra mort,ou ſubiet à la Meſſe,
Et Dandelot auec,cruel executeur
De tous mauuais deſſeins,& autant amateur
De bien & de vertu,que cil qui en ſa vie
N'eut de bien ou vertu,vn tant ſoit peu d'enuie.
Les Vicontes(tous trois)ie verray mes captifs:
Et en bref les verray,vaincus ou morts ou vifs.
Et ſera l'vltion,de leur malheur ſi ample
Qu'à l'Albigeois ſera,vn eternel exemple:
Pour de pere en enfant,par la poſterité
Rapporter à chacun,le guerdon merité:
Pour auoir d'Albigeois les Egliſes pillees,
Et les maiſons des champs,en brigands deſpouillees,
Rançonné le païſant,qui ne leur deuoit rien,
Apres de ſa maiſon,auoir rauy le bien,
Les preſtres maſſacrez,& offert tel ouurage
Deuant l'autel de Dieu,pour acceptale hommage.
Le Baron de Paulin,ie tien ia au collet

en habit cõmun & vulgaire, pour n'eſtre congneuz: afin que ſ'il luy cõuient mourir, qu'aumoins il meure entre leurs mains: car il croioit, q̃ tant fuſt il pecheur, pourueu qu'il mourut entre leurs mains, il ſeroit ſauué, pouuant à l'article de la mort obtenir leur impoſitiõ des mains. Il faiſoit auſſi porter quant & ſoy, le Nouueau Teſtament, afin de pouuoir receuoir & l'vn & l'autre des mains deſdicts Heretiques: & l'impoſition des mains, & le Nouueau Teſtament: car ils deteſtent l'Ancien Teſtament. Ils diſent que le Seigneur qui a inſtitué l'anciẽne Loy, eſt mauuais: l'appellans traiſtre, pour la ſpoliation d'Egypte, homicide, pour le Deluge & ſubmerſion des Egyptiens. Ils diſent auſſi, que Moyſe, Ioſué, Daniel, ont eſté les Routiers de ce mauuais Dieu, & ſes Miniſtres. Quelque iour auſſi ledit Comte ſouuent nõmé, dit aux Heretiques, à ce que nous auons ſceu pour certain, qu'il vouloit faire nourrir ſon fils à Toloſe entre les Heretiques, pour le faire inſtituer en leur foy, mais pluſtoſt infidelité. Il dit auſſi quelque autre iour, qu'il voudroit donner cent marcs d'argent, qu'vn ſoldat qu'il auoit ſouuent inuité à ſa religion, & qu'il faiſoit ſouuent preſcher, peut eſtre inſtruict en icelle.

Confiance vaine au ſeul Nouueau teſtament.

Outre ce, quand les Heretiques luy faiſoiẽt des dons, principalement des choſes qu'on mange, il les faiſoit diligemment garder, & ne permettoit qu'autre que luy, & bien peu de ſes plus familiers en vſaſſent. Souuent auſſi, comme nous auons tres-certainemẽt cogneu, il adoroit les Heretiques, les genoux flechis en terre: & demandoit la benediction d'eux, & les baiſoit. Quelque iour ledit Comte eſtoit en attente de certains hõmes, qui deuoient venir à luy, & n'eſtans point venuz, dit: Il appert bien que le Diable a faict ce monde: car rien ne nous ſuccede à ſouhait.

D'abondant, le meſme Comte dit au venerable Eueſque Toloſain, ainſi que i'ay ouy du meſme Eueſque, que les Moines de Ciſteaux ne pouuoient eſtre ſauuez: pourautant qu'ils tenoient des oüailles, qui commettoient luxure. O Hereſie inouye! Le Comte dit auſſi au meſme Eueſque Toloſain, qu'il vint de nuict en ſon Palais, pour ouyr le preſche des Heretiques: d'où eſt aiſé à colliger, que ſouuẽt il les oyoit de nuict. Le ſurnommé Comte eſtoit vn iour en vne certaine Egliſe, où la Meſſe ſe celebroit: & auoit quãt & ſoy vn badin, qui, ſuiuant la couſtume de tels plaiſanteurs, ſe moquoit & des hommes & des beſtes: & comme le Preſtre celebroit la Meſſe, & ſe tournoit au peuple, diſant, Dieu ſoit aueq' vous, le treſmeſchant Comte dit à ſon badin, qu'il feit le ſemblable, & ſe moquaſt du Preſtre.

Outre ce, le Comte dit quelquefois, qu'il aimeroit plus eſtre ſemblable à vn certain Heretique qui eſtoit à Caſtres, dioceſe d'Albigeois, hõme ſans piez & ſans mains, & habillé

Bien qu'il euſt le cheual du gentil Pacolet,
Ne m'eſchapera pas:ains la vaillante dextre
De mes fils genereux luy ſera aparoiſtre
Combien ie ſuis puiſſante, & combien peult pour moy
Mon braue cheualier Mareſchal de la foy.
Et ne me puis penſer que rançon,tant ſoit grande,
Face qu'à ſon moyen tel lyon ſe debende
Autre fois contre moy:car ce ſeroit pour rien
Perdre vn los eternel,& ne ſerroit pas bien
Qu'vn ſi braue guerrier,en qui vertu abonde,
Laiſſaſt perdre ſon los pour les biens de ce monde:
Pour parents ny amis,ny pour autres faueurs.
Les bons ſont de vertu ſeulement amateurs.
C'eſt aſſez pour ce coup,attendant qu'à mon aiſe
I'aye le demourant du reſte qui me poiſe:
Ce me ſera beaucoup de chanter en tout lieu
Pour tant de biens receus,loué ſoit le hault Dieu.

PLVS BIEN QVE RIEN.

miſerablemẽt, que d'eſtre Roy, ou Empereur. Et qu'il ait touſiours entretenu les Heretiques, on le peut principalement colliger en ce, que il n'a iamais peu, par aucun Legat du Siege Apoſtolique, eſtre induit à chaſſer les Heretiques de ſa terre: bien qu'il ait eſté ſouuent par leſdits Legats contraint d'abjurer l'hereſie: & qui plus eſt, il meſpriſoit tellement le Sacrement de Mariage, que toutesfois & quãtes que ſa femme luy deſagreoit, la delaiſſant, en prenoit vne autre: à ceſte cauſe auoit-il quatre femmes, deſquelles les trois ſont encores viuantes. Il eut la premiere, qui eſtoit ſœur du Vicomte de Beſiers, qui auoit nom Beatrix: laquelle delaiſſée, il eſpouſa la ſœur du Duc de Capre: & ceſte ci reiettée, eſpouſa la ſœur du Roy d'Angleterre Richard, qui luy eſtoit parẽte au troiſieme degré de conſanguinité: laquelle morte, il print auſſi la ſœur du Roy d'Aragon, auſſi ſa couſine au quatrieſme degré. Et n'eſt à taire, qu'ayant ſa premiere femme, ſouuẽt l'admoneſtoit de prendre l'habit de Religion: elle cognoiſſant ſon but, luy demanda ſi elle ſe deuoit faire de l'ordre de Ciſteaux: lequel luy reſpondit, que non: elle derechef luy demanda, ſi elle ſe deuoit faire de l'ordre de Fonteuraut: le Comte reſpondit, qu'il ne le vouloit pas. Et alors luy demanda ſa volonté: & il luy manda, que ſi elle vouloit ſe rendre Hermite, il pouruoiroit à tout ce qui luy ſeroit neceſſaire: & a eſté faict ainſi.

Diuorces de pluſieurs prattiques entre les Caluiniſtes.

Il n'eſtoit pas du tout Caluiniſte.

Il y auoit vn certain & tres mauuais Heretique à Toloſe, nommé Hugues Fabri, qui tomba quelquefois en telle rage, qu'il purgea ſon ventre pres d'vn Autel de certaine Egliſe, & en meſpris de Dieu, torcha ſes parties poſterieures au poëlle de l'Autel. O crime nõ ouy! Le ſuſdit Heretique dit quelque iour, que quand le Preſtre en la Meſſe receuoit le ſacrement du corps de Ieſus Chriſt, il aualloit vn Diable en ſon corps: leſquelles choſes ayant eſté raportées au Comte, par le venerable Abbé de Ciſteaux, pour lors Abbé de Grand-ſelue au terroir de Toloſe, l'admoneſtant de punir celuy qui auoit perpetré vn tel meſchef, le Comte luy reſpondit, qu'il ne puniroit pour cela ſon Citoyen. Les ſuſdites abominations recita l'Abbé de Ciſteaux, pour lors Archeueſque de Narbonne, à vingt Eueſques ou enuiron, moy preſent, au Concile de Lauaur. Et a eſté ſi lubrique ledit Comte, que nous ſommes certiorez qu'il abuſoit de ſa ſœur, en meſpris de la religion Catholique. Dés ſon enfance, il cherchoit diligemment les cõcubines de ſon pere, & couchoit volontiers aueq' elles: à peine y auoit celle qui luy pleuſt, ſi premier n'auoit eu acointãce aueq' ſon pere. D'où ſouuent ſon pere, tant pour l'hereſie, que pour ceſte enormité, prediſoit ſon exheredation. A ceſte cauſe, il a touſiours merueilleuſement embraſſé les Routiers, au moyen deſquels il deſpouilloit les Egliſes, deſtruiſoit les Monaſte-

Ceſtuy ci deuoit eſtre Caluiniſte.

Impunité mere des vices.

res, & exheredoit tous les voiſins qu'il pouuoit : & ſ'eſt touſiours ainſi porté membre du Diable, enfant de perdition, premier nay de Satan, ennemy de la Croix & de l'Egliſe, & amy des perſecuteurs, deffenſeurs des Heretiques, & depreſſion des Catholiques : celuy eſtoit miniſtre de prodition, abiurateur de la foy, plein de vices, & vray magazin de tous pechez.

Ledit Comte ioüoit vn certain iour aux Eſchez, aueq' quelque Chapelain, auquel dit en ioüant : Le Dieu de Moyſe que tu crois, ne te pourra pas aider à ce ieu : & y adiouſta, Iamais ce Dieu là ne me ſoit en aide.

En vn autre temps, comme le Comte deuoit aller de Toloſe contre certains ennemis ſiens, aux parties de Prouence, ſe leuant à la minuiſt, vint à la maiſon où eſtoient congregez les Heretiques Toloſains, & leur dit : Mes ſeigneurs & freres, vous ſçauez combien diuers ſont les euenemens des guerres, ie recommande mon corps & mon ame entre voz mains : quoy dit, il emmena quant & ſoy deux Heretiques en habit vulgaire, afin que ſi d'aduenture il luy conuenoit mourir, qu'aumoins ce fut entre leurs mains. Quelquefois ce maudit Cõte deuint malade en Aragon, & comme il ſe porta bien, il ſe feit faire vne Coche à Cheuaux, aueq' laquelle il ſe feit apporter à Toloſe: & interrogé quelque iour, pourquoy detenu en ſa griefue maladie, il ſe feit ſi promptement apporter à Toloſe, reſpondit : que c'eſtoit pourautant qu'en la terre où il eſtoit malade n'auoit point de bons hõmes, entre les mains deſquels, dit-il, i'euſſe peu mourir: car les Heretiques eſtoient appellez de leurs fauteurs bons hõmes. Or non en cecy ſeulement, ains en forces autres ſignes & propos, ledit Cõte ſe monſtroit Heretique, & ſi ſouloit ſouuent dire : Ie ſçay que ie ſeray exheredé pour l'amour de ces bons hommes, parlãt des Heretiques, mais ie ſuis preſt, non ſeulement à eſtre exheredé, ains endurer de bailler ma teſte pour eux Me ſuffiſe d'auoir dit ces choſes de l'incredulité & malice dudit miſerable.

De l'aduenement des douze Abbez de l'Ordre de Ciſteaux, de leur predication, retour & treſpas de Maiſtre Didaque Eueſque Oxonienſe, & des diſputations d'iceux.

CHAP. VII.

REtournons à preſent au propos celebré à Mõtreal la prenotée diſputation, noz predicateurs eſtans encores à Montreal, ſemãs de tous coſtez la parole de Dieu & de ſalut, & comme ils mẽdioient leur pain de porte en porte, ſuruint venerable homme Arnaud Abbé de Ciſteaux des parties de France, ayant quant à ſoy douze Abbez qui eſtoiẽt hõmes d'entiere Religion, de parfaicte ſcience & ſaincte vie, hōmes d'incomparable ſainċteté, ſelon le treſſacré nōbre des Apoſtres: car douze d'eux vindrent & treze aueq' l'Abbé: preparez pour rendre raiſon à tout diſputant d'icelle foy, & eſperance qui eſtoit en eux : & ceux-cy, aueq' pluſieurs Moines qu'ils auoient emmenez aueq' eux, imitans toute humilité, ſelon le patron qui leur auoit eſté monſtré à la Montagne: c'eſt à dire, ſelon ce qu'ils auoient ouy de l'Eueſque Oxoniēſe, marchoient tous à pié. Soudain diſperſez de tous coſtez par l'Abbé de Ciſteaux, à chaſcun d'eux les propres bornes aſſignées, par leſquelles diſcourant chaſcun trauaillant, inſiſteroit aux diſputes & predications: l'Eueſque Oxonien voulut retourner en ſon Eueſché, partie pour pouruoir à ſa maiſon, & partie auſſi pour eſlargir de ſes reuenus, les choſes neceſſaires aux predicateurs de la prouince Narbōnoiſe. Comme donques il ſ'en alloit tendant vers Eſpagne, il vint à Pamies, au terroir Toloſain. Fulco Toloſain, & Nauarre Eueſque de Cozerās, aueq' pluſieurs Abbez, le vindrent trouuer : ayās là diſputé aueq' les Vuauldois, iceux ont eſté vaincus tout à plat & cōfus: & le peuple du Chaſteau, principalement les pauures, en la plus grāde partie fauoriſerēt les noſtres.

La foy ſe conſerue ou retreuue entre les petis.

Et celuy auſſi qui auoit eſté conſtitué Iuge en la diſputatiō, biē qu'il fauoriſaſt les Vuauldois, & qu'il fuſt grand audit chaſteau de Pamies : toutesfois renonça à l'Heretique prauité, & en la main de l'Eueſque Oxonien offrit & ſoy & tout le ſien: & deſlors a impugné realement tous les ſectateurs de l'Heretique prauité.

A ceſte diſputation fut preſent le treſ-mauuais traitre le Comte de Foix, ce cruel perſecuteur & ennemy de l'Egliſe de Ieſus Chriſt. Ceſtui-cy auoit vne femme qui faiſoit patente profeſſion de la ſecte des Vuauldois: & deux ſœurs, deſquelles l'vne faiſoit profeſſiõ de ladite ſecte des Vuauldois, & l'autre des ſectes deſloialles (c'eſt à dire) Albigeoiſes.

Voicy varieté de ſectes en vne maiſon.

Celebrée dõques q̃ fut la diſputation ſuſdite, au Palais dudit Cõte: iceluy Cõte pratiqua & les vns & les autres predicateurs, & ceux des Vuauldois, & les noſtres. O ſaincte humilité! En apres l'Eueſque Oxonien ſ'achemina vers ſon Eueſché, deliberé de reuenir pour acheuer le negoce de la Foy en la prouince Narbonnoiſe, le pluſtoſt qu'il pourroit.

Conſommez donques peu de iours en ſadite Eueſché, ſe diſpoſant pour venir en ſes vieils iours, il eſt preuenu de mort, & dort fidelement: mais ce fut apres le decez du cy deſſus nommé, & memorable Rodolphe qui mourut en certaine Abbaye de l'ordre de Ciſteaux, qui ſe nomme Franche Vallée, pres ſainct Egide. Ces deux luminaires donques ſouſtraites, c'eſt à dire, l'Eueſque d'Oxonie & Frere Rodolphe, Guido Abbé venerable des Vallées, Sernay dioceſe de Paris, qui aueq' les autres Abbez eſtoit venu en la prouince de Narbonne, cauſe de la predication: homme de famille noble, mais plus noble de ſcience & vertu: qui apres a eſté fait Eueſque de Carcaſſonne, a eſt conſtitué premier entre les predicateurs: ca le maiſtre Abbé de Ciſteaux ſe tranſporta e certains autres endroits, occupé en ce temp là à quelques grandes affaires.

Diſcourans dõques les predicateurs ſaincts, & conuaincãs apertement par diſputations le Heretiques, & ne pouuans vaincre leur obſtination & les conuertir: apres long tẽps ne profitans rien ny par diſputes, ny par predicatiõ (de mal-heur) ſ'en ſont retournez aux partie d'Italie. Et n'eſt à obmettre, qu'ayãt ledit Abbé des Vallées, Sernay, diſputé aueq' le ſuſdi Hereſiarche Theodoric, & aueq' vn autre treſgrand nommé Bernard de Cimorre, eſtimé l premier du dioceſe de Carcaſſonne, vn certain iour Theodoric conuaincu, & ne ſçachãt plus que dire, dit à l'Abbé: la paillarde (parlant de l'Egliſe Romaine) m'a longuemẽt detenu, mais elle ne me detiendra plus.

Bien reſpõdu aux obiections & en Heretique.

Et d'abondant eſt à noter, qu'entrant ledi Abbé en vn village nommé Lauran, au dioceſe de Carcaſſonne, pour là preſcher la parol de Dieu: entrant audit village, faiſant le ſign de la Croix, vn ſoldat du lieu Heretique, di deuant tous: iamais ce ſigne là ne me ſoit en aide.

Vray Caluiniſte touchant le ſigne de la Croix.

Du miracle de l'eſcrit de ſainct Dominique, propoſé aux Heretiques, & par eux mis par trois fois au feu ſans eſtre bruſlé. CHAP. VIII.

ADuint au meſme tẽps, qu'vn miracle fut fait, qui nous a ſemblé digne d'eſtre inſeré icy. Vn certain iour noz predicateurs auoiẽt diſputé contre les Heretiques, mais vn des noſtres nommé Dominique, qui auoit eſté cõpagnon de l'Eueſque d'Oxonie, redigea en eſcrit les authoritez qu'il auoit alleguées: & bailla le billet à vn certain Heretique, afin qu'il deliberaſt ſur les obiections à luy faites.

Celle nuict meſme donques, aduint qu'entre les Heretiques aſſis aupres du feu, celuy à qui le billet auoit eſté baillé, le vint à produire deuant tous: à qui ſes compagnons perſuaderent de le ietter au feu: à la charge que ſ'il bruſloit, la foy, mais infidelité des Heretiques, ſeroit vraye, ſi nõ fauſſe: & celle que les noſtres preſchoient vraye: & la cõfeſſeroient telle. Quoy plus? à cela conſentent tous, le billet eſt mis au feu, où ayãt demeuré quelque eſpace, ſoudain ſauta du feu ſans eſtre bruſlé. Chaſcũ d'ẽtr'eux ſ'eſtonnant du fait, le plus obſtiné de tous dit à ſes compagnons, qu'on le remette au feu, & nous experimenterõs plus à plain la verité: on l'y mit de rechef, & de rechef il reſſauta du feu ſans leſion: ce q̃ voyant ce dur & tardif à croire, qu'il ſoit pour la troiſieſme fois, dit-il, reietté au feu : & alors ſans doute nous cognoiſtrõs l'iſſue de la cauſe: le billet y eſt de rechef ietté, & pour la troiſieſme fois : mais ny alors le feu ne le peut endommager : ains ſortit entier, reſſautãt du feu: mais les Heretiques, bien qu'ils euſſent veu tant de ſignes, ne voulurent ſe conuertir à la foy: mais perſeuerans en leur malice, prohiberent treſ-eſtroitemẽt, qu'il n'y eut celuy d'entr'eux, au recit duquel tels miracles vinſſent à la notice des noſtres. Mais vn certain gendarme d'entr'eux, & qui cõſentoit aucunemẽt aueq' nous, ne le voulut celer : ains le recita à pluſieurs. I'ay ouy dire au Religieux qui a baillé la ſuſdite cedule eſcrite à l'Heretique, cecy auoir eſté fait à Montreal.

Du martyre de frere Pierre de Chaſteau-neuf, Religieux de l'ordre de Ciſteaux, & Legat du Pape.

CHAP. IX.

LEs ſuſdits predicateurs, & leurs actes briefuement premis, venons, moiennãt la grace de Dieu, au martyre du fort venerable Luiteur, Frere Pierre de Chaſteau-neuf, ce que nous ne pẽſons pouuoir faire ſi authentiquement que du deuoir, ſans coucher en noſtre narration, les lettres adreſſées par noſtre ſainct Pere le Pape Innocent, à tous fideles de Ieſus Chriſt, qui contiennent plus à plain ledit martyre.

FORME DES LETTRES DE NOSTRE S. PERE LE Pape Innocent III.

INNOCENT Eueſque, ſeruiteur des ſeruiteurs, à noz Aymez fils, Nobles hommes, Comtes, Barons, & tous Gens-d'armes conſtituez par les Prouinces : Narbonnoiſe, d'Arles, d'Ambrun, d'Aix & de Vienne, Salut & Apoſtolique benediction.

NOVS auons ouy vne choſe credule, digne de foy, & digne d'eſtre deduitte aueq' dueil & aux pleurs communs de toute l'Egliſe Catholique : c'eſt, qu'eſtãt enuoyé F. Pierre de Chaſteau-neuf Religieux & Preſtre, homme de ſaincte memoire, homme, entre les deputez pour aller euangeliſer la Paix, & confirmer la foy au pays de Prouuence : certes vertueux en ſa vie, en bruit & ſcience excellent, ayant loüablemẽt profité au miniſtere à luy commis, & ne ceſſant encor' de profiter, comme celuy qui auoit plainement aprins en l'eſchole, ce qu'il deuoit enſeigner, & auoit moyen d'exhorter ſelon la doctrine, ayant fidele propos, aueq' pouuoir de repouſſer les contrediſans, touſiours preparé pour rendre raiſon à celuy qui l'en ſemondroit : homme en la Foy, Catholique, docte en la Loy, & facond en langage. Le Diable a excité cõtre luy ſon miniſtre, le Comte de Tholoſe Raimond : qui, pour beaucoup & grans excez commis contre Dieu & ſon Egliſe, ayãt encouru ſouuent la cenſure eccleſiaſtique, & ſouuent comme homme tourne-peau, cault, lubrique & incon-

ſtant, abſouls pour vne ſimulée repentance,finalemẽt ne pouuant contenir la malice qu'il auoit contre luy, pour-autant qu'en ſa bouche n'eſtoit que parolle de verité,pour faire vengeance aux nations, increpatiõs aux peuples:& d'autant plus contre le Comte,qui eſtoit digne d'increpation , pour les plus grands crimes perpetrez,qui le rendoient reprehenſible.Iceluy Comte apella à la ville de Sainct Egide , tant ledit frere Pierre,que ſon Collegue deputez Legats du ſainct Siege Apoſtolique , leur promettant exhiber entiere ſatisfaction, ſur tous les chefs dont il eſtoit pourſuiuy: mais eux ſ'aſſemblans en la ſuſdite ville , ores ledit Comte, preferée la ſalutaire admonition , promettoit, comme facile & veritable , faire le contenu d'icelle: & ores,comme trompeur & dur,recuſant du tout de ce faire. Eux ſe voulans retirer de la ville, il les menaſſa publiquement de mort,leur diſant:que où qu'ils paſſaſſent, ou par terre, ou par eau, qu'il ſe prendroit garde en veillant à leur yſſue. Et ſoudain compenſant leſdicts par l'effect,deſtina ces complices aux embuſches qui furent aduiſées.

Comme donques ny aux prieres de noſtre fils aymé l'Abbé de S. Egide,ny pour l'inconſtance des Bourgeois & conſuls de la ville , la fureur de ſa rage ne peut eſtre appaiſée:leſdits Bourgeois & Conſuls maugré le Comte , de ce beaucoup dolent, à l'aide de main armée les conduirent pres le riuage du Roſne,où ils repoſerent,la nuict eſtant prochaine. Certains ſatellites dudit Comte,à eux du tout incongnus,cherchans,comme l'effect monſtra,à eſpandre leur ſang,logeans aueq' eux au l'endemain de grand matin,la Meſſe,ſuyuant la couſtume, celebrée comme les innocens gendarmes de Ieſus Chriſt ſe preparoient au paſſage du fleuue, vn deſdicts, eſguiſant ſa lance, bleſſa ledit Pierre fondé ſur l'inuiolable pierre, & peu en ceſt endroit aduiſé, entre les coſtes par bas: lequel Pierre deuot, regardant l'indiſcret bleſſeur, ſuyuant & l'exemple de Ieſus Chriſt, & de S. Eſtienne, luy dit: Dieu te le pardõne (parole de pieté & patience) car ie te le pardonne: en apres ainſi tranſperſé du coup de lance, par l'eſperance des choſes celeſtes, a oublié l'acerbité de la playe qui luy auoit eſté faite: & meſme prochain de ſa mort, ne ceſſa nonobſtant, d'ordonner aueq' ſes compagnons, celuy qui auanceroit la foy & la paix: & apres pluſieurs oraiſons, ſ'endormit heureuſement en Ieſus Chriſt. Lequel donq' ayãt eſpandu ſon ſang pour la paix & la foy, ſi iuſtes cauſes qu'il n'y en a de plus iuſtes, il eut eſté eſclairant, comme nous croyons, par miracles euidens, ou l'incredulité de ceux des ſemblables auſquels ſe lit en l'Euangile, que Ieſus ne faiſoit pas là beaucoup de miracles, pour leur incredulité, ne ſeroit en obſtacle: le don de langue n'eſtant ſigne aux fideles, mais bien aux infideles: pourtant le Sauueur preſenté à Herode, qui, teſmoing S. Luc, s'eſt grandement reſiouy, l'ayant veu, pour autant qu'il eſperoit quelque miracle deuoir eſtre fait par luy, il a deſdaigné & de faire miracle, & de rendre reſponſe à celuy qui l'interrogeoit, ſçachãt que l'incredulité des ſignes n'eſt pas induction à credulité, mais pluſtoſt à vanité, l'admiration le delectoit. Bien donq', que ceſte meſchante & peruerſe generation de Prouuençaux, ne ſoit digne que ſi promptement, poſſible qu'elle cherche,

S.Luc.23.

miracle de ſon martyre luy ſoit donné: toutesfois nous croions auoir eſté expediant, que luy ſeul mourut pour elle, afin qu'elle toute ne mourut, & qu'elle infectée de l'heretique prauité, par le ſang de l'occis interpellant, fuſt plus aiſeement & mieux reuoquée de ſon erreur. C'eſt le vieil ſacrifice de Ieſus Chriſt, c'eſt ſon ſacrifice merueilleux, du Sauueur, qu'ores qu'il eſt eſtimé vaincu entre les ſiens, il ſoit plus fort victorieux en eux, de la meſme vertu, dont mourant il a vaincu la mort: afin que par ſes ſeruiteurs ſurmontez, il face ſurmonter leurs vainqueurs: car ſi le grain du fromẽt n'eſt mort, il demeure ſeul: mais eſtant mort, porte beaucoup de fruit: eſperant donques, que de la mort de ce treſque fertile grain, eſt à prouenir ce grand fruict en l'Egliſe de Ieſus Chriſt, bien que pour certain celuy ſoit durement coupable & coupablemẽt dur, de qui le couteau n'a point transperſé l'ame, ne nous deſeſperans iamais du tout, veu que ſi grande vtilité doit eſtre en ſon ſang, que dés les commencemens aux enuirons de la ſuſdite Prouuence, pour laquelle il eſt monté en incorruptiõ, & en faueur de laquelle il peut diſtribuer tãt d'accroiſſement. A ceſte cauſe, il nous a ſemblé bon, d'admonneſter plus atentiuement noz venerables freres Archeueſques, & leurs ſuffragans, les exhorter par le S. Eſprit, leur eſtroitement commander en vertu de ſaincte obedience, que faiſans conualoir plus abondamment la parolle de paix & de foy ſemée par luy: & pour expugner l'Heretique impieté, & confirmer la foy Catholique, extirper les vices & planter les vertus, de la part de Dieu le Pere, Fils & ſainct Eſprit, inceſſamment, & ia par vne eſtude de

S. Iean. 12

ſolidit

ſolidité ſ'oppoſans, ayant par authorité auſsi des benoiſts Apoſtres S. Pierre, S. Paul, à denoncer à tous, par leurs Dioceſes pour excommuniez & anathematiſez, ledit meurtrier de ce ſeruiteur de Dieu, enſemble tous ceux à l'ayde, conſeil, ou faueur deſquels, tel crime auroit eſté perpetré, receptateurs, ou defenſeurs d'iceluy: faiſans obeyr entierement à ceſt interdict, tous lieux auſquels luy, ou aucuns d'iceux, paruiennent, voire eux preſens: à ſon de cloches tous les Dimanches & feſtes, & extinction de chãdelle, iuſques à ce que, venans au Siege Apoſtolique, par ſatisfaction condigne, ils meritent d'eſtre abſous, innouans ſolennellement ceſte ſentence, & promottent à ceux qui ſerõt embraſez d'vn zele de la foy orthodoxe (ou droicte opinion) de venger le ſang iuſte, qui de la terre ne ceſſe de crier au ciel, iuſques à ce que pour confondre les ſubuertis & ſubuerſeurs, deſcẽde du ciel en terre, le Seigneur des vengeances. Et à ceux auſsi, qui virilement ſe ſont ceincts & armez contre ces peſtilens, qui expugnent enſemble, la paix & verité, promettent de la part de Dieu & de ſon Vicaire, remiſsion de leurs pechez, & tellemẽt remiſe, qu'vn tel labeur leur ſerue pour ſatisfaction, ſur les offenſes, pour leſquelles ils auoyẽt offert à Dieu cõtrition de cueur, & vraye confeſsion de bouche: attendu que ces peſtilans Prouuençaux ne braſſent pas de rauir les noſtres tant ſeulemẽt, mais bien encor' de nous meurtrir: & n'ont tant ſeulement aiguiſé leur langue pour perdre les ames, mais auſsi eſtãdẽt leurs mains à perdre les corps, rẽdus, renuerſeurs des ames, & meurtriers des corps

Et bien que cedict Comte, pour beaucoup & grands *vices, qui ſeroient longs à raconter par le menu, ſoi long temps a, deſia bleßé du couteau d'Anatheme attendu que par certains indices on le preſume coupable de la mort de ce ſainct homme: non ſeulemen pour l'auoir menacé publiquement de mort, & luy auoir preparé embuſches: mais bien encor' pour-autan qu'il a receu le meurtrier, & admis en ſa grande familiarité: voire & recompenſé de grãs dons, afin qu nous taiſions des preſomptions qui reſtẽt, qui ſont plu à plain notoires à pluſieurs. A ceſte cauſe, voulõs que leſdits Archeueſques l'annoncent publiquement Anathematizé. Et veu que ſelõ les ſanctiõs des ſaincts, canoniques, la foy n'eſt à garder à celuy qui ne la garde à Dieu, luy ſegregé de la communion des fidelles, & qui par ce moyen eſt plus à fuir, qu'à entretenir: entendons qu'ils annoncent que tout homme aſtraint audit Comte, par ſermens de fidelité, ſocieté, alliance, ou autres ſemblables, par authorité Apoſtolique, eſt abſous de telles aſtrictions: & declarent eſtre permis à tout homme Catholique, ſauué le droit du ſeigneur principal, non ſeulement pourſuyure la perſonne dudit Comte, mais außi d'occuper & detenir ſa terre: afin que par ce moyen, celle qui a eſté par ſon moyen vilainement bleßée & maculée, ſoit par ſa prudence durement repurgee: car c'eſt bien raiſon que les mains de tous ſe bandent contre celuy, de qui la main a eſté contre tous. Que ſi telle vexation ne luy donne encores entendement, nous donnerons ordre d'agrauer noz mains ſur luy. Et ſi par aucun moyen il promet exhiber ſatisfaction, ores faudra il qu'il promette pour ſigne de repentance, de chaſſer par tous moyens à luy* poßibles,les ſectateurs de l'heretique impieté,donnant ordre de ſe reconcilier à la ſouueraine Paix , veu que principalement pour la coulpe commiſe , & en l'vne & en l'autre , la cenſure eccleſiaſtique a eſté proferée contre luy: bien que, ſi Dieu vouloit prendre garde à ſes iniquitez, à peine pourroit il faire conuenable ſatisfaction,non ſeulement pour ſoy , mais moins encore pour la multitude,qu'il a conduite aux lacs de damnation. Et pour-autant que ſelon la ſentence de verité,ceux ne ſont à craindre qui tuent le corps, mais biẽ celuy qui peut mettre le corps & l'ame en la gehenne, nous nous confions & eſperons en celuy, qui,pour tirer la crainte de mort d'entre ſes fideles, eſtant mort, eſt reſuſcité le troiſieme iour , que la mort du ſuſdit homme de Dieu ne dõnera crainte à noſtre venerable frere. N. Eueſque de Cozerans , ny à noſtre bien aimé fils A. Abbé de Ciſteaux, Legats du S.Siege Apoſtolique , ny autre ſectateurs de la vrayemẽt perſuaſible foy:ains allumera leur amour, afin qu'à l'exemple d'iceluy qui a acheptée la vie eternelle pour vne temporelle,ils n'ayent point de crainte d'employer leurs ames pour Ieſus Chriſt,en ſi glorieux combat.

Dont nous a ſemblé bon, de conſeiller aux Archeueſques & Eueſques,que,en admonneſtant le peuple, ils inculquent les prieres par preceptes , & les preceptes par prieres, à ce qu'entendans auec efficace aux ſalutaires admonitions , & commandemens d'iceux Legats,ils leurs aßiſtent communément,comme gendarmes,en toutes choſes:à cauſe dequoy, ils ont deſiré telles iniunctions leur eſtre faictes : ſçachans,que la ſentence qu'ils auront non ſeulement promulgée contre les

Exortatiõ ſaincte.

rebelles, mais encore contre les pareſſeux, nous commãdions eſtre tenue pour ferme & inuiolablement obſeruée. Sus donc gendarmes de Ieſus Chriſt, ſus adextres nouices de la gendarmerie Chreſtienne, que les generaux gemiſſemens de l'Egliſe vous eſmeuuent, & le deuot Zele vous alume à reuencher vne ſi grande iniure faicte contre voſtre Dieu. Souuenez vous, que noſtre Createur n'auoit pas beſoing de nous, ores qu'il nous feit, bien que, n'ayant defaut de noſtre ſeruice, comme ſi par iceluy il eſtoit moins faſché en ſes actiõs, & ſa toute-puiſſance rendue moindre, deſtituée de noſtre ſeruice Toutesfois en ceſte derniere fin, il nous eſlargit occaſion de luy ſeruir agreablement. Ainſi dõques eſtãt, qu'apres la mort du iuſte ſuſdit, en l'Egliſe qui eſt en ces parties, ait eſté dit que la foy a eſté eſuanouye, la paix perie, & qu'on diſe que la peſte heretique & rage hoſtile, ont plus fort preualu: de maniere, que ſi puiſſamment n'eſt ſecouru, à la nouueauté de ceſte tempeſte, il ſemblera aduis du tout, que la nef de l'Egliſe doiue endurer naufrage.

Nous donques admonneſtons plus attentiuement, & exhortons plus promptement, comme en l'article d'vne ſi grande neceſſité, leur enioignons, auec confiance en vertu de Ieſus Chriſt, leur pardonnõs en remiſſion de tous pechez: afin que ne tardiez à preuenir & pacifier ces gens là, en celuy qui eſt Dieu de paix & de dilection: & qu'aſſez procuriez à entẽdre, & que, par tous moyens que Dieu vous reuellera, vous eſtudiez d'abolir l'heretique prauité & ſes ſectateurs & ce plus ſeuerement que les Sarrazins, les impugnans à forte main, & bras eſtandus, d'autant qu'ils *ſont pires qu'eux. Meſme le Comte ſuſnommé, qui, cõme ayant fait alliance auec la mort, ne penſe à rien pour voir ſi la vexation luy baillera entendement, ou ſa face remplie d'ignominie s'il commencera de rechercher le nom de Dieu, pour nous ſatisfaire & à l'Egliſe, voire à Dieu: & ne vous deſiſtiez d'induire ſur luy le poix d'oppreſſiõ, le preſſer, & à tous ſes fauteurs, les chaſſans du Camp du Seigneur, & leur oſtãt les terres, auſquelles, banniz les Heretiques, ſoyent ſubrogez habitateurs des Catholiques: que, ſelon la diſcipline de noſtre vrayment perſuaſible foy, ſeruent deuant Dieu en ſaincteté & iuſtice. Donné à Latran, ce 10. de Mars, & de noſtre Pontificat l'An xi.*

Ces choſes dites de la mort du treſſaint hõme ſuſdit, retournõs à l'ordre de noſtre narratiõ.

Du voyage des venerables Peres Eueſques Toloſains, & N. de Cozerans, en Cour de Rome: pour le negoce de l'Egliſe, en la Prouince Narbònnoiſe: & de l'enuoy en icelle de maiſtre Milon Legat.

CHAP. X.

VOyant donques les Prelats de la prouince Narbonnoiſe, & autres à qui le negoce de la foy & de la paix touchoit, ces bons hommes, l'Eueſque Oxonien, frere Pierre de Chaſteauneuf, enſemble maiſtre Rodolphe, qui en ladite terre auoient eſtez principaux predicateurs

Diligence de bons Paſteurs.

& maiſtres decedez: aduiſant d'abondant que leur predication auoit fait la pluſpart de ſon cours ſans auoir beaucoup profité, voire du tout fruſtrez du fruict deſiré : ils ſe deliberent d'en enuoyer la nouuelle aux pieds du ſouuerain Pontife. Et à ceſte cauſe, venerables hommes Fulco Eueſque Toloſain, & Nauarre Eueſque de Cozerans ſ'apreſtent : ſ'en vont à Rome ſupplier le Pape pour la paix de l'Egliſe: d'eſtẽdre ſa main adiutrice à la foy periſſante, & comme du tout preſte à naufrage en la prouince Narbonnoiſe, de Beziez, & Bourdeloiſe. Adonc le Pape Innocent, qui pour deffendre la foy Catholique de toutes ſes forces preuenoit les neceſſitez, appliqua la main medicinale à vn ſi grãd mal, enuoyant lettres generales ſur ceſt affaire, & efficaces en France, comme plus à plain nous exprimerõs cy deſſous. Ce que oyãt le Comte Toloſain, ouy, pour mieux dire, Doloſain: c'eſt à dire, que les ſuſdits Eueſques ſ'eſtoient acheminez en Cour de Rome, craignant d'eſtre puny l'ayant iuſtement merité, & voyãt ces faits ne pouuoir paſſer ſans punition, ſe prenant garde à ſoy pour le futur, apres auoir enuoyé pluſieurs à Rome, il y enuoya certains hõmes execrables & malins : l'Archeueſque d'Aux, & Raimond de Rabaſtens, (qui quelque fois auoit eſté Eueſque de Toloſe, mais apres depoſé pour lexigence de ſes merites) ſe conquerant à noſtre ſainct Pere par ſes ambaſſadeurs de l'Abbé de

Archeueſque d'Aux Heretique, et Raimõd de Raba-

Ciſteaux, vſant de legation ſur les negoces de la Foy: aſſeurãt que par ces menaces il l'aigriſſoit aſprement, & plus que du deuoir: promettant auſſi le Cõte, que ſi le Pape luy adreſſoit quelqu'vn de ſon coſté, qu'il ſ'accommoderoit en tout & par tout à ſa volonté: mais il diſoit cela, non pour volonté qu'il eut de ſ'amander aucunement, mais ſeulement penſant comme ſubtil & cault, que ſi noſtre ſainct Pere luy enuoyoit quelque Cardinal de ſa part, il auroit moyen de le tromper. Mais le tout-puiſſant, qui eſt ſcrutateur des cœurs, & cognoiſſant les ſecrets d'iceux, n'a pas voulu que la purité Apoſtolique fuſt circonuenuë, ny la mauuaiſtié du Comte temeraire plus cachée, ains iuſte & miſericordieux, y a pourueu iuſtemẽt. Et afin que noſtre ſainct Pere le Pape ſatisfeit au Comte, comme demandant iuſtemẽt que la malice dudit Comte ne demeuraſt plus cachée, enuoya aux parties de Prouence vn de ſes Clercs colateraux nommé Milon: homme de vie honneſte, en ſcience excellent, facund & diſcret, & qui, afin que briefuemẽt nous reduiſions ſes vertus, n'a peu eſtre eſpouuãté par peur, ne moins rompu. Ce Comte oyant que maiſtre Milon venoit, ſ'en eſt grandement reſiouy, penſant ſouuẽt que ledit maiſtre Milon ſ'accõmoderoit en tout & par tout à ſa volonté, & diſcourant par ſa terre commença à ſe glorifier & dire: A preſent ie ſuis bien, car i'ay vn Legat ſelon mon cœur, voire ie ſeray moy-

ſtens depoſé de l'Eueſché de Toloſe.

meſme Legat: mais les choſes luy ſuccederent à contrepoil, & tout contre ſa voix, comme ſera exprimé cy deſſous.

Comme au ſuſdit Legat a eſté adioint M. Theodoſe, Chanoine Iaunenſe.

CHAP. XI.

AVec ledit maiſtre Milon a eſté enuoyé maiſtre Theodoſe Chanoine Iaunenſe, pour luy aſſiſter ſouuent & le ſecourir à l'expedition du negoce de la foy. Ce Theodoſe homme de grande ſcience, de cõſtance admirable, d'excellente bõté, ſe porta treſque bien au negoce de Ieſus Chriſt, meſme l'iſſue a monſtré cõme nous donnerõs ordre peu apres le notifier plus amplemẽt, & fin audit affaire, cõbien de perils & labeurs il a enduré : pour lequel auoit donné noſtre S. Pere commandement à Milon d'ordonner de toutes choſes appartenãtes, & principalement ſur le fait du Comte Toloſain, ſelon le conſeil de l'Abbé de Ciſteaux, qui ſçauoit à plain & l'eſtat du negoce, & les cauteles dudit Comte: à cauſe dequoy le Pape auoit dit expreſſement à maiſtre Milon : L'Abbé de Ciſteaux fera tout, & tu ſeras ſon organe: car le Comte de Toloſe l'a pour ſuſpect, & tu ne le ſeras pas. Deſcendant donc maiſtre Theodoſe & luy en France, trouuerent l'Abbé de Ciſteaux à Auxerre : maiſtre Milon dõc print conſeil de luy ſur certains & pluſieurs articles appartenans au negoce de la Foy : & l'Abbé l'inſtruiſant diligemmẽt, luy bailla ſon conſeil eſcrit & ſeelé, & l'admoneſta d'abondant, auant aborder le Comte Toloſain d'appeler les Archeueſques, Eueſques, & autres Prelats, ſelon qu'il luy ſembleroit eſtre expediant pour en auoir leur aduis & conſeil, & nõma audit Milon expreſſement certains Prelats, eu conſeil deſquels il deuoit adherer. Ces choſes faites, l'Abbé de Ciſteaux & maiſtre Milon ſ'acheminerent vers le Roy de France Philippe à Villeneufue, au terroir de Sens : où ſuiuy de pluſieurs Barõs ils celebroient vn ſolennel colloque. Là eſtoit le Duc de Bourgõgne Odon, les Comtes de Neuers & de ſainct Paul, & beaucoup d'autres Nobles & puiſſans. Noſtre ſainct Pere enuoioit des lettres ſpirituelles au Roy, l'admoneſtant & priant d'employer ſecours oportun, ou par ſoymeſme, ou par ſon enfant Loys, à l'Egliſe periclitante en la prouince Narbonnoiſe : à quoy reſpondit le Roy qu'il auoit en ſes flancs deux grands & graues Lyons, Othon qui eſtoit nommé Empereur, & Iean Roy d'Angleterre, qui trauailloiẽt de toute leur force d'vn coſté & d'autre, au troublement de ce Royaume. A cauſe dequoy il ne vouloit ſortir de France, ny enuoyer ſon enfant : mais luy ſembloient aſſez pour le preſent de permettre à ſes Barons d'al-

Voy comme des hereſies le diable au temps nourrit les querelles entre les Princes.

ler troubler en la prouince Narbonnoiſe les perturbateurs de la Paix, & de la Foy. Le ſouuerain Eueſque pour prendre le peuple plus prompt à extirper l'heretique peſte, auoit enuoyé lettres generalles à tous Prelats, Comtes & Barons, & à l'vniuerſel peuple conſtitué au Royaume de France: les admoneſtant auec efficace, & exhortant à ſe haſter pour aller en la prouince Narbonnoiſe reuenger l'iniure du Crucifix, eſtans certains de la remiſſion des pechez eſlargis de Dieu par ſon vicaire, à tous ceux qui embraſez du zele de la vrayement perſuaſible foy, ſ'emploiroient à ceſte œuure de pieté: pourueu qu'ils fuſſent confez & repentans. Quoy plus? Ceſte indulgẽce ſe publie en France, & vne grande multitude de fidelles ſ'arment du ſigne de la Croix.

Concile ſe celebre par le Legat à Monteil, & eſt cite le Comte de Toloſe à Valence.

CHAP. XII.

CElebré à Villeneufue le colloque ſuſdit, Maiſtre Milon Eueſque, & ſon collegue M. Theodoſe, ſ'acheminerent en Prouence: & arriuans en vn certain Chaſteau nommé Monteil, appellerent beaucoup d'Archeueſques, leſquels venuz que furent vers luy, ſ'informerent diligemment de la maniere de proceder, neceſſaire au negoce de la Foy & de la paix : & principalement au faict du Cõte Toloſain: & voulut d'abondant, que chaſque prelat luy donnaſt conſeil ſur chaſcun des poincts dont il auoit eſté inſtruict par l'Abbé de Ciſteaux : leſquels conſeils il vouloit eſtre eſcripts & ſeelez, & a eſté faict ſuiuãt ſon cõmandement. Choſe non ouye & admirable, que tous les conſeils, tant de l'Abbé de Ciſteaux, que des Prelats, ſ'accorderent ſans diſſenſion aucune. Ceci a eſté faict du Seigneur. Apres ce, maiſtre Milon enuoya au Comte de Toloſe mandement de venir à luy au iour preſcript, en la Cité de Valence : ce qu'il fiſt, & vint comme trompeur & cruel, lubrique, & periure, & promiſt au Legat (bien qu'auec fraude) de faire en toutes choſes ſa volonté: mais le Legat, qui eſtoit homme prudent, & ſubtil, vſant du conſeil des Prelats, voulut & commãda audit Comte, de luy bailler pour aſſeurance de ſes promeſſes, ſept Chaſteaux de la terre qu'il tenoit en Prouẽce. Voulut d'abondant, que les Conſuls des citez d'Auignon, Nimes, & ville Sainct Egide, iuraſſent que ſi le Comte de Toloſe preſumoit de contreuenir au commandement du Legat, qu'ils ne ſeroient aſtraints à luy par lien de fidelité, ou d'alliance: & que d'abondant la Comté de Veniſe tumberoit ſoubs le Commis de l'Egliſe Romaine. Le Comte de Toloſe, bien que dolent, contraint par la neceſſité, promit accõplir tous les commandemens du Legat. A cauſe de quoy, il l'a eu en plus mauuaiſe opinion que l'Abbé de Ciſteaux, appellant ceſtui-cy plus dur, que l'autre: & tient on auoir eſté faict par la diſpoſition de Dieu, que où le Tyran eſperoit trouuer remede, il y a trouué vengence, & fleau. Soubdain maiſtre Theodoſe hõme plain de toute bonté, par le commandement du Legat, vint aux parties de Prouence, pour receuoir les Chaſteaux, deſquels eſt parlé cy deſſus, & les occuper & munir, de la part de la ſaincte Egliſe Romaine.

De la reconciliation du Comte de Toloſe, faite en la ville Sainct Egide.

CHAP. XIII.

CEs choſes deuëmẽt acheuées, le Legat deſcẽdit à la ville de ſainct Egide, pour là reconcilier le Cõte Toloſain: & fut le moyen de la reconciliation tel. Le Comte a eſté amené deuant les portes de l'Egliſe de Sainct Egide, là preſens plus de vingt Archeueſques ou Eueſques, à ces fins aſſemblez: & iura ſur le corps de IESVS CHRIST, & Reliques des Saincts, expoſées auec grande veneration deuant les portes de l'Egliſe, & tenues en grande abondãce par les Prelats, qu'il obeïroit aux commandemens de la ſaincte Egliſe Romaine. Quant & quant le Legat feit mettre vne Eſtole au col du Comte,

Maniere de reconciliation notable.

Couſtume qui eſtoit en vogue du temps

& le hapant par là, le feit entrer, abſouls, en l'Egliſe, à coups de fouët.

de S. Auguſtin, gardée encores.

Et n'eſt à taire, que, comme ledit Comte entroit dedans l'Egliſe de ſainct Egide, à coups de fouët, il y eut telle preſſe, qu'il ne luy fut poſſible de retourner par où il eſtoit entré: ains luy fallut paſſer tout nud par la porte inferieure de l'Egliſe, & par meſme moyen, deuant le ſepulchre du biẽ-heureux martyr Pierre de Chaſteau-neuf, qu'il auoit fait tuer. O iuſte iugement de Dieu, qu'il a eſté contraint d'exhiber reuerence à celuy treſpaſſé, qu'il auoit meſpriſé viuant! Et penſe eſtre auſſi à noter, qu'ores que le corps dudit martyr, qui eſtoit au Cloiſtre des Moynes de S. Egide, où auoit eſté premier enſeuely, ſe tranſportoit en l'Egliſe, il a eſté trouué ſi ſain, & ſans leſion, comme ſ'il euſt eſté enſeuely le meſme iour, & ſortoit du corps du ſainct, & des accouſtremens, vne vehemence d'odeur admirable.

Comme faintement le Comte de Toloſe ſe croiſa, & la Croix eſtoit portée par les Catholiques ſur l'eſtomach, contre les Heretiques.

CHAP. XIIII.

APres toutes ces choſes, le tres-cauteleux Comte de Toloſe demanda au Legat, craignant la face des croiſez, qui deuoient venir de la France aux parties Narbonnoiſes, qu'il luy pleuſt luy donner la Croix: afin que par ce moyen il preſeruaſt ſa terre de l'infeſtation des croiſez: ce qu'il obtint: le Legat luy acquieſça, & donna la Croix à deux de ſes ſoldats ſeulement. O faux, & infidele, ie dy Comte Toloſain Croiſé! qui print la Croix, non pour reuẽcher l'iniure faicte au Crucifix, mais pour pouuoir par tẽps cacher ſon impieté. Ces choſes ainſi paſſées, le Legat & maiſtre Theodoſe ſ'en retournerent vers Lyon, pour eſtre au deuant des Croiſez, qui deuoient promptement arriuer, pour aller contre les heretiques Prouençaux: car par toute la France eſtoit diuulguée l'indulgence que le Pape auoit donnée à ceux, qui iroient contre les ſuſdits Heretiques: & à ceſte cauſe pluſieurs Nobles & innobles armerent du ſigne de la Croix leur poitrine, contre leſdits Heretiques.

Ne faict on pas ainſi auiourd'huy.

Marquez donq' en France, & preſts à marcher tant de milliers de fidelles en France, ne reſtoit rien plus, ſinõ que le Dieu des armées, ſelon ſon accouſtumée bonté, enuoyaſt pluſieurs de ſes Predicateurs qu'il leur auoit ſouuent deſtinez: mais eux, perſeuerãs en leur peruerſité & impieté, obſtinez à iniurier les vns, tuer les autres, à ceſte cauſe Dieu a enuoyé ſe cruels exercites, pour perdre les homicides.

S.Matt.21.

De l'armée & venue des Croiſez, tant Nobles que Prelats de France, au païs d'Albigeois.

CHAP. XV.

L'An de l'incarnation de noſtre Seigneur, mil deux cens & neuf, & du Pontificat d'Innocent troiſieſme,l'an vnzieſme,regnant en France Philippe Roy des François: enuiron la feſte ſainct Iean Baptiſte,tous les Croiſez partirent de diuers endroits de la France,de mutuel aduis, & prouidente diſpoſition, ſ'aſſemblerent en la ville de Lyon: & entre ceux là furent preſens l'Archeueſque de Sens, l'Eueſque de Clairmont, l'Eueſque de Neuers,le Duc de Bourgongne, Oder Comte de Neuers, le Comte de ſainct Paul, le Comte de Montfort, le Comte de Bar ſur Seine, Giſcar de Beaujeu, Gautier de Iuinac, Guido de Leuis, Lambert de Thurero: & d'abondant beaucoup de Nobles & puiſſans,qui ſeroit lõg à racompter par le menu.

Comme le Comte de Toloſe alla au deuant des Croiſez. CHAP. XVI.

VOyant Raimond Comte de Toloſe venir la multitude des Croiſez, & craignant qu'ils ne luy enuahiſſent ſa terre, comme celuy qui auoit vn remord de conſcience,pour ſes impietez commiſes, leur alla au deuant, & arriua iuſques au pres de la Cité de Valãce:mais ils eſtoient fortis en main haulte. Les trouuant donq' ledit Comte pres ladite Cité, faignant la paix, leur promit fermement vn faux ſeruice, auec promeſſe de ſ'accommoder à la volõté de la ſaincte Egliſe Romaine,& à la leur auſſi : en aſſeurance dequoy, il donna certains Chaſteaux, pour garder ſa promeſſe. Toutesfois ne voulut bailler ny ſoy, ny ſon enfant en hoſtage. Quoy plus ? L'ennemy de Ieſus Chriſt ſ'aſſocie auec les gẽdarmes ſiens, & paſſent oultre enſemble, & à droict pas paruiennẽt en la cité de Beſiers.

De la mauuaiſe vie & des mœurs corrompues des Citoiens de Beſiers, contraires à Dieu & à ſon Egliſe, leurs gouuerneurs, tant ſpirituels que temporels.

CHAP. XVII.

LA Cité de Beziers eſtoit tres que noble : mais toute infectée de l'Heretique impieté. Et n'eſtoiẽt leſdits Citoiens Heretiques tant ſeulement, mais encores rauiſſeurs, iniuſtes, adulteres, larrons tres-mauuais, remplis de toute ſorte de vice : & ne faut qu'il ſoit ennuieux au lecteur, ſi particulierement nous parlõs de la malice deſdits citoiẽs. Quelque nuict vn certain Preſtre d'icelle Cité ſ'en alloit entre chien & loup à l'Egliſe, voulant celebrer les diuins miſteres, & portant vn calice en ſes mains : certains habitans de Beſiers, qui ſ'eſtoient embuſchez, happans iceluy Preſtre, le battant grandemẽt, & luy ayant coppé vn bras, le bleſſerent tres-grieſuement. Et prenans le calice, en meſpris du Corps & Sang de Ieſus Chriſt, piſſerent dedans. En vn autre tẽps les ſuſdits citoiens, tres-mauuais traiſtres, tuerent leur Vicomte de Beſiers Trincauel, dans l'Egliſe de Saincte Marie Magdeleine, ſituée en ladite cité, & rompirẽt auſſi les dents à leur Eueſque, pourautant qu'il ſ'eſſaioit à deffendre ledit Vicomte de leurs mains.

Et que feroit plus vn Caluiniſte?

Ainſi traictent les Heretiques leurs Seigneurs trop patiens.

Vn certain Chanoine de Beſiers, ſortoit de la grande Egliſe apres la Meſſe, & oyant le bruit de ceux qui trauailloient aux foſſez, ſ'informa que c'eſtoit, & luy fut reſpõdu par ceux qui eſtoient preſens, que c'eſtoit le bruit des trauailleurs: car, dirent ils, nous muniſſons la cité contre les François qui viennent: deſia apparoiſſoit la venue des Pelerins. Et comme ils parloient de la façon, vn certain vieillard d'aage ſ'apparut, qui leur dit: Vous muniſſez ceſte cité cõtre les Pelerins, mais qui d'enhaut vous pourra munir? ſignifiant par cela, que Dieu les deuoit combattre. Ce qu'ayans ouy, ils furent grandement eſmeus: & comme ils ſe vouloient ietter ſur le vieillard, ſoudain ſ'euanoüit, & ne fut iamais poſſible de le trouuer.

Comme le camp fut mis deuant la cité de Beſiers.

CHAP. XVIII.

AVant que les Croiſez paruinſſent à la cité de Beſiers, Noble Raimond Roger, Vicõte d'icelle, noble de race, neueu du Cõte Toloſain, imitateur de l'impieté de ſon oncle, n'opprimoit en rien les Heretiques: ains auoit promis fermement aux citoiẽs de la cité de Beſiers, qu'il ne les laiſſeroit en façon quelconque, ains que perſeuerant iuſques à la mort, il attendroit la venue des ſoldats de Ieſus Chriſt. Mais comme il entendit approcher les noſtres, ayant oublié le pact, ignorant l'alliance, ſ'enfuit à Carcaſſonne amenant auec ſoy pluſieurs des Heretiques de Beſiers. Paruenans donques les noſtres à ladite cité, ils enuoierent deuant leur Eueſque, nommé M. Renaut de Montpelier, homme pour ſon aage, vie & ſcience, venerable, qui eſtoit allé au deuant des noſtres: car ils diſoient, qu'ils eſtoiẽt venuz pour auoir les Heretiques: à ceſte cauſe manderẽt aux Catholiques de la cité, ſ'il y en auoit quelques vns, qu'ils leur rendiſſent entre les mains les Heretiques, que ledit Eueſque auoit ſouuent admoneſtez, ouy meſme redigez en eſcript, & qu'il leur pourroit nommer: que ſ'ils n'auoiẽt moyẽ de ce faire, qu'au-moins ils ſortiſſent de la cité, laiſſans les Heretiques, pour ne perir auec eux. Ce qu'ayant ſouuẽt eſté repeté auſdits citoiẽs par leur Eueſque, n'y voulurent toutesfois acquieſcer: ains ſ'eſleuãs contre Dieu & l'Egliſe, & ayans faict alliance & pact auec la mort, eſleureut pluſtoſt de mourir heretiquement, que viure catholiquement. Premier donques qu'aucun des noſtres les aſſaillist en façon quelconque, aucun d'eux ſortirent de la cité, & commencerent aigrement à agacer les noſtres. Ce que voyant ceux de noſtre exercite ſeruant, qui ſont vulgairemẽt appellez Ribaux (& croy que ce ſont les aduenturiers) auec grande indignation abordent les murailles de la cité, pendant que les Gentilshommes, à peine aduertis du faict, ſ'armoient: & donnans l'aſſaut, dés l'heure (qui eſt memorable à ouyr dire) prennẽt la cité. Quoy plus? entrans là dedans, tuerẽt tout, du plus petit iuſqu'au plus grand, & meirent le feu à la cité. Et fut la cité de Beſiers prinſe le iour de la feſte de S. Marie Magdeleine. O iuſte meſure, pour la diſpoſition du iour! attendu que, comme au commencement de ce liure auons dit, ces Heretiques tenoient Marie Magdeleine pour auoir eſté la concubine de Ieſus Chriſt: & d'abondant ils auoient tué leur Vicomte, & caſſé les dents à leur Eueſque en vne ſienne Egliſe, qui eſtoit en la cité de Beſiers: à bon droict dõques ils ont eſté prins à la feſtiuité de celle, de qui ils auoient ſi contumelieuſement parlé, & de qui le temple auoit eſté pollu par le ſang de leur maiſtre, & iuſtement auſſi ont eſté tuez en ladite Egliſe, le iour de la prinſe de la cité, iuſ-

Heretique temerité.

Prinſe de Beſiers.

ques à ſept mille des habitans d'icelle : & eſt notablement à remarquer, que comme la cité de Hieruſalem fut prinſe & deſtruite l'an quarantedeuxieſme apres la paſſiõ de Ieſus Chriſt par Tite & Veſpaſian, qu'ainſi la cité de Beſiers a eſté prinſe & deſtruite par les François, l'an quarantedeuxieſme, apres la mort de leur ſuperieur Vicomte. Et n'eſt auſſi à obmettre, que ladite cité a eſté ſouuẽt, & le meſme iour, & pour meſme cauſe, deſtruite. Elle a donques receu iuſte retribution de ſon peché au iour de celle, en l'Egliſe de qui ſi grand crime a eſté perpetré.

Comme la Cité de Carcaſſonne fut aſsiegée, & prinſe par les Croiſez.

CHAP. XIX.

LA cité de Beſiers prinſe & deſtruite, les noſtres ſe propoſerent d'aller le droit pas vers Carcaſſonne : car les citoiens d'icelle eſtoient de mauuais Heretiques, & grandemẽt pecheurs deuant Dieu. Or ceux qui habitoient és chaſteaux d'entre Beſiers & Carcaſſonne, de peur du camp ſ'en eſtoiẽt fuis, laiſſans les chaſteaux vuides: & aucuns qui n'eſtoient nommez Heretiques, ſe rendirent aux noſtres. Le Vicomte oyant que les noſtres ſ'acheminoient vers Carcaſſonne pour y mettre le camp, amaſſa tout ce qu'il peut de ſoldats, & ſ'y retirant quant & eux, ſ'appreſta pour la deffendre, contre les noſtres. Et n'eſt à taire, que les habitans de Carcaſſonne, qui eſtoient infidelles, prindrẽt le refectoir des Religieux, qui eſtoient Chanoines reguliers, enſemble le cellier & les eſtables, voire l'Egliſe (qui eſt choſe plus execrable) & les demolirent pour remparer leurs murailles. O conſeil prophane! ô munition deſmunie, digne d'eſtre deſtruite, pourautant qu'elle eſt faicte de la ſacrée & inuiolée munitiõ de la maiſon de Dieu! Les maiſons des ruſtiques demeurent en leur entier, & ſans qu'on y touche, & les maiſons des ſeruiteurs de Dieu ſont ruées bas!

Maçonnerie des Caluiniſtes.

Les noſtres donques paruenus à la cité, ficherent leurs tentes aux enuirons, aſſeurans le camp. Toutes choſes diſpoſées aux gendarmes & troupes, pour ce iour & pour le ſuiuãt, ſ'abſtindrent de batailler. La cité de Carcaſſonne eſtoit poſée au ſommet d'vne montaigne, enuironnée de double Fauxbourgs, & chaſcun d'eux entouré de muraille, & de foſſez. A ceſte cauſe, ils commencerẽt à guerroier le troiſieſme iour, eſperans pouuoir prendre le premier Fauxbourg vn peu moins fort que l'autre, par aſſaut & ſans machines: où ils ſe ruerent impetueuſemẽt: ce pendant les Eueſques Abbez & tout le Clergé, eſtoient congregez en vn lieu auec grãde deuotion: inuocans l'aſſiſtance du ſainct Eſprit, & chantans l'Antien-

Deuoir digne de bon Prelats.

ne, *Veni ſancte Spiritus* : & deſlors demandans le ſecours prochain, les noſtres prindrent le premier Fauxbourg abandonné des ennemis. Et n'eſt à obmettre, que Simon noble Comte de Montfort, deſcendit premier d'entre les ſoldats dans le foſſé, combattant plus audacieuſemẽt que tous, ledit Fauxbourg: lequel prins, les noſtres remplirent les foſſez, & les mirent à niueau de terre. Les noſtres donq' ayans veu combien facilement ils auoient obtenu le premier Fauxbourg, penſerent obtenir par aſſaut le ſecond beaucoup plus fort & plus muni: ſ'y oppoſant ledit Vicomte & les ſiens, ſe deffendoient ſi virilement, que les noſtres furẽt contrains, pour les aſſiduz coups de pierres qu'ils iettoient de la muraille, d'abandonner le foſſé, dont ſ'eſtoient emparez : auquel conflict aduint, qu'vn de noz ſoldats, ſ'eſtant rompu la cuiſſe, demeura audit foſſé. pour lequel retirer, n'y auoit celuy qui oſaſt y entrer, à cauſe des aſſiduz coups de pierre qu'on iettoit : mais le Comte de Montfort, homme de toute bonté, ſe iettant dedans le foſſé, ſecouru ſeulement d'vn ſien porteur d'armes, deliura le ſoldat, nõ ſans mettre ſa vie en grand danger. Ces choſes faites, les noſtres ſoudain dreſſerent les machines qui ſe nomment Pierrieres, pour ruiner la muraille: laquelle, pour les gets de pierre de la machine quelque peu debilitée en haut: les noſtres approcherent, non ſans grande difficulté, vne charrette à quatre rouës, couuerte de

Hardieſſe de Simõ de Monfort, & bonté grande.

Nõ de machine à demolir les murailles.

peau de bœuf, & mirent des pionniers là deſſouz, pour ſaper la muraille : mais les aduerſaires iettans tres-inſtamment & bois, & pierres, à peu d'heure briſerent iceluy chariot, ſans pourtant nuire aux pionniers, qui ſe retiroient à la concauité ia faite, ny iamais les retarder de ſaper. Quoy d'abondant? au lendemain de grand matin, les murailles tumberent : les noſtres entrans auec bruit, les ennemis ſe tranſporterent au plus haut de la cité : mais apres, ayans veu les noſtres laiſſer ledit Fauxbourg, & ſe retirer au bas, ſoudain ſortans de la cité, chaſſans pluſieurs des noſtres, en ayãt tué pluſieurs pour la difficulté de l'iſſue, mirent le feu par tout le fauxbourg, & ſ'en fuirent derechef au haut de la cité. Aduint en ceſte campée vne choſe qui n'eſt digne d'eſtre obmiſe, ains d'eſtre tenue pour admirable: on diſoit qu'au cãp il y auoit enuiron cinquãte mil hommes: mais les ennemis vindrent à deſtruire tous les moulins des enuirons : de maniere que les noſtres ne pouuoient auoir du pain, que de bien peu de villages, qui eſtoient aux enuirons : & toutesfois le pain y eſtoit ſi abondant, que chaſcun le voyoit à vil pris. Les Heretiques diſoient que c'eſtoit l'Abbé de Ciſteaux, qui auoit amené des Diables en figures d'hommes, pourautant qu'il ſembloit aduis que les noſtres ne mangeoient pas.

Prouidence de Dieu grande enuers ſes loyaux ſoldats.

Comme les Carcaſſonnois ſe rendirent par compoſition aux Croiſez. CHAP. XX.

CEs choſes ainſi paſſées, les noſtres eurent conſeil, comme ils deuoient prendre la cité, ſe prenans garde que d'y faire comme auoit eſté faict à Beſiers, ce ſeroit la deſtruire, & conſumer tous les biens d'icelle: & par ce moyẽ deſtituer celuy, à qui la garde du pays ſeroit baillée, du moyen de pouuoir viure, & pouuoir tenir ſoldats pour la garder. Adonc au conſeil des Barons la paix a eſté faite en ceſte façon: Il a eſté ordõné, qu'ils ſortiroient tous nuds, & que le Vicomte ſeroit baillé en ſeure garde. tous les biens duquel demeureroient à celuy Seigneur futur de ladite terre, pour la neceſſité ſuſdite: & a eſté fait ainſi. Ils ſont donques ſortis tous nuds, n'apportans riẽ, hors mis les pechez. Et alors a eſté accompli ce qui auoit eſté predit par le venerable homme Berenguier Eueſque de Carcaſſonne. Ceſtui-ci preſchant vn certain iour à ſes citoiens, qui ne le vouloient ouyr, pour autant qu'il leur improperoit leur hereſie, leur dit: Vous ne me voulez pas ouyr? croyez m'en, ie ietteray contre vous ſi grand mugiſſement, qu'il y en aura qui viendront des lointaines parties de la terre, pour ruyner ceſte cité: & vous faut ſçauoir qu'ils y entreront, & fuſſent voz murailles & tres-hautes, & de fer:

Conſtance d'vn bon Eueſque et Paſteur.

car n'aurez moien de la deffendre pour voſtre incredulité, afin que receuiez la condigne vẽgence qui vous eſt deuë.

Pour ces propos & ſemblables que le ſainct homme leur entonnoit, vn certain temps leſdits Citoiens le chaſſerent de la cité, prohibãs par vn Herault qu'il n'y euſt celuy, qui par vendition ou achapt communiquaſt auec luy ſur peine de griefue punition. Pourſuiuons donc ce que nous auons cõmencé. La cité rendue, & tous les habitans ſortis d'icelle, on eſlit du camp certains ſoldats qui garderoient facilement les biens de la cité.

Comme le Comte de Mõtfort fut eſleu par deux Eueſques, vn Abbé & quatre gendarmes, Prince de la terre dont eſt queſtion.

CHAP. XXI.

TOutes ces choſes acheuées, les Barons aſſemblerent conſeil entr'eux pour aduiſer de celuy qu'ils deuoiẽt preferer à la ſuſdite terre: & fut preſentée premieremẽt la domination d'icelle au Comte de Neuers, & apres au Duc de Bourgõgne: mais ils ne la voulurent accepter. Deux Eueſques, l'Abbé de Ciſteaux Legat du ſiege Apoſtolique, & quatre gẽdarmes furent choiſis de tout le camp, pour eſlire celuy qui deuoit eſtre preferé à telle charge: leſquels promirent d'eſlire ſelon Dieu & cõſcience, celuy qu'ils cognoiſtroient le plus vtile. Ces ſept cy cooperans les ſept dõs du ſainct Eſprit regardans miſericordieuſement la terre, eſleurent l'homme fidelle & catholique, honneſte de mœurs, adroit aux armes, Simon Comte de Montfort. Soudain l'Abbé de Ciſteaux, Legat du ſiege Apoſtolique & chef de ce negoce, enſemble le Duc de Bourgongne & Comte de Neuers ſ'en vindrent le trouuer, luy donnant aduis, & le priãt de prendre la charge & l'honneur. Ce qu'ayãt treſ-inſtãment refuſé l'homme diſcret, ſe confeſſant incapable de telle charge, & indigne de ſi grand hõneur, ſoudain l'Abbé de Ciſteaux & le Duc de Bourgõgne ſe mirent à ſes pieds, luy faiſans leur petition & demande par prieres & oraiſons: mais le cõte touſiours refuſant, l'Abbé occaſiõné d'vſer de l'authorité de ſa legation, luy commanda treſeſtroitement, en vertu d'obedience, faire ce dont eſtoit requis.

La Nobleſſe n'eſtoit pas enuieuſe ſur l'heur d'autruy en ce tẽps.

Comme le Comte de Montfort print le gouuernement de la terre.

CHAP. XXII.

ADonc le ſuſdit Simon print le gouuernement de la terre à la loüange de Dieu, honneur de ſon Egliſe, & depreſſion de l'Heretique impieté. Et faut ioindre icy quelque choſe digne d'eſtre referée, qui aduint en France quelque peu auant au comte de Montfort. Quelque iour Guido Abbé des Valées Sernay, dont eſt cy deſſus parlé, & qui entant qu'il pouuoit auançoit l'affaire de la foy contre les Heretiques, reuenoit deuers le Duc de Bourgõgne, de qui il auoit lettres adreſſantes au comte de Montfort, pour le ſemondre & prier de ſ'apreſter quant & luy à la guerre de Ieſus chriſt contre les Heretiques, luy prometant y offrir beaucoup de dons ſ'il ſe vouloit ioindre auec luy, & luy aquieſcer: & aduint qu'arriuãt ledit Abbé, trouua le comte en l'Egliſe d'vn certain chaſteau ſien nommé Rochefort, occupé à certains affaires. cõme l'Abbé l'eut appellé pour luy cõmuniquer les lettres de la part du Duc, paſſant le comte par le cœur de l'Egliſe, print le Pſautier qu'il trouua ſur le Poulpitre, & par diuine inſpiration l'ouurit expreſſemẽt, & poſãt le doigt ſur la premiere ligne qu'il rẽcõtra, diſt à l'Abbé: interpretez moy ceſte eſcriture. Le lieu de l'eſcriture eſtoit ceſtui-cy: Dieu a donné commandement de toy à ſes Anges, afin qu'ils te regardent en toutes tes voyes: ils te porteront aux mains, afin que d'auãture ton pied ne heurte contre la pierre: ce que par diuine diſpẽſation preueut l'iſſue de l'affaire approuuée manifeſtement.

Ceſtui-cy aimoit à eſtre à l'Egliſe.

Cas aſſez noble.

Deſcription des dons de l'eſprit, & du corps dont le noble Comte de Montfort eſtoit doué.

CHAP. XXIIII.

ET pour-autant que l'occaſion ſ'offre, & l'ordre raiſonnable le requiert, ioignons icy ce qu'auõs cogneu du noble Cõte de Montfort. Premieremẽt il eſtoit d'excellente extraction, robuſte & beaucoup exercé aux armes. Et pour nous approcher à parler de ſa forme, il eſtoit grand, auoit belle perruque & elegante face, beau regard, eminẽt des eſpaules, les bras eſtendus: en general elegãt en tout ſon corps, agile & adextre de tous ſes mẽbres, & de nulle partie de ſõ corps meſpriſable, voire entre ſes enuieux. Allons d'abondant à ſes plus grandes qualitez: il eſtoit facond & affable, familier & aimable en cohabitatiõ, & en chaſteté treſnet, & le premier en humilité, orné de ſageſſe, ferme en ſon propos, en conſeil prouident, iuſte en iugement, aux exercices de la guerre prõpt, en tous ſes affaires bien aduiſé, graue à cõmencer les actes, & non iamais laſſé à les pourſuiure, adonné du tout au ſeruice diuin. O prudẽte election! ô ſage cry des pelerins! qui ſe ſont pourueuz par election d'vn homme ſi fidelle, pour la defenſe de la foy catholique, qui a voulu preferer vn homme ſi propre & vtile à toute la Republique chreſtienne & negoce de Ieſus Chriſt cõtre les peſtilẽts Heretiques. Tel eſtoit beſoin que fuſt l'exercite de Dieu regy par homme exercité & orné, comme deſſus eſt dit, & par noble extractiõ, ſincerité de mœurs, & probité militaire : Tel, tel (diſ-ie) a eſté beſoin d'eſleuer pour la tuitiõ & defenſe de l'Egliſe en ſes perils, & ſous la tuition de qui l'innocẽce Chreſtiẽne demeuraſt aſſeurée, & afin q̃ l'Heretique impieté preſumptueuſe, & la temerité de l'erreur deteſtable n'eſperaſt impunité de ſon meffait. Aſſez proprement a il eſté enuoyé natif de Montfort (l'Egliſe prochaine du naufrage) par Ieſus Chriſt vray Mõt fort, & ſuſcité pour la defendre des perſecuteurs Heretiques. Et eſt à noter, que biẽ qu'on peut trouuer aucuns cõparables à luy en certaines graces, ſi oſeray-ie pourtant dire hardiment, qu'à grande difficulté pourroit on trouuer hõme tant accõply en dõs naturels & gratuits: & que la largeſſe des dons abondãment exhibez eſleuaſt ſi peu. A cauſe dequoy, & afin que ſa grãdeur ne l'eſleuaſt par trop, Dieu luy a dõné vn eſguillon d'vne inſtãte ſollicitude & vrgẽte pauureté. Car cõme Dieu le magnifioit par ſes prouëſſes militaires, cõme ſont prinſes des chaſteaux, deffaites d'ennemis, de meſme il le vexoit par preſque infinis ſoucis, & le deprimoit par pauureté ſi neceſſiteuſe, qu'à peine auoit il loiſir de ſe repoſer, moins d'eſtre orgueilleux. Et cõme ainſi ſoit que la vertu d'vn homme ſi treſexcellent doiue eſtre à plain cogneuë, il plaira au Lecteur ne m'eſtimer faſcheux, ſi d'auanture ie redige par eſcrit certains actes que i'ay veu de luy le temps paſſé.

De la benignité dont vſa le Comte Simon de Mont-fort enuers les Iadres, & reuerence qu'il auoit à l'Egliſe Romaine.

CHAP. XXIIII.

VN temps eſtoit que le Comte Simõ de Montfort, & Guido Abbé des Valées Sernay, qui fut apres Eueſque de Carcaſſonne, & dont nous auons ſouuent parlé cy deſſus, auec certains Barons de France, ſ'en alloiẽt outre mer: & comme les Nobles de France virent la treſopulẽte cité de Veniſe, où il falloit neceſſairement par mutuels & communs frais entrer dãs mer, ils louërent leurs nauires à grãd pris. Là eſtoiẽt les plus nobles de toute la France, & entre autres le Comte de Flãdres de Boldouin, & Andry ſon frere, le Cõte de Blais Louys, le noble Comte de Montfort, & pluſieurs autres qu'il ne ſeroit facile à compter. Et les citoiens de Veniſe, hommes fins & peruers, voyãs noz pelerins pour le pris deſmeſuré des nauires epuiſez, & preſque du tout taris de pecune, voire n'ayans dequoy payer (car il ſ'en falloit vne grande partie) le loüage des Nefs, prinſe occaſion de ce que les noſtres leur ſembloiẽt eſtre aſtraints & ſuiets à eux, les accõpagnerẽt à deſtruire vne certaine cité Chreſtiẽne qui eſtoit au Roy d'Hongrie nommée Iadres: où eſtans paruenus noz pelerins, comme eſt la couſtume d'vn camp, ficherent leurs têtes aupres des murailles de la cité. Mais le Comte de Montfort & l'Abbé des Valées, ne ſuyuãs pas les trouppes à mal faire, n'allerẽt ſe camper auec les autres, ains ſe logerent bien loin de là. Ce-pendant noſtre ſainct pere le Pape enuoya lettres à tous pelerins, & par icelles mandement, ſur peine de perte de l'abſolution à eux faite, & de griefue excommunication de n'endommager en façon quelcõque la cité de Iadres. Leſquelles lettres, comme vn certain iour l'Abbé des Valées communiquoit à la nobleſſe, les Venitiens à ceſte cauſe le voulans tuer, le noble Comte Simon de Montfort ſe leua du milieu d'eux, & ſ'oppoſant aux Venitiens leur reſiſta: afin qu'ils ne tuaſſent l'Abbé ſuſdit, & aux citoiens Iadrois qui eſtoient là pour demander la paix, en la preſence de tous les Barons parla en telle ſorte. Ie ne ſuis pas venu icy (dit-il) pour deſtruire les Chreſtiens, & ſi ne vous feray aucun dõmage, & quoy que les autres facent, ie vous aſſeureray de moy & des miens. C'eſt le propos de ceſt homme treſadroit: lequel acheué, ſoudain luy & les ſiens ſortirent du conſeil. Que tardons nous plus? les Barons du camp ne deferans en rien au mandemẽt Apoſtolique, prennent & deſtruiſent la cité. A cauſe dequoy ils ont eſté miſerablement excommuniez de Dieu, comme ie puis teſmoigner, ayant veu & leu les lettres contenãs l'Apoſtolique excommunication: mais le Comte de Montfort ne voulut aquieſcer à l'opinion de pluſieurs, pour deuoier du vray : ains ſortãt de la compagnie des pecheurs: auec grand ennuy & deſpens, cheminant par terre deſerte & ſans chemin, apres beaucoup d'ennuis & labeurs, paruint à vne treſ-noble ville d'Apulie nommée Brunduſium : & là loüant des Nefs, ſ'achemina montant d'vne vite courſe outre mer: où il demeura vn an ou plus, ſ'exerçant contre les Payens par beaucoup de prouëſſes militaires: la pluſpart des Barons, qui cõtre le deuoir & prohibition à eux faite ſacagerent la cité de Iadres, morts, il retourna ſain & ſauue, auec honneur en ſon pays : & deſlors il commença les triomphes qu'il a depuis heureuſement conſommez. Tels triomphes deuançoiẽt alors l'honneur, qu'il a depuis obtenu à la depreſſion des Heretiques. Et n'eſt à taire, qu'eſtant tel & ſi grand, Dieu l'a pourueu d'vne aide ſemblable à luy : c'eſt à dire, d'vne femme qui eſt, pour le faire court, ſage & ſoucieuſe d'vne ſolicitude & ſageſſe ornée de Religion, en la Religion inſtruitte & informée par vne ſage ſollicitude, tous les deux enſemble excitans la Religiõ. En ſomme, Dieu auoit beneit ladite Comteſſe en procreation de lignée : car le Comte auoit d'elle pluſieurs & fort beaux enfans. Ces choſes deduites à la loüange dudit Comte, apreſtõs nous à pourſuiure l'ordre de noſtre diſcours.

Comme le Duc de Bourgõgne demeura en la terre acquiſe, & le Comte de Neuers ſ'en retourna.

CHAP. XXV.

APres que le Comte de Montfort a eſté eſleu à la mode, & ſuyuant l'ordre cy deſſus exprimé, ſoudain l'Abbé de Ciſteaux & luy aborderent le Duc de Bourgongne & le Comte de Neuers, les ſuppliant demeurer encore quelque peu au ſeruice de Ieſus Chriſt : car ores reſtoit à prendre & acquerir beaucoup de tresforts chaſteaux que les Heretiques tenoient : & pour en obmettre autres innumerables, nommément trois aux enuirons de Carcaſſonne , forts chaſteaux & treſmunis, auſquels habitoiẽt les plus capitaux ennemis de noſtre foy qui fuſſent pour la ſaiſon. D'vne part eſtoit Nimerbe, de l'autre le chaſteau de Termes, & d'autre Cabaret. Le Duc de Bourgongne hõme benin, acquieſça à ceux qui le prioient, & leur promiſt demeurer auec eux, encores pour quelque temps. Mais le Cõte de Neuers ne voulut en façon quelconque acquieſcer à ceux qui le prioient: ains ſoudain ſ'en retourna vers ſes quartiers. Auſſi ne ſ'accorderent pas bien le Duc de Bourgongne & ce Compte là : mais l'ennemy de paix le Diable, aiguiſoit tellement entr'eux les mutuelles inimitiez, que les noſtres eſtoient tous les iours en crainte qu'ils ſe tuaſſẽt l'vn l'autre. Et

Semblable maladie regne auiour-

d'huy entre la nobleſſe, promoteur du negoce, voire maiſtre le Diable.

preſumoient d'abondãt les noſtres, que le meſme Comte de Neuers n'aimoit gueres le Comte de Montfort, pour-autant qu'il eſtoit familier du Duc de Bourgongne, & qu'il eſtoit venu auec luy des parties Gauloiſes. O combien grande eſt la malice de l'ancien ennemy, contre l'auancemẽt de l'affaire de Ieſus Chriſt! car voyant & enuiant iceluy, a voulu empeſcher ce qu'il a veu à ſon grand regret auãcer : car ores eſtoit ſi grãd le camp des Croiſez, que ſ'ils euſſent voulu, ils fuſſent en peu de temps demeurez victorieux ſur les ennemis de la Foy Catholique : & à peu d'heure marchans d'accord mutuel, euſſent peu acquerir toute la terre. Mais il eſt à penſer (entant que l'humaine raiſon peut baſter) que la ſouueraine miſericorde de Dieu ordonnoit autrement, comme prouiſeur du ſalut de l'humain lignage, qui n'a voulu reſeruer icelle terre aux pecheurs.

Et certes le bon Dieu piteux n'a voulu, & iuſtement, que ceſte guerre eut prõpte fin, pouruoiant par cela de pardon les pecheurs, & de grace plus grande les iuſtes. Pource, peu à peu & ſucceſſiuement a voulu aſſuiettir ſes ennemis, afin que peu à peu le pecheur ſ'emploiaſt à reuencher l'iniure de Ieſus Chriſt, & que par ce moien la guerre prolongée, ſe prolongeaſt auſſi le temps de leur remiſſion.

Comme le Comte de Montfort print le chaſteau de Faniaux.

CHAP. XXVI.

AYant paſſé quelques iours à Carcaſſonne, le noble Comte accõpagné d'vne grãde partie du cãp, ſortit de ladite cité, auec volõté, moiennãt l'aide de Dieu, de paſſer plus outre: bien que la pluſpart de la Gendarmerie ſe fuſt retirée chez ſoy, auec le Comte de Neuers. Leuans donc le camp de Carcaſſonne, le meſme iour planterent leurs tentes au deuant d'vne ville qui ſ'appelloit Alzone. Au lendemain, le Duc donna conſeil au Comte d'aller en vn chaſteau nommé Faniaux, que l'autheur appelle en Latin Fanum Iouis. Certains Gendarmes Aragonnois eſtoient entrez en ce chaſteau là, abandonné de ceux qui le tenoient, pour la crainte qu'ils auoient des Croiſez: car meſme pluſieurs des plꝰ nobles & plus forts chaſteaux auoient eſté abandõnez & vuidez pour meſme cauſe. Le Comte ayant prins peu de ſoldats auec ſoy (le Duc demeurãt auec le reſte de la Gẽdarmerie) ſ'empara dudit chaſteau qu'il munit de ſes gẽs. Et n'eſt à taire que le Comte de Toloſe, qui auoit eſté au ſiege de carcaſſonne, & qui enuioit le bon ſuccez de noz affaires, donna aduis à noſtre Comte de ruiner certain chaſteau voiſin de ſa terre: luy meſme commençant ſous eſpece de bien, de ruiner, ſuiuant la volonté de noſtre Cõte, certains chaſteaux qu'il bruſla, ſous pretexte qu'il

Fanum Iouis.

ne feroit plus la guerre aux noſtres. Ce que faiſoit ce deſloyal & infidele, pour-autant qu'il vouloit que ceſte terre là fuſt deſtruite, & qu'il n'y eut celuy qui luy peut reſiſter.

Comme le noble Comte de Montfort print la ville de Caſtres en Albigeois, ſous ſa iuriſdiction.

CHAP. XXVII.

COmme ces choſes ſe paſſoiét ainſi: les bourgeois d'vne ville nommée caſtres au terroir Albigeois, vindrent à noſtre comte, preſts à le receuoir pour ſeigneur, & faire ſa volonté. Le Duc donc dõna aduis au cõte d'aller prendre laditte ville, qui eſtoit cõme chef de tout l'Albigeois. Ce qu'il feit, accompagné de peu de ſoldats, laiſſant le Duc auec le reſte du camp. Et eſt aduenu, que comme il eſtoit audit lieu, ayant receu le chaſteau, & receuant l'hommage des habitans, les Gendarmes d'vn certain & treſ-noble chaſteau prochain d'Alby nõmé Lombers, vindrent à luy, preſts à faire enuers ledit comte, ce qu'auoient deſia fait les habitãs de caſtres. Mais le noble comte ne voulut aller auec eux, pour le deſir qu'il auoit d'aller au camp, receuant toutefois ledit chaſteau de Lombers ſous ſa protection, iuſques à ce qu'il eut l'opportunité d'y aller.

Comme de deux Heretiques de Caſtres, l'vn fut conuerty & deliuré, & l'autre demeurant opiniatre, bruſlé.

CHAP. XXVIII.

IE n'ay pas voulu obmettre d'eſcrire le miracle aduenu en la ville de caſtres, en la preſence du comte. Deux Heretiques luy furẽt preſentez, l'vn deſquels eſtoit parfait en la ſecte Heretique, & l'autre eſtoit comme nouice & diſciple du premier. Le cõte apres meure deliberation, voulut que tous deux fuſſent entendus. Mais celuy qui eſtoit comme diſciple de l'autre, touché interieurement de douleur de cœur, commença à auoir cõtrition, & promiſt d'abjurer libremẽt l'Hereſie, & obeir en tout & par tout à la ſaincte Egliſe catholique & Romaine: laquelle confeſſion ouye, grande altercation a eſté faite entre les noſtres : car aucuns diſoient, que d'autant qu'il eſtoit preſt à exhiber ce qu'il auoit promis, il ne deuoit eſtre condamné à mort. D'autres au contraire le iugeoient digne de mort, partie pour-autant qu'il eſtoit manifeſte qu'il auoit eſté Heretique, & partie auſſi pour-autãt qu'on penſoit qu'il promiſt cela, plus pour la crainte de la mort prochaine, que pour volonté qu'il euſt d'eſtre obſeruateur de la Religion chreſtiẽne. Que diray-ie plus? le Cõte aquieſ-

Iugement prattiquable en ce temps.

ça que tous deux fuſſent bruſlez, auec intẽtion qu'à ceſtui-cy eſtant bien contrit,le feu ſeruiroit d'expiation pour les pechez,ou ſ'il parloit faintement,receuroit la pareille de ſon infidelité. Tous deux liez de durs & forts liẽs par les cuiſſes, par le ventre & par le col, & les mains renuerſées ſur le dos: & là on ſ'informe auec celuy qui ſembloit eſtre cõtrit, en quelle foy il vouloit mourir:lequel dit:I'abjure l'Heretique impieté, & veux mourir en la foy de la ſaincte Egliſe Romaine, priant à Dieu que ce feu me ſoit pour Purgatoire. Le feu ſoudain fut allumé aux enuirons du pal,où ils eſtoient attachez, & celuy qui auoit eſté parfaitement Heretique, bruſla, & l'autre les liens tresforts ſoudain rompus, ſortit ſain du feu: tellement qu'ẽ luy n'aparoiſſoit aucune marque de bruſlure, excepté (qui eſt à noter) qu'au bout des doigts il fut quelquepeu bruſlé.

Comme en vain le chaſteau de Cabaret fut aßiegé.

CHAP. XXIX.

REtournant le comte de Mõtfort du chaſteau de Caſtres, reuint en noſtre camp qu'il auoit laiſſé vers carcaſſonne:lequel arriué,le Duc de Bourgõgne fut d'aduis,enſemble tous les gendarmes du cãp,de tendre droit au chaſteau de Cabaret, pour aduiſer ſi on auroit moien de les vexer, ou forcer par aſſaut. Faiſant donc marcher le camp, aborderent ledit chaſteau de demie lieuë, & là planterent leurs tentes. Au lendemain chacun ſ'arma, & la plus part des ſoldats aſſaillirent le chaſteau: mais peu proufitans, furent occaſionnez de ſe retirer en leurs tentes.

Comme le Duc ayāt fait priſonniers les Comtes de Caſtres & Mirepoix, print gratuitement les villes de Pamies & Sauerdun.

CHAP. XXX.

LE iour ſuiuant, le Duc de Bourgongne ſe departit du cāp, & le troiſieſme iour apres grād nombre d'autres gendarmes ſoldats ſ'en departirent, auſſi pour ſ'en retourner chaſcun chez ſoy, laiſſans le Comte preſque ſeul, & comme deſolé: car il n'auoit que trente ſoldats, qui eſtoient venuz de France auec certains pelerins amateurs du ſeruice de Dieu, & du Comte de Montfort. Le camp doncques retiré, le noble Cōte vint à Finiaux, où eſtant arriué, ſoudain vint à luy le venerable Abbé de ſainct Anthonin de la ville de Pamies au terroir de Toloſe, le priant ſe vouloir tranſporter iuſques en ſon Abbaye, luy promettant liurer le chaſteau de Pamies. Et comme le Comte ſ'y acheminoit, paſſa à Mi-

Voy ſemblables Tragedies en ce temps.

repoix, qu'il print ſoudain : & eſtoit ce chaſteau là la taniere des Heretiques & Routiers, duquel le Comte de Foix eſtoit Seigneur.

Ce chaſteau prins,le Comte marcha vers Pamies, & fut receu hõnorablement par l'Abbé, qui ſuiuant ſa promeſſe luy liura le chaſteau qu'il receut faiſant pour le deuoir hommage à l'Abbé: car la proprieté d'iceluy luy appartenoit,& à ſon chapitre.Et eſtoient les Chanoines dudit chapitre reguliers , & par ce moien priuez d'auoir riẽ de particulier,& qui ne prouint de l'Abbé. Mais le treſmechãt Comte de Foix qui deuoit tenir ledit chaſteau de l'Abbé, vouloit approprier tout à ſoy , cõme nous monſtrerons cy apres.Cela fait,noſtre Comte vint à Sauerdun , d'où les Bourgeois ſe rendirent ſans aucune contradiction . Et eſtoit le chaſteau de Sauerdun auſſi au Comte de Foix.

Comme le Comte de Montfort print Alby & Lombers. CHAP. XXXI.

NOſtre Comte retournant à Faniaux, ſe propoſa d'aller receuoir le chaſteau de Lombers, dont a eſté parlé cy deuant.Et n'y auoit en ce chaſteau là plus que de cinquãte ſoldats.Il y paruint,& y fut honorablement receu, & luy promirent tous les ſoldats d'obeir à ſa volonté,differans ce-pendant iuſques au lendemain. Et au grand matin commencerent à conſpirer contre le Côte Simon, tant qu'ayant treiné leur cõſeil iuſques à neuf heures, leur prodition fut deſcouuerte au cõte,qui ſoudain faignant certaine occaſion,ſortit du chaſteau. Ce que cognoiſſans les proditeurs,le ſuiuirent:& eſmeus de crainte,luy rendirent le chaſteau: feirent hommage, & iurerent fidelité. De là le comte Simon vint à Alby cité,que le Vicomte de Beſiers auoit tenue: & l'Eueſque d'Alby Guillaume,principal Seigneur de la cité, le receut gratieuſement pour Seigneur, & luy liura la cité. Quoy plus? le cõte Simon receut alors tout le Dioceſe d'Alby,exceptez bien peu de chaſteaux,que le cõte de Toloſe tenoit au Vicõte de Beſiers. Ces choſes deuëment acheuées, le comte Simon ſ'en retourna à carcaſſonne.

Comme le Comte Simon renforça le chaſteau de Limons, & ſe campa deuant le chaſteau de Priſſant.

CHAP. XXXII.

PEu de iours apres le Comte alla en vn certain chaſteau qui ſe nõme Limons, au terroir Reddois, pour y mettre des munitions. Ce chaſteau ſe rendit à luy ſoudain apres la prinſe de Carcaſſonne. S'acheminant là,il print pluſieurs chaſteaux,que les ennemis de l'Egliſe Catholique tenoient, & pendit pluſieurs malfaicteurs iuſtemẽt, & ſelon leurs demerites. Retournant donq' du chaſteau de Limons, vint en vn certain chaſteau prochain de Carcaſſonne, appartenant au Comte de Foix, nommé Priſſant, lequel il aſſiegea: & eſtant audit ſiege, ſuruint le cõte de Foix, qui luy promit obeïr en tout & par tout aux commandemens de l'Egliſe catholique, exhibant ſur telle promeſſe ſon propre enfant en oſtage. Somme toute le comte leua le ſiege, & ſ'en retourna à carcaſſonne.

De la premiere cautelle, dont Pierre Roy d'Aragon vſa contre le Comte de Montfort.

CHAP. XXXIII.

LE Roy d'Aragõ Pierre, à qui appartenoit la cité de carcaſſonne, ne voulut receuoir pour Seigneur le cõte de Montfort, ains vouloit auoir carcaſſonne. Mais vn certain iour voulant aller à Montpellier, & n'oſant, manda au comte de Mõtfort de ſe trouuer au deuãt de Narbonne.

Cela faict, le Roy & le comte vindrent à Montpellier, où ayant demeuré quinze iours, ne fut poſſible perſuader au Roy de receuoir le comte en Seigneur, & luy rendre hõmage. Et d'abondant, manda ſecrettement aux Gentilshommes de toute la Vicomté de Beſiers & carcaſſonne, leur perſuadant de reſiſter à l'Egliſe catholique, & au comte: auec lequel ne vouloit qu'ils feiſſent aucun accord, leur promettant mourir auec eux, pour deffaire noſtre Comte. Aduint comme le comte ſ'en retournoit de Montpellier, qu'on luy apporta nouuelles,que pluſieurs des gendarmes de Beſiers, carcaſſonne & du Dioceſe d'Alby, ſ'eſtoient reuoltez & ſortis de la fidelité promiſe, comme eſtoit vray. De maniere que les traiſtres auoient aſſiegé certains ſoldats du Cõte en vne tour d'vne Bourgade pres de carcaſſonne, dãs laquelle entre autres eſtoient Emeric & Guillaume de Paſſiac ſoldats. Ce qu'ayant ouy le comte,ſe haſta, deſirant eſtre pluſtoſt en ladite bourgade, que ſes ſoldats ne fuſſent prins. Mais ne luy eſtãt poſſible, pour le deſbord du ruiſſeau nommé Saraſſe,les eaux eſtans groſſes preſque par tout, fut contraint d'aller à Carcaſſonne,ne pouuant autrement paſſer ce ruiſſeau. Et ce pendant il fut aduerti de la prinſe de ſes ſoldats.

Comment ceux du chaſteau Cabaret prindrent deux ſoldats du Comte, & de la mort de Raimond Roger Vicomte de Beſiers.

CHAP. XXXIIII.

IL aduint lors que le comte eſtoit à Montpellier, que Burgard de Marſillac,Gobert de Finac, & autres certains gẽdarmes,que le Comte auoit mis auec ledit Burgard en vn fort chaſteau au Dioceſe de carcaſſonne, pourſuiuirent leurs ennemis iuſques au chaſteau Cabaret. Il y auoit vn chaſteau pres de carcaſſonne tres fort, & preſque imprenable, & muni de beaucoup de ſoldats. Ce chaſteau là reſiſtoit à la chreſtienté ſur tous les autres : car là eſtoit la fontaine d'Hereſie:veu meſme que le Seigneur du chaſteau Pierre Roger enuieilli des iours mauuais, eſtoit deſcouuert ennemy de l'Egliſe catholique. Aduint auſſi,que comme Burcard & Gobert ſ'approcherent de cabaret,les ſoldats dudit chaſteau poſez aux embuſches les enueloperent : tellement que Burcard fut prins , & Gobert ne ſe voulant rendre aucunement,tué: amenans Burcard à cabaret, ils le mirent en vne tour du chaſteau,où ils le tindrent aux liẽs l'eſpace de ſeize mois, ou enuiron.En meſme temps, & auant que le cõte retournaſt de Mõtpellier, mourut Roger Vicomte de Beſiers à carcaſſonne au Palais, où il eſtoit priſonnier, apres auoir eſté long tẽps malade.Retournons à preſent à l'ordre de noſtre narration.

De la trahiſon & cruauté de Gerault Pepios,contre le Comte & les ſiens. CHAP. XXXV.

LE comte retourné de Montpellier à carcaſſonne, Gerault de Pepios ſoldat Minerbois, qui eſtoit grandement familier & aimé du comte, à cauſe dequoy luy auoit baillé la charge des chaſteaux prochains de Minerbe, proditeur & tres cruel ennemy de la Foy, niãt ſon maiſtre, & la loiauté qu'il luy auoit promiſe, mettant en oubly les benefices & amitiez, que le cõte luy auoit departis, ſe ſepara de la loiauté qu'il luy deuoit inuiolablement garder: que ſ'il ne vouloit auoir reſpect à la foy promiſe, pour le moins ſe deuoit il ſouuenir de la promptitude d'amour & benignité, dõt le Comte auoit vſé en ſon endroit: & par ce moyen bannir de ſoy vne telle cruauté. Venant donques Gerault auec certains autres ſoldats ennemis de la foy, en vn certain chaſteau du Comte, nommé Puiſoriguier au terroir de Beſiers, prindrent deux ſoldats du comte, qui gardoient le chaſteau auec pluſieurs ſeruiteurs, leur promettant auec iuremens la vie ſauue, & d'abondant les conduire iuſques à Narbonne auec tout leur bagage. Ce qu'ayant ouy le comte, vint auec la plus grande viteſſe, dont ſe peut apperceuoir, audit chaſteau: mais non ſi toſt, que Gerault & ſes complices ne ſ'en fuſſent emparez. Et venant le comte audit chaſteau, le voulut aſſieger: mais Emeric ſeigneur de Narbonne, qui eſtoit là auec luy & les ſiens, ſoubdain ſ'en retournerent: de maniere que le comte ſe voyãt preſque ſeul, ſe retira celle nuict en vn chaſteau nommé capeſtan, auec deliberation de ſ'en retourner le lendemain de grand matin. Et ſuruint au ſuſdit chaſteau vn cas admirable,

Tour des vrais politiques qui recullent aux bons coups.

qui n'eſt à obmettre: Gerault eſtant arriué audit chaſteau Buiſoriguier, & l'ayãt prins, meſpriſant le pact qu'il auoit fait de conduire ſans dommage iuſques à Narbõne, ceux qu'il auoit prins, mettant cinquante ſeruiteurs du Comte en priſon en vne tour du chaſteau, fut cõtraint ſur la minuit ſ'enfuyr, de peur d'eſtre le iour ſuiuant aſſiegé par le Comte. Et pour-autant qu'il n'eut moyen d'amener auec ſoy les priſonniers enfermez dans la tour, pour la haſte qu'il auoit, les mettant en la foſſe d'icelle tour, commanda qu'on leur iettaſt du feu deſſus, des pierres, & tout ce dõt on ſe peut apperceuoir, iuſques à ce qu'ils fuſſent morts. Et ſoubdain delaiſſant le chaſteau, amena auec luy deux ſoldats du Cõte, qu'il auoit prins, & arriua à Minerbe. O tres-cruelle trahiſon! Au grand matin le Comte retourné audit chaſteau, le trouuant vuide, renuerſa tout ſans deſſus deſſoubs le fort, & trouuant ceux que Gerault auoit mis en la foſſe, où ils auoient demeuré trois iours ſans mãger au peril d'eſtre bruſlez ou bleſſez, les feit tirer de là. O grãd miracle! o choſe nouuelle! Le Comte paſſant outre, feit raſer pluſieurs chaſteaux appartenans à Gerault. Et peu de iours apres reuint à Carcaſſonne le ſuſdit proditeur Gerault, amenãt priſonniers les ſoldats du Comte à Minerbe, peu ſoucieux de la promeſſe qui leur auoit eſté cõfirmée par ſerment. Et bien qu'il ne les meit à mort, ſi leur creua il les yeux: & d'abõdant, leur ayãt coupé les oreilles, le nez, & les leures d'enhaut, leur commanda s'en retourner tous nuds au Côte. Et cõme il les eut chaſſez tous nuds, le vent & la gelée les tormentant (car il faiſoit vn hyuer tres-apre) l'vn des deux (choſe qui ne ſe doit ouyr ſans larmes) mourut en quelque fumier, & l'autre (comme i'ay ouy de ſa bouche) fut conduit par quelque pauure à Carcaſſonne. O crime meſchant, & cruauté non ouye! mais ces choſes ne ſont que cõmencemẽt de douleurs.

Comme le venerable Abbé des Valés vint de France, pour la conſolation des fidelles deſolez à Carcaſſonne.

CHAP. XXXVI.

EN ce meſme tẽps le venerable Abbé des Valées Sernay, nommé Guido, homme prudent & bon, & qui embraſſoit l'affaire de Ieſus Chriſt d'vne admirable affectiõ, & qui ſur tous apres l'Abbé de Ciſteaux l'aduançoit, vint de France à Carcaſſonne, pour conforter les noſtres, qui eſtoient pour lors en grande deſtreſſe: & aimoient de telle ardeur les affaires de Ieſus Chriſt, que dés le commencement du negoce, ils auoient diſcouru par toute la France. Ce pendant ceux qui eſtoient en la cité de Carcaſſonne, eſtoient conſtituez en tels troubles, & en telle crainte que preſque n'eſperoient ſe pouuoir garentir, q̃ par fuite: car ils ſe voioiẽt de toutes parts enuirõnez d'infinis & tresforts ennemis:mais l'homme de vertu,au moyen de celuy qui donne victoire des tentations, appaiſoit tous les iours par ſalutaire admonitiõ, leur crainte & deſcouragement.

Comme Robert de Mauuoiſin arriua, venant de la Cour de Rome.

CHAP. XXXVII.

AV meſme tẽps ſuruint auſſi Robert de Mauuoiſin, que le Cõte auoit enuoyé à Rome, tres-noble ſoldat de Ieſus Chriſt, homme d'admirable loyauté, parfaite ſcience, & d'incomparable bonté : & qui dés long temps auoit expoſé ſa vie & biens pour le ſeruice de Ieſus Chriſt:& qui principalemẽt auançoit, & auec grand fruict, ce negoce. C'eſt celuy par qui apres Dieu, deuant tout autre, fut renforcée la gendarmerie de Ieſus Chriſt, comme nous monſtrerons cy apres.

De la mort cruelle de l'Abbe de Ciſteaux,tué par Guillaume de Rochefort,pres Carcaſſonne.

CHAP. XXXVIII.

EN meſme tẽps le Cõte de Foix auoit enuoyé vn Abbé de l'ordre de Ciſteaux, de quelque maiſon d'entre Toloſe & Foix, qui ſ'appelle Elna,

pour

pour ſes affaires, aux Legats en la ville ſainct Egide : lequel Abbé retournant, vint par Carcaſſonne, ayant auec ſoy deux moines & vn conuers. Sortant l'Abbé de Carcaſſonne & ſes compagnons, loing enuiron vn mille, ce treſcruel ennemy de Ieſus Chriſt, ceſt inhumain perſecuteur de l'Egliſe Guillaume de Rochefort Eueſque de Carcaſſonne, pour lors leur ennemy, ſoudain ſ'eſleua contre eux, armé contre les deſarmez, cruel contre les benins, felon contre les innocens, non amené d'autre raiſon, ſinon pour-autant qu'ils eſtoient de l'ordre de Ciſteaux: & les batiſt tellement, q̃ l'Abbé auoit trente-ſix playes, & le conuers vingtquatre, & les tua ſur le lieu : & laiſſa aller vn des deux moines demi mort, bleſſé de ſeize playes, & l'autre pour leur auoir eſté quelque peu familier & cogneu, eſchappa ſauue & ſain auec les Tyrans, qu'il ſuiuit. O vilaine guerre! ô confuſe victoire! Noſtre Comte qui eſtoit à Carcaſſonne, oyant tel maſſacre, commanda qu'on enleuaſt les corps des occis, pour eſtre honnorablement enſeuelis à Carcaſſonne. O homme Catholique! ô loyal Prince! Il commanda d'abondant, qu'on donnaſt ordre diligemment à guarir par l'aide des medecins, le pauure religieux à demi mort: lequel fut guari, & reuint en ſa propre maiſon. Mais le Cõte de Foix, qui auoit enuoié l'Abbé & ſes compagnõs pour ſes affaires, receut ſoudain les meurtriers en grãde familiarité, meſme le bourreau, qui auoit tué l'Abbé, qu'il retint chez ſoy : & qui plus eſt, les montures de l'Abbé, que le ſuſdit traitre auoit rauies, furent peu apres trouuées à la ſuitte du comte de Foix. O le meſchant homme! du cõte de Foix di-ie. O le treſmauuais traiſtre! Il ne faut taire, que ſouuent le ſuſdit meurtrier, par vengeance de Dieu iuſte iuge, battu du ſang des meurtris, criant de la terre au Seigneur, a obtenu retribution de ſa cruauté : car celuy qui auoit fait tant & ſi diuerſes playes aux hommes Religieux, peu de temps apres receuant infinies playes des gendarmes de Ieſus chriſt, fut meurtri pour ſes demerites, à la meſme porte de l'egliſe. O iugement iuſte ! ô egale meſure de remuneration! car la loy, par laquelle les inuenteurs de mort periſſent par leur art, n'eſt pas plus iuſte que ceſte retribution.

Du reuoltement de la ville de Caſtres contre le Comte, duquel les ſoldats ſ'en vont.

CHAP. XXXIX.

Par tels reuoltemens en noſtre temps ont eſté ſaiſies en France force villes, entre autres la Rochelle.

LEs bourgeois de caſtres en ce temps là ſe ſeparerent de l'amitié du Comte, & prindrent vn ſoldat, qu'il auoit commis à la garde du chaſteau, enſemble pluſieurs ſeruiteurs: & ne les tuerent point, à cauſe que le comte tenoit certain nõbre de bourgeois de ladite ville pour oſtage à carcaſſonne.

Du reuoltement de la ville de Caſtres, & du chaſteau de Lombers contre le Comte.

CHAP. XL.

DE ſemblable feirent le meſme iour les ſoldats du chaſteau de Lombers, qui ſe ſeparans du Comte, prindrent ſes ſeruiteurs qui eſtoient au chaſteau, qu'ils menerent priſonniers à Caſtres, & les empriſonnerent: mais les bourgeois de Caſtres mirent leſdits ſoldats & ſeruiteurs en vne certaine tour du chaſteau: & eux vne nuict, apres auoir fait vne corde de leurs accouſtremens (cuurant le ſecours de Dieu) ſortans par vne feneſtre, euaderent.

Comme le Comte de Foix ſe ſepara de l'amitié du Comte de Montfort, & comme noſtre Comte perdit Mont-real, par la prodition d'vn preſtre.

CHAP. XLI.

EN la meſme ſaiſon, le Comte de Foix que nous auons dit cy deſſus auoir fait amitié auec les noſtres, s'empara du chaſteau de Precſant proditoirement, & par ce moyen ſe departant de l'amitié du Comte de Montfort, commença à l'expugner plus aigrement que deuāt: car le iour de la ſainct Michel ledit

A la meſme feſte S. Michel, l'an mil cinq cēs ſoixante ſept, & au mois de Septembre, *les Caluiniſtes aſſaillirent leur Roy Charles neufieſme.*

proditeur vint au chaſteau nommé Faniaus, & iettans les eſchelles à la muraille, entrerent les ennemis, & commencerent à diſcourir par le chaſteau. Ce qu'eſtant ſceu par les noſtres, qui eſtoient là dedans en bien petit nombre, les aſſaillans furent cõtrains de ſ'en retourner auec confuſion, meſme iuſques à ſe precipiter dans les foſſez, quelques vns d'eux meurtris ſur la place. Il y auoit d'abondãt pres de carcaſſonne vn noble chaſteau nommé Mont-real, d'où eſtoit vn nommé Aimeric, ſurpaſſant ceux de toute ceſte terre là, apres le comte, en puiſſance & nobleſſe. Ceſt homme, du temps de l'aſſiegement de carcaſſonne, abandonna de peur des noſtres ſon chaſteau de Mont-real vuidé, & ſ'en vint apres noſtre cõte, à qui il fut quelque temps familier: mais peu de iours apres ſe ſepara de Dieu & du comte, comme vn treſmauuais traiſtre. Noſtre comte auoit baillé le chaſteau de Mont-real en garde à vn certain preſtre Frãçois, lequel corrompu par vne diabolique ſuggeſtion, & rendu pire qu'vn infidelle: & peu de temps apres ayant braſſé vne tres-cruelle trahiſon bailla le chaſteau à Aimeric, & habita quelque temps auec noz ennemis. Mais par la diuine ordonnãce du treſiuſte Iuge, le noble comte print ledit traiſtre en vn chaſteau qu'il aſſailloit pres de Mont-real, auec les ennemis de la foy: lequel apres degradé par l'Eueſque de carcaſſonne, & trainé à la queuë d'vn cheual, print retribution digne, &

eſgallant ces demerites. Que nous amuſons nous d'auantage? Tous preſque ſe ſeparerent tellement & d'vne ſi maligne affection de noſtre comte, qu'ayãt en peu de temps perdu enuiron quarante amples chaſteaux ou villes, ne luy en reſtoit plus que carcaſſonne, Faniaus, Saiſac, & les chaſteaux de Limons (dont cy deuant on deſperoit) de Pamies, de Sauerdun, enſemble la cité d'Alby, auec le chaſteau & vilage nommé Ambillet. Et n'eſt à obmettre que pluſieurs de ceux que le noble comte auoit commis aux gardes des chaſteaux, furent ou meurtris par les proditeurs, ou bien renduz percluz, & priuez d'aucuns de leurs membres. Qu'eut ſceu faire le pauure comte? mais qui, conſtitué en tel danger, ne defaudroit, & en ſi grande aduerſité ne perdroit preſque eſperance? toutesfois le tres-noble comte ſe iettant tout en Dieu, & n'ayãt ſceu ſ'eriger en la proſperité, ne peut auſſi eſtre deprimé aux aduerſitez. Ces choſes ici ont eſté faites à l'enuiron de Noë.

Voici la reuolte preſque ſemblable à celle de la S. Michel.

Comme le Pape conceda au Comte de Toloſe qu'il ſe purgeaſt de deux crimes: mais il ne peut.

CHAP. XLII.

Comme ces choſes ſe paſſoient, le cõte de Toloſe alla vers le Roy de France, pour veoir ſ'il pourroit recouurer les peages, qu'il auoit quittez par le commandement des Legats, deſirant par la confirmation & ſecours du Roy, le pouuoir obtenir: car ledit comte les auoit grandement augmentez en ſa terre, à cauſe dequoy il auoit eſté ſouuent excōmunié. Mais ne prouffita en rien auec le Roy, ſur la detention deſdits peages, & ſ'en alla de la cour du Roy en cour de Rome, eſprouuant ſi par aucun moyen il pourroit auoir reſtitution de la terre que les Legats auoient occupée, & tenoient pour leur ſeureté, comme deſſus eſt dit: & meſme pour voir ſ'il pourroit obtenir la grace du Pape. Il faiſoit parade de toute humilité & ſubiection: & eſtāt homme tres fallacieux, promettoit obſeruer curieuſement tout ce qu'il plairoit à ſa ſaincteté luy commander. Mais noſtre S. Pere l'iniuria tellemēt, & confondit auec telles contumelies, qu'il ne ſçauoit preſque du tout quoy faire, quaſi demi deſeſperé: car il l'appelloit incredule perſecuteur de la croix, & ennemy de la foy, comme il eſtoit vray. Toutesfois craignant ſa Saincteté qu'eſtant mis en deſeſpoir, il ne ſe bandaſt, & impugnaſt plus cruellement & plus manifeſtement l'Egliſe, qui eſtoit pupille en la prouince de Narbonne, luy enioignit purgation ſur deux crimes, dont il eſtoit principalement agité: premieremēt ſur la mort du Legat frere Pierre de chaſteau-neuf, & ſur le crime d'hereſie: ſur laquelle purgation ſa Saincteté enuoya lettres à l'Eueſque Rogence en Prouence, & à maiſtre N. mandant que ſi le

Comte ſe pouuoit ſuffiſamment purger de ſes deux crimes ſuſdits, ils le receuſſent en ſa purgation. Ce pendãt maiſtre Milo qui vſoit ſainctement (cõme deſſus eſt dit) par toute la Prouence de la legation à luy commiſe, pour le negoce de la foy & de la paix, aſſembla vn Cõcile en Auignon, où vindrẽt beaucoup de Prelats: & là furent excommuniez & depoſez les citoiens de Toloſe, pour-autant qu'ils auoient meſpriſé d'accomplir la promeſſe faite aux Legats, de chaſſer les Heretiques: & meſme le Comte de Toloſe, ſi d'auenture il attentoit de recouurer les peages qu'il auoit quittez.

Comme le Comte de Toloſe ſe veit fruſtré de l'eſpoir qu'il auoit à l'Empereur, & au Roy de France.

CHAP. XLIII.

REtournant le Comte de Toloſe de la Cour de Rome, ſ'en vint trouuer l'Empereur Othon pour acquerir ſes forces, & par ce moyen implorant ſon aide, faire la guerre au Comte de Montfort: & de là vint au Roy de France, pour le corrompãt par parolles deſguiſées, courber à ſoy ſon affectiõ: mais le Roy qui eſtoit prudẽt & prouident le meſpriſa: car auſſi eſtoit il grandement contemptible. Le Comte de Montfort oyant que le Cõte de Toloſe ſ'acheminoit en France, enuoya mandement expres à ſes ſubiects, d'expoſer ſa terre, & tout ce qu'il auoit au vouloir du comte de Toloſe: car encor' n'eſtoit il ouuertemẽt ennemy: ioint auſſi que le comte de Toloſe auoit promis & iuré, que ſon fils prendroit en mariage la fille du comte Simon de Mõtfort: ce qu'apres au meſpris du iurement, trompeur & inconſtant, il refuſa faire. Voyant donq' le comte de Toloſe qu'il n'auoit rien ſceu auancer enuers le Roy, ſ'en retourna en ſes cartiers à ſa grande confuſion. Retournons à preſent au propos delaiſſé. Le noble comte de Montfort enuironné de toutes parts de ſes ennemis, ſe tint tout l'hyuer gardant diligemment le peu de terre qu'il luy reſtoit, infeſtant quelquefois ſes ennemis. Et n'eſt à taire que bien qu'il euſt infinis ennemis, & bien peu d'aide, ſi n'oſerent ils pourtant l'aſſaillir en plaine campagne. Enuiron le Kareſme le comte entendit la venue de ſa femme qu'il auoit mandée venir de France, accõpagnée de pluſieurs gendarmes: ce qu'ayant ouy, ſe delibera de luy aller au deuant: ce qu'il feit, & ſ'achemina iuſques en vn fort, au terroir Agathois, vulgairement dit le païs qui eſt autour de Montpellier, nommé Peſenas: où la rencontrant, ſ'en retourna diligemment à Carcaſſonne: & eſtant paruenu en quelque chaſteau nommé Chienpendu, luy fut dit que les hommes d'vn certain chaſteau nõmé Montlerci, pres le Monaſtere de Grace, ayant braſſé quelque trahiſon, combattoient ſes ſeruiteurs qui ſ'eſtoient retirez en vne tour du chaſteau. Soudain le Cõte laiſſant la Conteſſe au chaſteau plus prochain, y accourut auec ſes ſoldats: & trouuant le rapport veritable, en feit beaucoup de priſonniers de ceux qui auoiẽt braſſé la trahiſon, qui furent apres pendus. Pluſieurs d'entr'eux ſ'eſtãs apperceus de la venuë des noſtres, iouërent des talons. Apres ce, le Comte & les ſiens ſ'acheminerent vers Carcaſſonne, & paſſans à Alſonne, la trouerent vuide.

Comment le camp fut mis deuant Brom, & les hõmes de là dedans deſmembrez, & priuez des ieux.

CHAP. XLIIII.

PAſſant outre, paruindrent à vn chaſteau nommé Brom, lequel trouuans muny contr'eux, y poſerent le camp, & le prindrẽt dedans trois iours ſans machines & d'aſſaut: où ils trouuerent plus de cent hommes: auſquels creuerent les yeux, leurs couperent le nez, excepté vn, à qui ils laiſſerent vn œil, afin qu'il vint à cõduire ſes complices l'vn apres l'autre, au chaſteau Cabaret. Cela fit faire le Comte, nõ que la cruauté luy pleuſt d'vne telle fractiõ de mẽbres: mais c'eſtoit par ce qu'ils en faiſoiẽt autãt à tous ceux des noſtres, qu'ils pouuoient recouurer. C'eſtoit bien raiſon, que tõbans en la foſſe qu'ils auoiẽt fouïe, ils beuſſent quelque fois le calice qu'ils auoiẽt apreſté à autruy : car le noble Cõte ne ſe plaiſoit iamais à cruauté,ou aux paſſions d'autruy: attendu qu'il eſtoit le plus paiſible qu'autre ſçauroit eſtre: & luy conuenoit manifeſtemẽt le dire du Poëte:

Prompt à retribuer,
Et tardif à peiner.

Et eſtoit marry quand il eſtoit cõtraint d'eſtre cruel Et deſlors noſtre Seigneur,qui ſembloit auoir dormy aucunement en noſtre endroit,publia en nous plus manifeſtemẽt, qu'il auoit volonté de nous communiquer ſa roſée: car en peu de temps nous aquiſmes tout le terroir Minerbois, excepté Minerbe, & vn certain chaſteau nommé Vent-aiou. Aduint vn iour vn miracle aupres de Cabaret indigne d'eſtre obmis. Noz Pelerins eſtoient venuz de France au mandement du comte,& ruinoient les vignes de cabaret. Adonc vn des aduerſaires geta vn trait d'Arbaleſtre à vn des noſtres, qu'il frappa horriblemẽt ſur la poitrine, & ſur le ſigne de la croix qu'il portoit. Chaſcun de nous penſoit qu'il fuſt mort,pour-autant qu'il eſtoit du tout deſarmé.Si demeura-il pourtant tellement ſain,que le trait n'eut iamais moyen de penetrer ſes accouſtremens,tant fut-il peu: ains reſſauta,comme ſ'il eut frappé vne treſdure pierre. O admirable puiſſance! & vertu incomprehenſible de Dieu.

Miracle de la croix.

Aßiegement & prinſe du fort Alaric, qui eſt entre Narbonne & Carcaſſonne.

CHAP. XLV.

ENuiron les feſtes de Paſques le comte & les ſiens ſ'acheminerẽt, & mirent le camp en vn certain chaſteau, entre Narbonne & carcaſſonne nommé Alaric: & eſtoit ſitué ſur vn mont, & de toutes parts enuirõné de rochers: de maniere qu'à grande difficulté & auec dure inatrempence d'air les noſtres y poſans le camp (ceux qui eſtoiẽt dedans ioüãs des talons) y entrerent de nuict: où ils prindrent pluſieurs des ennemis qui furent mis à mort, pour n'auoir peu euader noz mains. De là les noſtres ſ'en retournerent à carcaſſonne, & ne tarderent pas beaucoup à aller à Pamies: car außi ſ'eſtoit aſſemblé pres de là le Roy d'Aragon, le comte de Toloſe & le comte de Foix, pour faire la paix entre le cõte de Foix & noſtre comte: ce que n'ayant peu faire, le Roy d'Aragon & le comte de Toloſe ſ'en allerent à Toloſe. Mais le comte de Montfort dreſſant ſon camp vers Foix, mõtra là ſon admirable probité, par ce que venãt pres du chaſteau, voyãt les ennemis debout à la porte, les aſſaillit auec vn ſeul gendarme, & meſme ſ'enferma dedãs, & fuſt entré auec eux, ſ'ils ne luy euſſent fermé la porte ſur le viſage. Mais retournant du chaſteau , les ſoldats de là dedan luy lapiderēt le gandarme qui eſtoit allé aue luy,attēdu que le chemin par où il falloit paſſer, eſtoit eſtroit & enuironné de murailles. Noſtre comte ayant ruinées les tours, vignes & arbres des enuirons de Foix, ſ'en retourna à carcaſſonne.

Comme les Gentils-hommes Heretiques prierent l Roy d'Aragon de vouloir eſtre leur ſouuerain, & prendre le regime du païs:ce qu'il refuſa faire.

CHAP. XLVI.

EN meſme temps Pierre de Roger Seigneur de Cabaret, Raimond de Termes, & Aimeric Seigneur de Mont-real, enſemble d'autres ennemis de l'Egliſe & du comte, manderent au Roy d'Aragon, qui eſtoit pour lors en ces quartiers, ſ'il luy plairoit ſ'en venir auec eux : à la charge qu'ils le conſtitueroient leur Roy & ſouuerain Seigneur, & luy bailleroient tout les païs en main. Ce qu'ayant ouy noſtre comte, il tint conſeil auec ſes gendarmes, & apres diuers propos de diuerſes perſonnes, le comte & les ſiens furent d'accord, & d'vn mutuel conſentement fut aduiſé qu'ils aſſiegeroient vn certain fort qui eſtoit pres de Mont-real, où eſtoient congregez ceux qui at-

Iamais heretiques ne ſçauroient endurer vn Roy Catholique.

tendoient la venuë du Roy d'Aragon : & faiſoit cela noſtre Comte, pour monſtrer aux ennemis combien peu il les craignoit, bien que le nombre de ſes ſoldats fut petit. Quoy d'abondant? Les noſtres paſſerent outre à l'aſſiegemẽt de ladite fortereſſe, qui ſe nomme Bellegarde. Le lendemain vint le Roy d'Aragon pres de Mont-real : ce-pendant ceux qui l'auoiẽt appellé, emploierent pluſieurs iours à faire prouiſion de forces viures. Ils ſortirent de Montreal à l'arriuée du Roy, & le prierent d'entrer en la ville: afin qu'ils luy feiſſent hõmage, comme luy auoient mandé. Cela vouloient-ils faire pour chaſſer le Cõte de Montfort du païs: mais le Roy, ſoudain qu'ils arriuerẽt vers luy, leur demanda qu'ils luy baillaſſent les munitions, & chaſteau de Cabaret: & leur dit d'abõdant, que ſ'ils le vouloiẽt ſaiſir des munitions qu'ils auoiẽt, à tout heure qu'il voudroit qu'il les receuroit à hommage. Et ayant tenu leur conſeil entr'eux, prierent de rechef le Roy de vouloir entrer à Mõt-real, pour receuoir l'accompliſſement de leur promeſſe. Mais le Roy n'y voulut iamais entrer, ſ'il ne luy promettoit faire ce qu'il vouloit. A quoy ne voulans conſentir, chaſcun d'eux ſ'en retourna du lieu du colloque auec confuſion. Mais le Roy enuoya le Comte de Montfort, & luy manda pour ſçauoir ſi le Comte de Foix eſtoit audit aſſiegement, le priant de luy vouloir donner trefues durant la feſte de Paſques, pendant le-

Le ſeigneur de Belle garde Heretique.

quel temps la fortereſſe fut abãdonnée des ennemis, & ſaiſie des noſtres.

Comme Minerbe fut aßiegée & rendue, & cinquante Heretiques bruſlez.

CHAP. XLVII.

L'An mil deux cens & dix enuiron la feſte ſainct Ieã Baptiſte les citoiens de Narbonne manderent à noſtre comte, que ſ'il luy plaiſoit d'aſſieger Minerbe, ils l'aideroient de toute leur puiſſance. Cela faiſoient-ils, pour-autant que ceux de Minerbe les importunoient fort. Et plus les eſmouuoit l'amour militaire, que le zele de la Religiõ chreſtienne. Mais le comte manda à Aimeric Seigneur de Narbonne, enſemble aux citoiens, qu'il entendroit volontiers à l'aſſiegement de Minerbe, pourueu qu'il fuſt mieux ſecouru d'eux qu'il n'auoit eſté au paſſé : meſme qu'ils perſeueraſſent auec luy, iuſques à la prinſe dudit fort. Ce que luy ayant promis, ſoudain ſe haſta, pour auec ſes ſoldats ſ'aller camper deuant Minerbe. Où eſtans paruenus, le comte de Montfort miſt ſes tentes vers Orient, & vn certain gẽdarme dudit comte nommé Guido de Luther, auec les eſtrangeres nations ſe campa vers Occident, Aquilon Aimeric de Narbonne auec ſes citoiens, & vers Midy certains

La croiſade de la pluſpart munie de gens de baſſe condition.

autres eſtrangers : & n'y auoit en tout le camp qui ſurpaſſaſt en grãdeur & puiſſance le comte & Aimeric de Narbonne. Ce chaſteau là eſtoit de force incroyable, enuironné de treſprofondes & naturelles valées : de façon que les camps en quelque vrgẽte neceſſité ſe pouuoient ſecourir ſans grand danger. Apres ce, a eſté à propos dreſſer vne certaine machine des Gaſcons, qui ſe nõme Mangonel, à laquelle ils trauailloient treſinſtamment. Deux machines donc ont eſté dreſſées, l'vne vers Midy, & l'autre vers Aquilon : l'vne deça, & l'autre delà. Du coſté du comte, c'eſt à dire, vers Orient, y auoit vne grande pierriere, laquelle couſtoit à conduire tous les iours trẽte frans. Mais comme les noſtres eurent trauaillé quelque tẽps à l'expugnation, vne certaine nuict de Dimanche ceux du chaſteau ſortans, vindrent au lieu où eſtoit la machine Pierriere, apportans des paniers pleins d'eſtouppes, des bois ſédus menu & oincts de greſſe. Ce qu'ayãt appliqué au dos de noſtre machine, & là quãt & quãt mis le feu, ſoudain la flamme ſ'eſleua iuſques au plus haut : auſſi eſtoit-il temps d'Eſté, enuiron la feſte de ſainct Iean. Et aduint par la volonté de Dieu, que de ceux qui trainoient aux Pierrieres, vn certain eſtoit allé à ſes affaires (ſous correction) qui ayant veu le feu, ſ'eſcria extremement. Et ſoudain vn des boutefeux luy iettant vne lance, & le bleſſa griefuement : & fut ſi grand le bruit par tout noſtre camp, q̃ pluſieurs y accoururẽt, & fut tellemẽt & ſi promptement defenduë ladite Pierriere, qu'elle ne ceſſa pas à battre deux coups. Apres quelques iours que noz machines eurent grãdemẽt debilité le fort, le defaut des viures deſroba le cœur à ceux qui eſtoient là dedans, & le ſens pour reſiſter. Que diray-ie d'auantage? Noz ennemis demandẽt paix, & meſme le Seigneur du chaſteau nommé Guillaume de Minerbe vint parlemẽter auec le comte, & comme ils parloient enſemble, ſoudain & ſans y prendre garde, arriuerent l'Abbé de Ciſteaux & M. Theodoſe, de qui nous auons parlé cy deſſus. Ce-pendant, noſtre comte comme diſcret, & faiſant toutes choſes auec conſeil, ſur le propos de la reddition & reception du chaſteau, reſolut qu'il ne feroit rien, ſinon ce que l'Abbé de ciſteaux conducteur de tout l'affaire ordonneroit eſtre fait. Ce qu'ayãt ouy l'Abbé, en fut grandement dolẽt, pour le deſir qu'il auoit que les ennemis de Ieſus chriſt moureuſſent, n'oſant (eſtant preſtre & moine) les iuger à mort. Penſant donques comme il pourroit deſtourner le comte, ou ledit Guillaume (qui ſ'offroient auſſi touchant la reddition du chaſteau, à la volonté de l'Abbé) de la promeſſe qu'ils auoiẽt enſemble: ordonne, que chaſcun d'eux & le comte & Guillaume, redigeroient par eſcrit les cõditions de la reddition du chaſteau. Cela faiſoit-il froidement, afin que les conditions de l'vn n'eſtans point aggreables à

l'autre,

l'autre, il trouuaſt moyen de ſe ſeparer de la commune promeſſe. Les conditions de Guillaume redigées par eſcrit, & recitées au cõte, ne luy pleurent point, & n'y voulut point entendre : ains dit à Guillaume qu'il rentraſt au chaſteau pour ſe mettre en defenſe ſelon ſon pouuoir. Ce q̃ ne voulut faire, & ſe ſubmit en tout & par tout à la volonté du comte : & ſur tout accorda, que le cõte auſſi feroit tout ainſi que l'Abbé de ciſteaux ordonneroit deuoir eſtre fait. L'Abbé donc ordõna que le Seigneur du chaſteau, & tous ceux qui eſtoient dedãs fidelles, voire les Heretiques, ſi ſe vouloient reconcilier & obeir au cõmandement de l'Egliſe, ſortiroient vifs, le chaſteau demeurant au Cõte: neantmoins que les Heretiques parfaits, deſquels y auoit vne grande multitude, ſortiroient auſſi: pourueu qu'ils euſſent volonté de ſe conuertir à la foy catholique. Ce qu'oyant vn noble hõme & entieremẽt catholique Robert de Mauuoiſin, qui eſtoit preſent, voyant que les Heretiques, pour la ruine deſquels les eſtrangers eſtoient venuz, eſtoiẽt deliurez par ceſte condition là, & craignãt que leſdits Heretiques ne iuraſſẽt pour la crainte de la mort, tout ce que les noſtres voudroiẽt, & leur promiſſent obeir à leur volonté : reſiſta en la preſence de l'Abbé, & luy dit, que les noſtres n'ẽdureroient pas cela. A qui l'Abbé reſpondit, n'ayez peur: car ie croy que biẽ peu ſe conuertirõt. Ces choſes dittes, les noſtres ſ'en allerẽt droit à la ville,la croix premiere, & l'Eſtēdart du cōte ſuiuāt apres,& chātoit-on, *Te Deū laudamus*,en allant droit à l'Egliſe:au ſommet de la tour de laquelle on meit la croix,& l'Eſtendart du cōte ailleurs. Auſsi eſtoit-il raiſon que de celuy qui auoit prins la ville, l'Eſtendart precedaſt,& fuſt dreſſé en lieu plus eminent, pour porter teſmoignage d'vne chreſtiēne victoire. Toutesfois le Comte n'entra point à la ville.Ces choſes ainſi paſſées,le venerable Abbé des Valées Sernay,qui eſtoit auec le Cōte à l'aſsiegement de la ville,& qui embraſſoit l'affaire d'vne affectiō admirable,oyāt vne multitude d'Heretiques cōgregez en certaine maiſon,les aborda,leur annonçāt les admonitions de paix & de ſalut, deſirant beaucoup mieux leur conuerſion,que leur ruine.Mais ils interrompirent ces propos,& tous enſemble dirēt, qu'eſt-ce que vous nous preſchez,des paroles? Nous ne voulōs point voſtre foy, & baniſſons l'Egliſe Romaine,& ſi vous peinez en vain,ny la mort, ny la vie ne nous pourroiēt reuoquer de la ſecte que nous tenons. Ce qu'ayant ouy le venerable Abbé,ſortit ſoudain de la maiſō, & alla trouuer les femmes qui eſtoiēt alleurs, & leur offrit la parolle de Dieu.Mais ſ'il trouua les hōmes obſtinez & durs, encores trouua il plus dures & obſtinées les fēmes heretiques. Soudain noſtre Cōte entra au chaſteau, & venāt à la maiſon où eſtoiēt tous les Heretiques cōgregez enſemble, comme homme Catholi-

Ainſi reſpondēt les Caluiniſtes obſtinez.

Voicy noz Theologiēnes du iourd'huy.

que deſirant que chaſcun fuſt ſauué, & paruint à la cognoiſſance de verité, commença les ſemondre à ſe cõuertir à la foy de Ieſus Chriſt. Mais voyant qu'il ne prouſitoit rien en feit tirer du chaſteau cẽt quarante ou d'auantage, & prepara vn grand feu: ſoudain furẽt tous iettez dedãs. Et n'eſtoit pas beſoin que les noſtres les y iettaſſent, d'autãt qu'obſtinez en leur impieté, eux meſmes ſ'y precipitoient. Toutesfois trois fẽmes ſortirent retirées du feu par noble dame mere de Richard de Marſiac, qui les feit recõcilier à l'Egliſe. Les Heretiques dõc bruſlez, le reſte de tous les autres qui eſtoiẽt là abiurerent l'Hereſie, & furent reconciliez à l'Egliſe Catholique. Et d'abondant, le Cõte donna à Guillaume Seigneur de Minerbe, autres reuenus aux enuirons de Beſiers: mais luy, peu apres meſpriſée la fidelité qu'il auoit promiſe à Dieu & au comte, ſaſſociãt auec les Heretiques, delaiſſa & l'vn & l'autre, & Dieu & le cõte. Ie croy qu'il ne ſera impertinent de coucher par eſcrit deux miracles qui aduindrent à l'aſſiegement de Minerbe: car ores que la gendarmerie arriua pour ſe camper, certaine eau decouloit pres le chaſteau, mais en treſpetite quantité: aduint toutesfois à l'arriuée des noſtres, qu'elle accreut par la miſericorde de Dieu en telle abondance, qu'elle vint à ſuffire aux hommes, & monteures de noſtre cãp, durant le tẽps du ſiege, qui fut d'enuiron ſept ſemaines. Et noſtre cãp ſ'en retournant, ſoudain

Conſtance des Martyrs Caluiniſtes.

Miracles.

l'eau ſe retira, reduite à ſa premiere petiteſſe. O grãdes merueilles de Dieu! O bõté du Redempteur! A ce miracle en ſucceda vn autre. Comme noſtre comte ſ'en alloit de Minerbe, noz ſoldats mirent le feu en des petites loges, qu'ils auoient baſties de branches d'arbres: leſquelles eſtans ſeiches, le feu en fut ſi grãd, qu'il ſembloit que toute la valée bruſloit, ou quelque grande cité. Et y en auoit vne au milieu des autres, où vn certain preſtre auoit celebré la Meſſe durant le ſiege, qui toutesfois demeura ſans eſtre gaſtée du feu, bien qu'elle fuſt de meſme matiere que les autres : & demeura en telle integrité, qu'il n'y auoit apparence, tant fuſt petite, de bruſlement, comme i'ay ouy racõter à des perſonnes dignes d'hõneur, & qui le pouuoient dire pour y auoir eſté preſens. De maniere que les noſtres courãs au miracle, trouuerẽt que la loge qui demeuroit ſans eſtre bruſlée, ſ'eſloignoit à demy pied des enuirõs. O vertu incomprehenſible de Dieu!

Ne feit pas ainſi la meſquitte, ou en Toloſe les Caluiniſtes mangeoiẽt leur Cene.

Les croix apparoiſſantes en forme d'Eſclair aux murailles de l'Egliſe de noſtre Dame de la Dalbade, en Toloſe.

CHAP. XLVIII.

IL nous a ſemblé bõ de rediger par eſcrit vn certain miracle, qui auint à Toloſe du tẽps que Minerbe fut ſupplantée. Il y a en ladite cité, &

pres du Palais du comte Toloſain, vne certaine Egliſe fondée à l'honneur de Dieu, & reuerence de la benoiſte Vierge Marie, de laquelle la muraille auoit eſté nouuellement blanchie. Vn iour ſur le veſpre on cõmença à voir contre leſdites murailles, & par tous les enuirons du dedans de ladite Egliſe, des croix cõme argẽtées, & ſurpaſſantes en blãcheur ladite muraille, & eſtoient en perpetuel mouuemẽt: de maniere q̃ pluſieurs les voyoiẽt, ſans pourtant les pouuoir monſtrer à autruy. Et eſtoiẽt pluſtoſt euanouyes, qu'aucun eut leué le doigt pour les monſtrer, attendu qu'en forme d'eſclair elles apparoiſſoient tantoſt grandes, tantoſt moyennes, & tantoſt infinies. Et dura icelle viſion enuiron quinze iours apparoiſſant tous les iours ſur le veſpre: en ſorte que tout le peuple de la cité de Toloſe le veit. Et afin qu'on adiouſte foy à mon rapport, faut que le lecteur ſçache, que Fulco Eueſque Toloſain, & Raimõd Eueſque de Vizance, & l'Abbé de Ciſteaux Legats du ſainct ſiege Apoſtolique, enſemble maiſtre Theodoſe (car tous eſtoient pour lors à Toloſe) l'ont veu, & me l'ont racomté par ordre en la maniere ſuſdite. Aduint par la prudẽce de Dieu, qu'vn certain preſtre de ladite Egliſe, n'ayant moyen de voir leſdites croix, entra de nuict en icelle: & ſe mettant en oraiſon, pria Dieu qu'il luy daignaſt monſtrer ce que preſque tous les autres auoiẽt veu: & ſoudain il veit innumerables croix non aux murailles,mais eſparſes en l'air.Entre leſquelles y en auoit vne grande & plus eminēte que les autres,laquelle ſortāt de l'Egliſe, fut ſuiuie de toutes les autres : & commencerent à droit fil de ſ'acheminer vers la porte de la cité. Mais le preſtre grandement eſtonné les ſuyuoit, & eſtant à l'iſſue de la cité, luy fut aduis qu'il voyoit vn certain homme venerable & beau de regard,tendant vers la cité, tenant vn couſteau deſdaigné, à qui les croix preſentoiēt ſecours:& luy ſembla d'abondant, qu'vn grand homme ſortoit de la cité, que le premier tua à la meſme iſſue.Le ſuſdit preſtre donc euanouy preſque pour la crainte, acourut au Seigneur d'Vſez Eueſque, & ſe proſternant à ſes pieds, luy recita par ordre tout ce diſcours.

Comme le Comte de Toloſe eſt repouſſé par le Legat, de la purgation ſur deux crimes, & eſt ce pendant excommunié.

CHAP. XLIX.

ENuiron meſme tēps, le comte Toloſain, qui comme cy deſſus a eſté dit eſtoit de retour de Rome, & auoit receu commandement du Pape, addreſſé à l'Eueſque d'Arras, & à maiſtre Theodoſe, pour luy eſtre aſſignée purgation ſur deux crimes principalement,& ſur la mort de frere Pierre de Chaſteau-neuf:& ſur le crime d'Hereſie. Mais maiſtre Theodoſe entra en Toloſe comme les noſtres eſtoient au ſiege de Minerbe, ainſi qu'a eſté dit au ſuſdit miracle, pour auoir conſeil de l'Abbé de Ciſteaux, qui eſtoit pour lors aux parties Toloſaines, ſur la purgation qui eſtoit à ſignifier au Comte de Toloſe: & pourſuiuant le mandement du Pape, abſoudre les Toloſains, apres auoir iuré d'obeir aux commandemens de l'Egliſe. Mais l'Eueſque Toloſain les auoit deſia abſous, ſelon la ſuſdite forme: ayant prins d'abondant pour cautiō & pour ſeureté, dix des principaux Bourgeois de la cité. Et comme le ſuſdit maiſtre Theodoſe fut entré en ladite cité, il cōfera ſecrettemēt auec l'Abbé de Ciſteaux, ſur la queſtion d'admettre le comte Toloſain à ſa purgation: & preuoiant comme homme bien aduiſé & grandement ſoucieux de l'affaire, ne tendoit ailleurs qu'à exclorre ledit comte du moyē de ſa purgation, voyant que ſ'il y eſtoit admis, & auoit moyen de ſe purger par fauſeté & tromperie, l'Egliſe en ſeroit deſtruite, & la foy & deuotion chreſtienne periroient en ce quartier là. Comme donques il eſtoit ſoucieux ſur tous ces affaires, leſquels il traittoit à par ſoy, Dieu luy ouurit vne voix, luy ſignifiant comme il pourroit nier la purgation au Comte ſuſdit: & eut recours aux lettres du Pape, auſquelles entre autres choſes eſtoit dit: Nous voulōs que le Comte de Toloſe accompliſſe noz commandemens. Or eſt il que pluſieurs commandemens auoient eſté faits audit

Comte, comme de chaſſer les Heretiques de ſa terre, & quitter les nouueaux Peages d'icelle, enſemble pluſieurs autres commandemens qu'il n'a daigné garder. Maiſtre Theodoſe dõc & l'Eueſque Regence, pour ne ſembler iniurier, ou par trop moleſter le Comte Toloſain, luy aſſignerẽt iour, auquel il ſeroit tenu d'enuoyer ſes purgations en la ville ſainct Egide. Appellez donc qu'ils furent en icelle par l'Eueſque ſuſdit, & maiſtre Theodoſe, les Archeueſques, Eueſques, & autres Prelats, le Comte Toloſain y aſſiſta pour ſ'efforcer en quelque façon que ce fut, de ſe purger du crime d'Hereſie & autres: Mais maiſtre Theodoſe par l'aduis des Prelats luy dit qu'il ne ſeroit admis, pour-autant qu'ayant ſouuẽt iuré d'obeir aux commandemens à luy faits, n'auoit pourtant daigné iamais y obeir. Et diſoit d'abondant maiſtre Theodoſe, que puis que le Comte n'auoit gardé la foy en choſes legeres & aiſées à garder, qu'il eſtoit vray ſemblable, voire manifeſte, qu'il ne feroit difficulté de l'enfraindre en choſes de ſi grande importance, qu'eſtoit la purgation ſur la mort de frere Pierre de chaſteau-neuf, & ſur le crime d'Hereſie, ſur quoy ny luy ny ſes complices ne feroient difficulté de ſe pariurer: à cauſe dequoy ledit Theodoſe tenoit le comte pour indigne d'eſtre admis à ſa purgation, ſi premier il n'accõpliſſoit les legers commandemens à luy faits. Ce qu'oyant le comte: d'vne naifue malice ſe meit à pleurer : mais le Legat cognoiſſant telles larmes ne prouenir de compunction, ou de deuotion, mais pluſtoſt d'impieté & de deception, dit au Comte (prenant les parolles du Pſalme) au deluge de pluſieurs eaux, n'approcheront point de Dieu. Soudain par commun aduis & conſentement des Prelats, pour beaucoup d'occaſions raiſonnables, fut excommunié au meſme lieu le tres-mauuais Comte Toloſain, & tous ſes adherans. Et n'eſt à obmettre, qu'auant ces entrefaites, & en l'hyuer, maiſtre Milo Legat du ſainct Siege Apoſtolique eſtoit mort à Montpellier. Retournons à preſent à l'ordre de noſtre Hiſtoire.

Comme le Seigneur du Chaſteau de Ventil ſe rendit au Comte auec ſon Chaſteau : & du recouurement de Mont-real.

CHAP. L.

LE chaſteau de Minerbe prins, & muni aux enuirons de la feſte de la Magdeleine, vn certain gendarme du chaſteau nommé Ventil, vint à noſtre Comte, ſe rendant à luy & ſon chaſteau. Mais noſtre Comte ne ſe contẽta de le receuoir, ains pour les grãds maux que les Heretiques auoiẽt faits au moyẽ de ce chaſteau là, il demolit la maiſtreſſe tour d'iceluy. Ce qu'oyant le Seigneur de Mont-real & les ſiens, eſtans auſſi aduertis de la prinſe de Minerbe, pour la crainte qu'ils auoient d'eux-meſmes, enuoyerent prier le Comte de paix, en la forme que ſ'enſuit. Aimeric promettoit luy rẽdre le chaſteau, à la charge qu'il luy bailleroit ailleurs autre poſſeſſion competante, & qui ne ſeroit de deffenſe: à quoy ſ'accorda le Comte, & leur bailla ce qu'ils auoiẽt demandé: mais Aimeric peu de iours apres, cõme meſchant & traiſtre, ayant rompu le pact, ſe ſepara de Dieu & du Comte, ſe ioignant aux ennemis de la Croix.

De la preparation du camp contre le chaſteau de Termes, & des empeſchemens donnez par les aduerſaires de Cabaret.

CHAP. LI.

AV meſme temps ſuruint de France vn certain Croiſé, nommé Guillaume de Caſe, & quelques autres eſtrangers qui dirent au Comte, que vne grãde troupe de Bretons venoit. Sur quoy ayant tenu conſeil auec les ſiens, eſperant en la grace de Dieu, dreſſe ſon camp pour le ſiege du chaſteau de Termes. Mais cõme il ſ'y acheminoit, les ſoldats de Carcaſſonne ayans tiré les machines hors la ville, & meſme chargées pour les amener apres le Comte, qui ſe haſtoit d'aller camper autour Termes, noz ennemis qui eſtoient à cabaret, aduertis du tout, ſortirent à minuict en grande multitude, ſ'efforçãs à coups de coignées de ruiner les machines. Mais eux arriuez, les noſtres qui eſtoiẽt en petit nombre, ſortirent de la cité, & les aſſaillans virilement, les mirent en route, & pourſuiuirent iuſques à les mettre en fuite vn long chemin. Mais leur fureur ne ſ'amortit pour cela: car à la pointe du iour meſme furẽt de retour, pour eſprouuer ſ'ils pourroient debiliter noz machines. Ce que cognoiſſant les noſtres, les deuancerent & pourſuiuirent plus virilement que deuant: & auec telle dexterité & roideur, que ſi Pierre Roger Seigneur de cabaret n'euſt crié, Montfort, Montfort, faiſant ſemblant d'eſtre des noſtres, il euſt eſté prins par deux ou trois fois. Mais eſchappant en ceſte façon, fuit tellement à trauers des montagnes, qu'il ne fut de retour au chaſteau cabaret de deux iours. Ce pendant les Bretons, dont a eſté parlé cy deſſus, tendans vers le comte, vindrent à chaſteau-neuf d'Arry, qui eſt au terroir de Toloſe, qui pour lors eſtoit au comte Toloſain. Mais les bourgeois de la ville ne les voulurent receuoir dedans: ains les feirent loger aux iardins & aux chãps: & c'eſtoit pour autãt qu'occultement le comte de Toloſe empeſchoit de toutes ſes forces le negoce de Ieſus chriſt. Les Bretons venans à carcaſſonne à la ſuite du Cõte qui ſ'en alloit camper à Termes, conduirent les machines dont a eſté parlé cy deſſus.

De la force, diſpoſition, & aßiette du Chaſteau de Termes. CHAP. LII.

LE chaſteau de Termes eſtoit au terroir de Narbonne, eſtant loing enuiron cinq lieuës de carcaſſonne,& eſtoit d'vne admirable, & preſqu incroyable force, meſme ſelon le iugemēt humain, du tout imprenable: attendu qu'on l voyoit aſſis au ſommet d'vne montaigne haute, dans vne grande & naturelle roche, & entouré d'abyſmes ſi profonds, qu'il en eſtoit inacceſſible, & eſtoit enuironné d'eau courante Et d'abondant ces vallées là ſi grandes, & pa maniere de dire inacceſſibles, eſtoient entourées de rochers: de maniere qu'il falloit, que ceux qui vouloiēt auoir accez au chaſteau, deſcendiſſent comme dedans vn abyſme, & autrefois remontaſſent, comme droit au ciel: & y auoit en outre à vn iect de pierre du chaſteau vne roche, ſur laquelle eſtoit poſée la deffenſ d'vne petite tour, mais tres que forte, qu'on nommoit vulgairemēt Terminet. Le chaſteau de Termes aſſis à la mode ſuſdite, n'eſtoit acceſſible que d'vne part, pour-autant que vers ce quartier les montagnes eſtoient moins hautes, & les roches moins inacceſſibles: & y auoit en ce chaſteau là vn vieil ſoldat nommé Raimond, homme reprouué, & notamment heretique: qui (afin qu'en ſomme ie deſcriue ſes vertus) ne craignoit Dieu, ny reſpectoit les hommes & ſe glorifioit tant en la force de ſon chaſteau, que tãtoſt il faiſoit la guerre au Roy d'Aragon, tantoſt au comte de Toloſe, & tantoſt au Vicõte de Beſiers ſon Seigneur. Oyant ce Tyran la venuë & deliberation du comte de Montfort, reſolu de l'aſſieger, ramaſſant le plus de ſoldats & viures qu'il peut, ſe delibera d'y reſiſter.

Comme le Chaſteau de Termes fut aſſiegé, & les noſtres perſecutez par ceux du Chaſteau Cabaret.

CHAP. LIII.

NOſtre cõte arriué à Termes, l'aſſiegea auec peu de gens: de maniere qu'il n'en peut occuper qu'vne petite partie. Ce que cognoiſſant ceux de dedans le chaſteau, ne faiſoient difficulté de ſortir dehors prendre de l'eau, & r'entrer dedans ſans rien craindre, tãt eſtoit petite noſtre gendarmerie, & eux bien munis: & ne les pouuoit on empeſcher d'auoir de dehors tout ce dont auoient beſoing. Durant ces entrefaites, les Pelerins François s'acheminoiẽt en noſtre camp: mais comme noz aduerſaires les voioient arriuer à petites troupes, & mal aconchez, ils montoient ſur la muraille, & de là par moquerie crioient: Fuyez de la face du furieux exercite. Peu de iours apres commencerent à venir en grandes troupes &

Autãt en faiſoiẽt les Caluiniſtes

à Montauban l'An 1561. *cōtre le camp du Roy mieux muni.*

multitude les Pelerins de France & d'Alemagne. Ce que voyans noz aduerſaires, ſe deporterent de telles manieres de moqueries, & furent rēdus moins preſumptueux & audacieux. Ce pendant ceux de cabaret premiers & treſcruels ennemis de la Religion Chreſtienne, battoient les chemins publiques iour & nuict, iuſques bien pres de Termes, attrapans quelqu'vn des noſtres: où en meſpris de Dieu & de nous, ils le condamnerent à la mort la plus vilaine dont ſe pouuoient apperceuoir: ou pour le moins les renuoioient en noſtre camp les yeux creuez, le nez, & autres membres coupez.

Comme les Eueſques de Chartres & Beauuois, enſemble les Comtes de Droce & Pontin, arriuerent en noſtre Camp.

CHAP. LIIII.

LEs affaires diſpoſez en l'eſtat, ſuruindrent de la Frāce nobles & puiſſans Seigneurs, à ſçauoir l'Eueſque de Chartres, l'Eueſque de Beauuois, enſemble Philippe Comte, Robert de Droce, & auſſi le Comte Pontin ſuiuis de grande multitude de Pelerins: l'arriuée deſquels reſiouït grandement le Comte & tout ſon camp: car il n'y auoit celuy qui n'eſperaſt qu'on mettroit la main à la beſongne en toute puiſſance, & auec bras eſtendus, pour Chreſtiennement briſer les ennemis. Mais celuy qui degrade les puiſſans, & donne grace aux humbles, ne voulut ſuiuant ſon ſecret iugement à luy ſeul cogneu, que rien d'honnorable ou de grand fuſt fait par telles & ſi grandes puiſſances. Que ſi le iugement humain y peut baſter, on croit que Dieu vray iuge feit cela: ou pour-autant qu'ils n'eſtoient pas dignes que Dieu ſeul, grand, & loüable, ſe ſeruiſt d'eux en actes grands & heroiques : ou bien, que ſi quelque choſe grande eut eſté faite par les grands, tout eut eſté attribué à la puiſſance humaine, & non diuine. Iuſtement donc le celeſte diſpenſateur reſerua ceſte victoire aux petits, afin que luy glorieux, triomphant par eux, on donnaſt la gloire deuë à ſon nom.

De l'admirable induſtrie & ſagacité grande, dont vſa venerable homme Guillaume Archidiacre Pariſien, à l'appreſt des choſes requiſes au Cãp.

CHAP. LV.

PEndant ces choſes, noſtre Comte auoit fait eriger des machines Pierrieres, deſquelles il trauailloit tous les iours, iettãt des pierres pour prendre le chaſteau, & eſtoit au camp le venerable Guillaume Archidiacre Pariſien, qui allumé du zele de la Foy Chreſtienne, ſ'emploioit entierement pour le ſeruice de Dieu, meſme en laborieuſes ſolicitudes. Car il preſchoit tous les iours, & inſtituoit à la diſpoſition des machines & autres ſemblables actes de diligence, qu'il ſ'exerçoit à offrir prouidemment. Souuent ſ'en alloit aux bois, amenant auec ſoy grande multitude de Pelerins, auſquels faiſoit porter grande quantité de buſches, pour l'vſage des Pierrieres: meſme vn iour que les noſtres vouloient eriger quelque machine pres du chaſteau, & comme ils eſtoiẽt empeſchez pour la profondité d'vne vallée, l'homme de grãde conſtance & ardeur incomparable contre tel empeſchement, conduit de l'eſprit de conſeil & de force, en faueur de noſtre affaire trouua vn remede: car menant des Pelerins au bois, leur commanda d'apporter grande quantité de buches, de maniere qu'il feit combler la valée de bois & de pierres. Au moyen dequoy les noſtres aſſeirẽt la machine ſur la pleine. Et pour autant que nous ne ſçaurions diſcourir à plain toutes les prouidẽtes dexteritez & labeurs, que ledit Archidiacre a ſouſtenus durant ce camp, nous affermons ſeulement, que c'eſt luy apres Dieu, à qui appartient le loz de la promptitude dont on a vſé en ce temps, & de la victoire qui ſ'en eſt enſuiuie. Auſſi eſtoit il homme excellent en ſaincteté, en conſeil prouident, d'entendement vertueux, & en qui la diuine vertu auoit donné ſi grande grace pour l'exercite de ce negoce, qu'il n'y auoit celuy qui ne le cogneut tres-bien verſé en tous les affaires qui ſe pouuoient offrir. Il apprenoit les charpentiers, ingenieux en matiere de fer, & tous autres artiſans, aux choſes qui eſtoient neceſſaires à l'expedition du negoce: & prenoit charge de tout, iuſques à faire remplir les valées, comme deſſus eſt dit, & meſme bien ſouuent eſgalloit les montagnes à icelles.

Du tres-fort aſſaut du Chaſteau de Termes prins par les Catholiques, & de la prinſe de la Tour nommée Terminet.

CHAP. LVI.

DIſpoſées que furent les machines cõtre le chaſteau, apres auoir ietté cõtre la muraille certains iours, & l'auoir par aſſiduz coups de pierres affoiblie, les noſtres ſ'armerent pour prendre le premier Bourg d'aſſaut. Ce que voyans noz aduerſaires, comme les noſtres approcherent la muraille, mirent le feu à ce Bourg là, & ſe retirerẽt au plus haut: & comme les noſtres entrerent audit Bourg, les ennemis les aborderẽt, & chaſſerent promptement de là. Durant ces entrefaites, les noſtres voyans que la tour qui eſtoit aupres du chaſteau nõmé Terminet, dont a eſté fait mention cy deſſus, empeſchoit beaucoup la prinſe du chaſteau, penſerent comme ils la pourroiẽt prendre. Ils mirent donc au pied de la tour, aſſiſe ſur vne roche, cõme dit eſt, certaines gardes pour priuer ceux du chaſteau de leur ſecours, & la tour du ſecours du chaſteau à la neceſſité. Peu de iours apres, les noſtres dreſſerent vne machine, qui ſe nomme Mangonelle, en lieu aſſez inacceſſible, auec grande difficulté & danger : & les ennemis au contraire en dreſſerent vne autre, auec laquelle ils iettoient des pierres ſur la noſtre bien grãdes, mais en vain: car ils ne la peurent iamais endommager. Noſtre Mangonelle donc iettant aſſiduemẽt contre la tour: & ceux qui eſtoiẽt dedans ſe voyãs aſſiegez, & priuez du ſecours de ceux du chaſteau, qui n'auoient aucun moyen de les aider, vne certaine nuict ſ'aiderẽt de la fuitte, & laiſſerent la tour vuide. Ce que voyant les ſuiects de l'Eueſque de Chartres, qui faiſoient leur corps de garde au pied de la tour, entrerẽt dedans, & mirent l'enſeigne dudit Eueſque au ſommet de la tour. Durant ces entrefaites, noz Pierrieres iettoient d'autre coſté cõtre les murailles du chaſteau. Mais nos aduerſaires qui eſtoient tres-forts & ſubtils, lors qu'ils voyoiẽt que noz machines leur debilitoient quelque endroit de leurs murailles, edifioient ſoudain au pied de la ruine vn autre rempar baſti de bois & de pierres : de maniere que lors que les noſtres vouloiẽt aſſaillir la breſche, ils ſe trouuoient par meſgarde empeſchez par le rempar oppoſé, & n'auoient moyen de paſſer outre. Et pour-autant que n'aurions moyen de ramenteuoir tous les euenemens de ce ſiege, il nous ſuffira de dire briefuement, que iamais ceux du chaſteau n'ont perdu aucune muraille, ſans au preallable la reparer à la maniere ſuſdite. Pendant ce temps les noſtres dreſſerent vne Mangonelle ſoubs certaine roche, pres la muraille du chaſteau, & en lieu acceſſible. Et cõme noſtre Mãgonelle battoit, & endommageoit aucunement noz aduerſaires, le Comte deputa trois cens ſeruans, & cinq gendarmes pour la garde de la Mangonelle, de la perte de laquelle on ſe craignoit, pour-autant qu'on ſçauoit bien que les ennemis tendroient au poſſible à la ruiner, pource qu'elle les endommageoit beaucoup. Ioint auſſi, que ceux du camp n'auoient moyen de les ſecourir, pour ne pouuoir auoir acces en ce lieu, aduenãt quelque vrgẽte neceſſité. Vn iour noz ennemis ſortirẽt du chaſteau auec des rondaches, eſtans en nombre de quatre vingts, ou enuiron, qui ſe haſtoient à la ruine de la Mangonelle, ſuiuis d'vne infinité preſque d'autres, chargez de bois, de feu, & autres matieres propres à allumer. Comme trois cens ſeruiteurs noſtres, qui gardoient la Mangonelle, veirent venir les ennemis, furẽt eſtonnez, & fuyrent tellement, que ne demeurerent que les cinq ſoldats ſeuls à la garde de la Mangonelle. Quoy d'abondant? Comme les ennemis ſ'approchoient, les meſmes ſoldats iouërẽt des talons, excepté vn, qui ſ'appelloit Guillaume Deſcuret. Ceſtui-ci voyant venir les ennemis, monta, non ſans grande difficulté, au haut du rocher contre eux: mais eux tous enſemble ſe ruerent ſur luy, & luy au contraire ſe deffendoit dextrement. Comme noz ennemis veirẽt qu'ils n'auoient moyen de le prendre, auec les lances le iettoient ſur la Mangonelle, & apres luy du bois & du feu. Mais le tres bon homme ſe leuant ſoudain, eſpandit tellemẽt le feu, que la Mangonelle demeura ſans dommage. Derechef noſtre gendarme monta contre noz ennemis: mais ils le ietterent autre fois comme deſſus, & le feu ſur luy. Que diray ie plus? Il ſe leue derechef, & derechef aborde les ennemis, qui le ietterent par quatre fois en la maniere ſuſdite ſur la Mangonelle. Comme les noſtres veirent que noſtre gẽdarmerie ne pouuoit eſchapper, priuez du moyen de le ſecourir, aborderent la muraille du chaſteau d'vn autre coſté, feignans la vouloir gaigner. Ce qu'eſtant ſceu des aduerſaires qui endommageoient le gendarme, ſe retirerent au chaſteau: & noſtre ſoldat, bien qu'il fuſt grandement debilité, eſchappa vif, & par ſon incomparable loyauté noſtre Mangonelle demeura en ſon entier. Ce pendant le noble Comte de Montfort eſtoit trauaillé d'vne ſi grande & vrgente pauureté, que bien ſouuent il eſtoit, voire ſans pain, n'ayant que manger, comme i'ay au vray apprins: & approchant l'heure du repas, il ſ'abſentoit expreſſement de peur de honte, & n'oſoit retourner en ſon pauillon à l'heure de manger, priué du moyen d'auoir du pain. Mais le venerable Archidiacre Guillaume, inſtituant des confrairies, faiſoit, comme dit eſt, des collectes, & tout ce que l'excellent exacteur & piteux rauiſſeur pouuoit arracher, il le deſpẽdoit ſoucieuſement aux machines, & autres choſes appartenantes au camp. Et comme les choſes ſe paſſoient ainſi, l'eau faillit à noz ennemis, pour-autant que les noſtres leur auoiẽt fermé les paſſages, & n'auoient moyen de ſortir pour en puiſer. Auec le deffaut de l'eau, le courage leur faillit auſſi. Que diray ie plus? Ils parlementent auec les noſtres, & traictent de la paix en ceſte façon. Raimond Seigneur du chaſteau promet rendre le fort à noſtre Comte, pourueu qu'il le laiſſaſt iouyr du reſte de la terre, & luy deuoit rendre le chaſteau de Termes, ſoudain apres Paſque. Et cõme on traictoit de ceſte cõpoſition, les Eueſques de Chartres & de Beauuais ſuruindrent, enſemble le Comte Robert, & le Comte Pontin, qui deliberoient ſe retirer du camp. Le Comte les ſupplia, & tous les prierent humblement de vouloir demeurer pour quelque peu de temps en ce ſiege là. Mais comme il eſtoit impoſſible de les flechir par aucun moyen, la noble Comteſſe de Montfort ſe proſterna à leurs pieds, les ſuppliãt treſaffectionnémẽt de ne vouloir tourner le doz à l'affaire mis en l'article d'vne ſi grande neceſſité: ains vouloir ſecourir le Cõte de Ieſus Chriſt, conſtitué en eſtroit peril: & qui s'expoſoit tous les iours à la mort, pour l'Egliſe venerable. Mais l'Eueſque de Beauuais, ny les Cõtes Robert & Pontin, ne voulurẽt preſter l'oreille aux prieres de la Comteſſe : ains dirent qu'ils ſ'en iroiẽt le lẽdemain, ſans attẽdre vn ſeul iour: & le ſeul Eueſque de Chartres promit de demeurer, encor' quelque peu de temps auec le Cõte,

Comme les aduerſaires ne voulurent rendre le Chaſteau de Termes, mais Dieu leur enuoya à leur ruine de l'eau en abondance.

CHAP. LVII.

VOyant noſtre Comte le retour des hommes ſuſdits, & que par ce moyen il demeuroit comme ſeul, contraint par vne ſi euidẽte neceſſité à receuoir le moyen de ladite cõpoſition que les ennemis luy offroiẽt, il ſ'y accorda contre ſa volonté. Que diray-ie plus outre? Les noſtres parlementerent derechef auec les ennemis, & ſe confirme la ſuſdite compoſition, & mãde le Comte Simon au Seigneur du chaſteau, que ſortant, luy rendiſt ſon chaſteau. Mais il ne voulut ſortir ce iour là: ains promit fermement de le leur rẽdre le lendemain au matin. La diuine prouidence pourueut à ce delay qu'elle ſouffrit, comme appert par trois euidens argumens: car Dieu tres iuſte iuge ne voulut que celuy qui auoit apporté tant de maux à ſa ſaincte Egliſe, non ſans volonté d'en faire d'auantage ſ'il pouuoit, ſ'en allaſt exempt & impuni, apres ſi grans exercices de cruauté : afin que ie taiſe ſes malices. Deſia trente ans eſtoient paſſez & plus, comme i'ay entendu par perſonnes dignes de foy, qu'en l'Egliſe du chaſteau de Termes ne ſ'eſtoit celebré aucun ſeruice diuin. La nuict enſuiuant a eſté faite comme vne diruption ou ouuerture de cataractes, dont ſ'en eſt enſuiuy ſoudainement vne grande abondãce d'eau de pluye, & ſi tres grande, que noz ennemis, qui auoient long temps eſté trauaillez par faute d'eau, & qui par ce moyen ſ'eſtoient deliberez de quitter le fort, ont eſté remis par ceſte grãde abondance. Et depuis noſtre Lyre ſ'eſt conuertie en pleur, & le pleur de l'ennemy en ioye : de maniere que deſlors, la fureur reprinſe, delibererent ſe remettre en deffenſe, rendus plus cruels & plus promts à pourſuiure que iamais : & preſumoient ſi peu de faueur leur auoir eſté preſentée diuinement, renduz d'autant plus ingrats, qu'ils deuoiẽt eſtre humbles & obeïſſans. O folle & inique preſumption, que de ſe iacter du ſecours de celuy, de qui ils auoient en horreur le cultiuage, & banniſſoient ſa foy! Ils diſoient que Dieu ne vouloit pas qu'ils ſe rendiſſent, & tenoient pour reſolu la diuine iuſtice, qui leur eſtoit oppoſée, les auoir en ceſt acte fauoris.

Ce n'eſt d'auiourd'huy ſeulement, que les Heretiques occupent les Tẽples.

De ſemblable humeur ſont les Caluiniſtes, abuſans de la faueur de Dieu.

Comme les Eueſques de Beauuais & de Chartres, enſemble de Droce & Pontinac ſ'en retournerent: & de la prinſe admirable de Termes.

CHAP. LVIII.

LEs choſes reduites en tel eſtat, l'Eueſque de Beauuais, & le Cōte Robert, & le Comte de Pontinac, le negoce de Ieſus Chriſ delaiſſé non ſeulemēt imperfect, mais encor' en grand dāger, voire tres-eſtroit perte, l'abandonnerēt pour ſ'en retourner vers leurs quartiers. Certes ſ'il nous eſt permis de dire ce qu'il leur a pleu executer, ils ſ'en ſon retournez pluſtoſt, q̄ d'auoir acheué leur quarantaine: car il eſtoit ordōné par les Legats du Siege Apoſtolique, pour-autant que pluſieurs Pelerins ſ'en retournoient chez eux, qu'il n'y auroit celuy qui fut capable de gaigner les pardons dōnez par ſa ſainctеté, ſ'il n'auoit ſerui au cāp Catholique quarante iours pour le moins. Au grand matin noſtre Comte manda à Raimond Seigneur du chaſteau, de luy vouloir tenir la promeſſe faite le iour precedant, & luy rēdre ſon chaſteau: mais luy refrechi de l'abondance de l'eau, dont la neceſſité l'auoit occaſionné de faire telle promeſſe, voyant d'abondant la plus part de noſtre cāp ſe retirer, cōme inconſtant & laſche, ſe departit de la promeſſe. Toutesfois deux gendarmes qui eſtoient au chaſteau, pour la ferme promeſſe qu'ils auoiẽt faite au Mareſchal de noſtre Cõte le iour precedant de ſe rendre, ſortirent du chaſteau, & ſe rendirent au Comte. Comme donc le Mareſchal retourna vers le Comte, ayant eſté enuoyé vers Raimond pour le ſemondre à tenir promeſſe, & luy faire rapport de la reſponſe, l'Eueſque de Chartres qui deuoit partir le iour ſuiuãt pour ſ'en aller, fut d'aduis que noſtre Comte y deuoit rẽuoier ledit Mareſchal, en la cõpagnie de l'Eueſque de Carcaſſonne: homme cogneu du Bourreau, & aſſez ſouffreteux eſtant eſtranger, pour offrir audit Raimond moyẽ de compoſition, à la charge qu'il rẽdiſt à noſtre Comte ſon chaſteau. Et fut d'auis que l'Eueſque de Carcaſſõne y allaſt, pour plus aiſément luy perſuader ce qu'il y alloit chercher. Ioint auſſi que ſa treſ-mauuaiſe mere, enſemble ſon frere Guillaume de Rochefort, de qui a eſté parlé cy deſſus, eſtans Heretiques eſtoient au chaſteau. Ce Guillaume cy eſtoit hõme treſcruel, & des plus aheurtez ennemis de l'Egliſe de Dieu, de tout ſon pouuoir. Cõme l'Eueſque & le Mareſchal arriuerẽt au chaſteau vers Raimond, ils ioignerẽt les prieres aux parolles, & les menaces aux prieres: trauaillans inſtamment à faire condeſcendre le Tyran à leurs conſeils, & le faire rendre à noſtre Cõte, ou pluſtoſt à Dieu, en la forme cy deſſus exprimée. Mais ce que le Mareſchal ſceut auoit trouué dur & obſtiné en ſa malice, l'Eueſque de carcaſſonne & le Mareſchal enſemble trouuerẽt infiniemẽt plus dur, iuſques à ne vouloir Raimond permettre que l'Eueſque parlaſt en ſecret à ſon frere Guillaume. L'Eueſque donc & le Mareſchal ne proufitãs rien, ſ'en retournẽt vers le Comte, ne ſçachans encores les noſtres que la diuine pitié ordonnoit cecy, pouruoyant pour le mieux à ſon Egliſe. Au grand matin l'Eueſque de chartres ſ'en retourne. Le comte ſortant du camp pour l'accompagner quelque piece de chemin: eſtãt quelque peu loin, pluſieurs des aduerſaires ſortirẽt en armes, en deliberation de rompre vne de noz Mangonelles. Le comte oyant le bruit du camp, reuint tout eſmeu droit à ceux qui vouloient rõpre les Mangonelles, & d'vne telle furie, qu'il les rẽſerra tout ſeul dãs leur chaſteau maugré eux, les pourſuiuant virilement, non ſans mettre ſa vie en grand danger. O audace digne d'vn Prince! O force virile! Apres le depart des nobles ſuſdits Eueſques & comtes, le comte Simon voyãt qu'il eſtoit demeuré preſque ſeul & deſolé, eſtant grandement ennuyé & perturbé: car ne voulãt leuer le cãp, & ne pouuant plus ſ'y arreſter, il ne ſçauoit que faire, meſme ayant beaucoup d'ẽnemis armez, & peu d'adiuteurs, & encor' de ceux là la pluſpart mal equippez, toute la force du camp ſ'eſtant retirée auec les Eueſques & cõtes ſuſdits. Outre ce, le chaſteau de Termes eſtoit ſi fort, qu'il n'y auoit celuy qui l'eſtimaſt prenable, ſans grande multitude d'hommes robuſtes & bien accors. Et qui plus eſt, l'hyuer grandement aſpre en ce païs, pour les montaignes où le chaſteau eſtoit aſſis eſtoit prochain : à ceſte cauſe, partie pour l'innondation des eaux, & partie auſſi pour les tourbillons des vẽts, le lieu eſtoit extremement froid, & preſque inhabitable. Et cõme le Comte eſtoit en ceſte angoiſſe & tribulation, ne ſçachant quelle partie choiſir, voicy vn certain iour ariuer des parties de l'Orraine vne quantité de Pelerins à pied, deſquels l'armée luy donna vne grande alegreſſe: & au moyen deſquels il renforça le camp deuãt Termes, ſecouru de l'induſtrie de l'Archidiacre Guillaume. Adõc les noſtres reprindrẽt leurs forces, & commancerent à diligemment trauailler aux choſes appartenantes à l'aſſiegement : car tranſportans ſoudain les machines, qui auoient iuſques à lors proffité, vn peu plus pres de la muraille pour la battre aſſez, deſtituée du ſemblable: & ſe menoit cecy miraculeuſement, & par le moyen incomprehenſible du iugement de Dieu : car tant que leſdits nobles furẽt au camp, les machines ne proffitoiẽt rien ou bien peu: d'où eſtans ſeparez, elles iettoient ſi droit, comme ſ'il eut conduit les pierres l'vne apres l'autre. Auſſi eſtoit il vray que Dieu faiſoit cela, qui eſtoit vn vray miracle aux yeux de toute noſtre troupe. Comme les noſtres eurent grandemẽt trauaillé aux machines, & debilité la tour & la plus part des murailles du chaſteau , vn certain iour , feſte de ſaincte Cicille, noſtre Comte feit vne trãchée couuerte de clayes, par où les Pionniers pouuoiẽt auoir acces à la muraille pour la ſapper. Ayant donc trauaillé tout ce iour là à faire le chemin, & ieuſné iuſques à la nuict ſur le ſoir, qui eſtoit la veille ſainct Clemẽt, ſ'ẽ retourna à ſon Pauillon. Ce-pendant ceux qui eſtoient au chaſteau par la diuine diſpenſation, prieres & interceſſion de ſainct Clement, furent tournez en vne extreme crainte, & ſe deſeſperans du tout, ſortans du chaſteau ſ'eſſayerẽt de prẽdre la fuitte . Ce que cognoiſſans ceux de noſtre camp, ſonnans l'alarme, commencerent à prẽdre courſe pour happer les fuiards. Qu'eſt il plus beſoin de ſ'arreſter icy ? Pluſieurs eſchapperent, aucuns furẽt prins, & d'autres tuez à force. Vn certain Pelerin de Chartres, hõme pauure & de baſſe condition, courant auec les autres à la ſuitte des ennemis de Dieu qui ſ'enfuyoient, rẽcontra Raimond Seigneur du chaſteau, qui ſ'eſtoit caché en quelque lieu, lequel il print, & l'amena à noſtre Cõte. Lequel Raimõd noſtre Comte receut comme vn preſent treſample, & ne le tua pas pourtant: ains le feit clorre au fonds d'vne tour à Carcaſſonne, où il a enduré par pluſieurs ans les peines & miſeres deuës à ſes demerites . Et aduint vn choſe au camp de Termes indigne d'eſtre teuë . Vn certain iour noſtre Comte faiſoit cõduire vne petite machine, qui ſe nomme vulgairement cathe,pour fouïr la muraille du chaſteau,d'où eſtāt prochain noſtre Cōte parlāt à vn gēdarme,ſur l'eſpaule duq̄l par grāde familiarité il tenoit ſon bras, vne grāde pierre fut iettée par le Mangonelle des ennemis d'vne grande roideur,qui tomba ſur la teſte du gēdarme ſuſdit: & le Comte par vne admirable vertu de Dieu preſerué du danger, le pauure ſoldat receuant le coup de la mort mourut.Vn autre iour auſſi que le Comte eſtoit en ſon Pauillon oyant la Meſſe, aduint par la prouidente clemence de Dieu,qu'eſtant debout, ayāt vn ſeruiteur derriere, voicy vn traict d'Arbaleſtre laſché par les ennemis, qui frapant le ſeruiteur, le miſt à mort. Et n'y a celuy qui doiue douter que ce n'ait eſté la prouidente main de Dieu, qui piteux a voulu permettre que le ſeruiteur ait receu ce coup de trait,afin que ce braue guerrier fuſt conſerué à l'Egliſe ſienne.

Comme le Comte de Montfort recouura & occupa les Forts Conſtantian,de Vert-puy,Lombers,& Caſtres, au Dioceſe d'Albigeois.

CHAP. LIX.

LE chaſteau de Termes prins & muny par les noſtres, noſtre Cōte dreſſa ſes forces vers vn certain chaſteau nommé Conſtātian; lequel trouuant degarny,vint au chaſteau de Vert-puy, qu'il receut, ſe rendant par compoſition dãs trois iours. Ces choſes ainſi paſſées, noſtre comte ſe delibera d'aller au Dioceſe d'Albigeois : ce qu'il feit, & aborda à la ville de caſtres, les habitans de laquelle ſe ſubmirent à ſa volonté. De là vint au chaſteau de Lombers, dont a eſté faite mẽtion cy deuant, & le trouua depourueu d'hommes, & plein de viures: car les ſoldats & Bourgeois de la ville ſ'enfuyrent de peur du comte, pour la trahiſon qu'ils auoient braſſée contre luy. Il print le chaſteau, & le munit ſoudain: & l'a iuſques à preſent en ſa puiſſance. Qu'eſt-il plus beſoin de ſ'arreſter ? Le noble comte de Ieſus Chriſt retourna en meſme temps tous les chaſteaux d'Albigeois deça la riuiere de Tarn.

Du colloque qu'eut le Comte Toloſain, accompagné des traiſtres & ennemis de noſtre Comte, auec iceluy.

CHAP. LX.

EN meſme tẽps le comte Toloſain vint en vn certain chaſteau pres d'Alby, pour parlementer auec noſtre cõte: auquel colloque, ſes ennemis eſtoient deliberez de le rauir, le comte de Toloſe ayant amené auec ſoy certains traiſtres, & ſes manifeſtes ennemis, à qui noſtre cõte dit : Que m'auez vous fait, & m'appellez vous à parlemẽter, amenant en voſtre compagnie ceux qui m'ont voulu trahir? A qui il reſpondiſt qu'il ne les auoit pas amenez. Toutesfois voyant que noſtre comte l'en vouloit ſaiſir, le ſupplia que non: & ne voulut permettre qu'ils fuſſent prins. Et deſlors le comte Toloſain commença à exercer aucunement les inimitiez qu'il auoit & contre l'Egliſe, & contre noſtre compte.

Du ſolennel Colloque fait à Narbonne, ſur l'affaire des Comtes de Toloſe & de Foix: où aßiſterent le Roy d'Aragon, apres les Legats du ſiege Apoſtolique, enſemble Simon de Montfort: mais ils n'auancerent rien.

CHAP. LXI.

PEu de iours apres, le Roy d'Aragon & les comtes de Mōtfort & de Toloſe ſ'aſſemblerent pour parlementer enſemble. A ce colloque aſſiſterent l'Eueſque d'Vſez & l'Abbé de Ciſteaux: qui principalement apres Dieu auançoit l'affaire de Ieſus Chriſt. Ceſt Eueſque d'Vſez Raimond, dés long temps aimoit ardamment l'affaire de la foy, & l'auançoit par tous moyēs à luy poſſibles: meſme en ce tēps là il exerçoit la charge de Legat auec l'Abbé de Ciſteaux. Audit colloque auſſi aſſiſta maiſtre Theodoſe, dont a eſté cy deuant parlé, & beaucoup d'autres hommes ſages & bons. Et fut traité là de l'affaire du comte de Toloſe, à qui eut eſté fait grande grace & miſericorde abondante, ſi d'auanture il ſe fuſt voulu accorder aux ſaincts conſeils qui ſ'offroient: attendu que l'Abbé de ciſteaux, Legat du S. ſiege Apoſtolique, conſentoit qu'il iouïſt de toutes ſes ſeigneuries & entieres proprietez : pourueu qu'il chaſſaſt les Heretiques de ſon païs. Conſentoit auſſi, que des droits qu'il auoit ſur les chaſteaux dependans de luy, cõme y ayant droit de los & vantes, qu'il diſoit n'eſtre gueres moins que de cinquãte en nombre la quatrieſme partie, voire troiſieſme en eſcheut à la proprieté dudit comte Toloſain. Mais il meſpriſa vne ſi grande grace: & (Dieu pouruoiant pour l'aduenir à ſon Egliſe) ſe rendit totalement indigne de toutes graces, & de tous benefices. Audit colloque fut auſſi traité de la reformation de la paix, entre l'Egliſe Catholique, & ſon grand ennemy & cruel perſecuteur le Cõte de Foix: & fut ordonné aux prieres du Roy d'Aragon, que ſi ce Comte là iuroit d'accomplir le commandement de l'Egliſe, enſemble de ne faire iamais guerre aux Croiſez, meſmemẽt au Cõte de Montfort, qu'il ſeroit tenu par ce moyen de luy reſtituer toutes ſes terres, excepté le chaſteau de Pamies, qu'il ne deuoit recouurer pour beaucoup de raiſons, qui ſeront cy apres deduites. Mais le Dieu Eternel, qui ſeul cognoiſt les choſes cachées, & qui cognoiſt toutes choſes auant qu'elles ſoient faites, ne voulant

lant tant de cruautez & ſi grandes d'vn ſi inhumain ennemy demeurer impunies, ſçachant quels & combien grands maux pouuoiẽt ſortir d'vne telle compoſition à l'aduenir, par ſon haut & incomprehenſible iugement endurcit le cœur du Comte de Foix : de façon qu'il ne voulut receuoir ceſte paix, & viſita Dieu ſon Egliſe miſericordieuſemẽt: afin que l'ennemy refuſant receuoir l'accord, il donnaſt en ſoy d'abondant ſentence confirmatiue ſur le trouble futur.

Promeſſe du Roy d'Aragon, faite par le Comte de Foix non obſeruée.

CHAP. LXII.

IL ne faut taire que le Roy d'Aragon, de qui le Comte de Foix tenoit la pluſpart de ſes terres, poſa au chaſteau de Foix les ſoldats de ſa garde, promettant deuant l'Eueſque d'Vſez & l'Abbé de Ciſteaux, qu'en toute ceſte terre là ne ſeroit fait outrage, tant fuſt petit à la chreſtienté, & iura d'abõdãt le meſme Roy d'Aragon aux Legats ſuſdits, qu'auenãt q̃ ledit Cõte de Foix ſe ſeparaſt de la cõmunion de l'Egliſe, familiarité, amour & ſeruice du Comte de Montfort, qu'à la premiere requiſition des Legats ou du Comte, il rẽdroit le chaſteau de Foix en leurs mains: ſur quoy il donna lettres patentes au comte, contenant plus à plain telles conuentions. Et de ce puis-ie porter au vray teſmoignage, pour auoir veu & diligemment conſideré les lettres. Mais il apperra combien mal le Roy garda ce qu'il auoit promis, & cõbien entre les noſtres il ſe rendit infame.

De la malice & Tyrannie du Comte de Foix, contre l'Egliſe & ſes diſpenſateurs.

CHAP. LXIII.

ET pour-autant que le lieu requiert, & l'opportunité ſe preſente de parler de la cruelle malignité & peruerſe cruauté du cõte de Foix, bien qu'il ſoit impoſſible d'en exprimer la centieſme partie, faiſons en quelque petit abregé. Premierement eſt à ſçauoir, qu'il a touſiours tenu en ſa terre les Heretiques & leurs fauteurs, nourry & auãcé iceux au poſſible. Il tenoit outre ce au chaſteau de Pamies, lequel eſtoit de la proprieté de l'Abbé, & des chanoines de S. Antonin, ſa femme & deux ſœurs qui eſtoient heretiques, auec vn autre grand nombre d'Heretiques: leſquels ſemãs en ce chaſteau là le venin de leur meſchanceté maugré les chanoines, y repugnans de tout leur pouuoir tant en prins, que publiquement venoiẽt à ſeduire les cœurs des ſimples. Il auoit d'abondant fait baſtir logis & pour ſes ſœurs & ſa femme, au propre clos des chanoines : toutesfois le chaſteau de Pamies appartenoit aux chanoines, comme nous auons dit. Mais le cõte tenoit cela pour ſa vie de l'Abbé, luy ayant iuré ſur la ſaincte Euchariſtie de ne moleſter le chaſteau en façõ quelconque. Le Monaſtere des chanoines eſt ſitué hors le fort enuiron cinq cens pas. En vn certain temps outre ce, deux gendarmes parẽs & familiers dudit Cõte, qui eſtoient treſmauuais & notoires Heretiques, ſans l'auis & conſeil deſquels le Cõte ne faiſoit rien, amenerẽt leurs meres treſgrandes heretiques, & aimées dudit Comte en la ville de Pamies: afin qu'elles faiſant là leur reſidence, eſpandiſſent le venin de l'Heretique ſuperſtition. Ce que voyãt l'Abbé & chanoines ſuſdits, n'ayans moyẽ de ſupporter vne ſi grande iniure faite contre Ieſus Chriſt & ſon Egliſe, chaſſerent hors du fort les Hereſiarques. Ce qu'oyant le traiſtre ſuſdit Comte de Foix, ſe mit en cholere & fureur contre les noſtres : & l'vn des deux gendarmes Heretiques fils deſdites Hereſiarques, venant à Pamies print vn des Chanoines dudit chapitre qui eſtoit preſtre celebrant la Meſſe, qu'il deſpeça membre à membre en haine de ſes compagnõs (bourreau treſcruel) ſur l'autel d'vne certaine Egliſe prochaine de Pamies: de maniere que iuſques au iour preſent, l'Autel demeure rougy du ſang du pauure meurtry. Et ne ſ'appaiſa ainſi la fureur de ce bourreau:

Chef d'œuure digne d'vn Caluiniſte.

Ainſi cõmẽcerẽt les Caluiniſtes à reformer la France.

ains hapant vn des cõfraires du Monaſtere de Pamies, luy creua les yeux en haine de la religion chreſtienne, & meſpris des chanoines. Et d'abondant le Comte de Foix entra peu de iours apres audit Monaſtere, ayant auec ſoy des Routiers badins & putains: & appellant l'Abbé du Monaſtere(à qui il auoit iuré ſur le corps de Ieſus Chriſt comme auons cy deſſus exprimé, de ne le moleſter aucunement) luy diſt qu'il luy baillaſt ſãs delay toutes les clefs du Monaſtere:à quoy l'Abbé ne voulut obeir. Toutesfois craignant que le Tyran ne les euſt par violence,entra en l'Egliſe,& les miſt ſur le corps ſainct Antonin Martyr, auec les autres reliques des ſaincts, en l'hõneur duquel ſainct (apres Dieu)l'Egliſe auoit eſté fondée . Mais le Comte ſuſdit ayant ſuiuy l'Abbé ſans auoir eſgard à l'Egliſe, & ne conſiderant l'importãce des reliques des ſaincts, rauit les clefs ſuſdites,comme violateur impudent des choſes ſacrées de deſſus le corps du treſſainct Martyr: bien plus, il enferma l'Abbé & les Chanoines en vne meſme Egliſe:& ayãt fermé les portes, les tint là l'eſpace de trois iours:durant lequel temps ils ne mangerent n'y beurent:& ne peurẽt auſſi ſortir pour obeir à la neceſſité de nature. Ce-pendant le Tyran rauiſſant toute la ſubſtance du Monaſtere dormoit en meſpris des Chanoines & de la religion, auec ſes putains au dortoer d'iceux . Trois iours apres il chaſſa de l'Egliſe & du Monaſtere les Chanoi nes tous nuds, & feit d'abondant crier par tout le chaſteau de Pamies, qu'il n'y eut celuy des habitãs qui euſt à loger ny l'Abbé, ny aucuns des Chanoines, bien que la ville leur appartint proprement : & a eſté faite ceſte proclamation ſur peine d'vne tresgriefue punition. O nouueau genre de cruauté! Veu qu'en l'Egliſe, où couſtumieremẽt eſt le refuge des priſonniers ou condamnez, ceſt autheur a empriſonné les innocens. Soudain le ſuſdit Tyran demolit la pluſpart de l'Egliſe ſainct Anthonin, & ruina le dortoer des Chanoines, cõme ie ſçay pour l'auoir veu, d'où il fit ramparer le fort de Pamies. Et nous a ſemblé digne d'inſerer en ceſte œuure certaines choſes dignes d'eſtre referées, & ne ſoit que pour aggrauer les maux de ce traiſtre.

Ce roolle a eſté ſouuẽt ioué en Frãce depuis l'an 1561.

De l'irreuerence dudit Comte en la proceßion, en laquelle le corps du martyr ſainct Anthonin eſtoit porté.

CHAP. LXIIII.

IL y a vne certaine Egliſe au ſommet d'vne mõtaigne pres dudit monaſtere, en laquelle eſtans allez en proceſſion ſuiuant la couſtume, qui les obligeoit d'y aller tous les ans vne fois, apportans l'honnorable corps de leur patron S. Anthonin, rencontrerẽt par cas fortuit le Cõte de Foix qui paſſa à cheual ſans deferer honneur à Dieu, ny au S. Martyr, ny à la venerable proceſſion, voire ny par ſignes ſeulement exterieurs, n'y ne ſe peut humilier, moins deſcẽdit du cheual ſur leq̃l il eſtoit monté: ains eſleuaſt le col de ſuperbe & auec vne proteruité grãde, de laquelle il auoit fort bonne prouiſion, paſſa põpeuſemẽt. Ce q̃ voyãt vn certain venerable Abbé de l'ordre de ciſteaux du mont ſaincte Marie, vn des douze predicateurs lõg temps a nõmez, leq̃l eſtoit venu pour preſcher, & qui eſtoit preſent à la proceſſiõ, ſ'eſcria apres luy: cõte, cõte, tu ne portes point de reuerẽce à tõ maiſtre le S. Martyr: Sçaches que tu te ſentiras exheredé, & comme par l'œuure du meſme S. ſeras priué du droit Seigneurial en la ville, dõt tu es par ſon moyen Seigneur. Deſquelles parolles du S. hõme ſ'en enſuiuiſt la fidelité, l'iſſue des actes, les appreuuant manifeſtement. I'ay ouy ſes cruautez du comte de Foix & autres, qui ſ'enſuiuent de la bouche du meſme Abbé de Pamies, hõme digne de foy, fort religieux, & de bonté bien cogneuë.

Des violences & ſacrileges du Comte de Foix.

CHAP. LXV.

EN vn certain temps le meſme cõte accompagné d'vne troupe de Routiers, alla en vn certain Monaſtere qui ſe nommoit ſaincte Marie, en la terre du Comte Vrgelois, & là eſtoit le ſiege Epiſcopal. Les Chanoines de ceſte Egliſe là craintifs de la face du Comte, ſe retirerent dedans l'Egliſe,où ils furent ſi long temps opprimez par luy, qu'ils furent contraints pour la ſoif qu'ils enduroient, boire leur vrine: & iceux par ſucceſſion de temps ſe rẽdans à luy, les ennemis treſcruels entrans en l'Egliſe, rauirent tous les meubles & les croix,& les vaiſſeaux ſacrez rõpus, voire les cloches meſmes, deſpouillerent tellement l'Egliſe, qu'il n'y demeura rien que les murailles: & encor les contraignit racheter icelles cinquãte mil ſous Cela fait, vn certain treſmeſchant gendarme qu'il auoit, luy dit: Voicy nous auons deſtruit ſainct Antonin,& pres ſaincte Marie, ne reſte plus ſinõ que deſtruire Dieu.En vn autre tẽps à ce que ledit comte & ſes Routiers deſpouïllaſſent la ſuſdite Egliſe,ils vindrẽt en vne telle cruauté & folie, que couppãt le col & les bras d'vn crucifix, en meſpris de la mort & paſſion de noſtre Seigneur,en pilloient le poiure & les herbes pour aſſaiſõner les viãdes. O treſcruels bourreaux!O mauuais moqueurs!O plꝰ cruels q̃ ceux qui crucifierẽt Ieſuschriſt,& plus felõs q̃ ceux qui luy crachoiẽt contre? veu q̃ les miniſtres d'Herode ores qu'ils virẽt Ieſus chriſt treſpaſſé, dit l'Euangeliſte, ne luy couperent pas ſes cuiſſes. O nouuelle induſtrie de cruauté!O indice de cruauté non ouye! O quel hõme eſt le comte de Foix! mais, dis-ie, hõme le plus miſerable de tous les miſerables!O la beſte la plus felõne de toutes! Ces Routiers auſſi

Ce ſont des reformatiõs & propos Caluineſques, teſmoins la pluſpart des villes de la Frãce.

S. Iean. 19.

De ceux cy enſemble des Eueſques Epheſiẽs, & de Iuliã l'A-

menans leurs cheuaux dedans l'Egliſe, leur bailloient les autels pour ratelier, où ils les faiſoient ordinairement manger, meſme eſtant vn certain iour ledit Comte en vne Egliſe, eſtant debout deuant luy celuy qui portoit ſes armes, meit ſon huaume ſur la teſte du crucifix, & luy bailla les eſperõs, l'arma de ſon bouclier, & ſoudain prenant vne lance, le frappa par diuerſes fois, luy diſant qu'il ſe defendiſt. O cruauté inexperimentée.

peſtat ont apprins les Caluiniſtes à rõpre les images.

Ainſi à Millan en Roüergue diſoit on à l'image S. Antoine mis au feu, qu'il ſe ſauuaſt.

De la trahiſon dudit Comte contre les bourgeois de Pamies.

CHAP. LXVI.

QVelque autre fois le comte de Foix appella les Eueſques de Toloſe & de cozerans pour parlementer, leur aſſignant & le iour & le lieu: mais le iour auquel ils ſ'eſtoient acheminez pour parlementer, il ſ'amuſa à prendre vn chaſteau appartenant à l'Abbé & chanoines de ſainct Anthonin en la ville de Pamies. O meſchante & peruerſe trahiſon! & feit d'abondant le meſme Tyran vn acte indigne d'eſtre teu: il auoit fait alliance auec le cõte de Montfort, ainſi qu'auõs long temps a recité: & à ces fins auoit baillé vn de ſes propres enfans pour plege: à cauſe dequoy l'Abbé de Pamies auoit deſia baillé ſon chaſteau au cõte de Montfort. Vn certain iour le Comte de Foix vint à Pamies auec ſes Routiers, d'où eſtãt prochain, mãda aux bourgeois de la ville de le vouloir venir trouuer, leur promettant toute aſſeurance, meſme auec iuremens faits ſur la croix, ayant ce pendant diſpoſé des embuſches: de maniere q̃ les bourgeois ſortis de la ville, il appella ſecrettement ſes Routiers cachez aux embuſches, qui effectuerent tellement ſa volonté cõtre les bourgeois, qu'auant qu'ils euſſent moyen de ſe retirer en la ville, pluſieurs en furent prins & amenez au Comte: & diſoit le Comte d'abondant, que ſ'il auoit moyen de mettre à mort tous ceux qui deſia eſtoient croiſez contre les Heretiques, ou qui le pourroient eſtre à l'aduenir, enſemble & en general tous ceux qui ſ'emploient pour le negoce de la foy, l'ayant executé de ſa propre main, il penſeroit auoir fait ſeruice fort aggreable à Dieu. Eſt d'abondant à ſçauoir, qu'il a ſouuẽt iuré deuant les Legats du Pape de chaſſer les Heretiques de ſa terre, ce qu'il n'a iamais voulu faire: afin que ie taiſe beaucoup d'autres maux, que ce chiẽ tres cruel a commis contre Dieu & ſon Egliſe, & tels que ſi ie les voulois racompter par ordre, il me ſeroit impoſſible: & qui plus eſt, n'y a celuy qui vouluſt adiouſter foy à ma parolle, attendu que ſa malice excede toute mediocrité, il a volé les Monaſteres, diſſipé les Egliſes, & plus cruel que tout autre, la gueulle ouuerte demeuroit touſiours alteré du ſang des Chreſtiens, ſe

Ce n'eſt d'auiourd'huy que la Foy bannie d'entre pluſieurs Nobles ſe trouue entre les bourgeois.

defiant de chacun:& rendu beſte brute & non homme, imitoit la ferocité des beſtes. Ces choſes briefuement redigees de ſa malice, reuenõs à ce qu'auons delaiſſé.

Comme le Comte de Montfort feit hommage au Roy d'Aragon, pour la Cité de Carcaſſonne.

CHAP. LXVII.

AV ſuſdit colloque Narbonnois, l'Eueſque d'Vſez, ioint à luy l'Abbé de Ciſteaux, ſupplia le Roy d'Aragon de vouloir receuoir à hõmage le Comte Simon de Montfort, attendu que la cité de Carcaſſonne eſtoit de ſon fief: ce que refuſant faire, les meſmes Seigneurs retournerent derechef le iour ſuiuant, & le Comte auec eux. Venant donques deuant le Roy d'Aragon, ſe proſternerent à ſes pieds, comme feit auſſi le Comte, luy offrant volontiers l'hommage tout à genoux: pour lequel receuoir il eſtoit tant humble. Finalement le Roy vaincu par prieres, acquieſça, receuant le Cõte en vaſſal pour la cité de Carcaſſonne, le Comte confeſſant la tenir de luy. Leſquelles choſes faites, le Roy, noſtre Comte, & l'Eueſque d'Vſez ſortans de Narbonne, ſ'acheminerent iuſques à Montpellier: où eſtans, fut traité du mariage d'entre le premier nay du Roy d'Aragon, & la fille du Cõte de Montfort. Quoy plus? le mariage ſe confirmoit de toutes parts, & fut iuré d'vne part & d'autre: & qui plus eſt, le Roy bailla ſon fils aiſné en garde au comte. Toutesfois peu de iours apres il donna ſa ſœur à femme au fils du comte Toloſain: au moyen dequoy il ſe rendit fort infame, & ſuſpect aux noſtres, attendu que lors que tel mariage fut fait, le comte Toloſain eſtoit manifeſté perſecuteur de l'Egliſe de Dieu: & n'eſt à obmettre, qu'eſtans leſdits Seigneurs à Montpellier, enſemble beaucoup de Prelats, fut traicté derechef de l'affaire du comte Toloſain, & voulurent les Legats luy faire grace & miſericorde, cõme a eſté cy deſſus exprimé: mais ayant promis le comte Toloſain d'accomplir tous les commandemens à luy faits, ſ'en alla le iour ſuiuant de matin, ſans dire à Dieu à meſſieurs les Legats, ayans veu certains oiſeaux voller à ſeneſtre, non ſans grand effroy que le vulgaire appelle fauſemẽt l'oiſeau ſainct Martin: car il ſ'amuſoit, & auoit eſperance, à la mode des Sarrazins, au vol & au chant des oiſeaux, & autres telles ſemblables ſuperſtitions & augures.

Comme le Comte de Montfort receut par composition le Chaſteau de Cabaret, & recouura auſsi Bucar.

CHAP. LXVIII.

L'An de l'incarnation du Verbe Diuin 1210. enuiron la my-Kareſme, arriuerẽt de la France certains Gentilshommes croiſez & puiſſans: entre leſquels eſtoit l'Eueſque de Paris, de la maiſon de cociat, Robert de cornaard, Yuel de Meduane, & pluſieurs autres Gentilshommes, qui ſe monſtrerent à Carcaſſonne braues, à l'affaire de la Religion Eux arriuez, capitulerent enſemble: & fut aduiſé par vn mutuel conſentement, qu'on iroit aſſieger cabaret. Et pour-autant que les ſoldats Heretiques des enuirons de carcaſſonne, de peur des noſtres, auoient abandonnez leurs forces, & ſ'eſtoient retirez à cabaret: nõmémẽt deux freres ſelon la chair, deſquels l'vn ſ'appelloit Pierre Mire, & l'autre Pierre de S. Michel, qui auoient prins Bucard, & Pierre Marriac, comme auons touché ci deſſus. Ces deux ſoldats ſortirẽt de cabaret auec pluſieurs autres, & ſe rendirẽt à noſtre comte, pour-autant qu'il leur auoit donné les terres. Voyant dõc le Seigneur de cabaret Pierre Roger, que les noſtres, la deliberation faite, l'alloient aſſieger: & d'autre part ce cognoiſſant foible, & deſtitué des ſoldats ſuſdits, conduit de crainte, compoſa auec noſtre comte & ſes Barons, en la maniere qui ſ'enſuit: Fut ordonné qu'il rendroit le chaſteau cabaret, enſemble le ſuſdit Bucard, à la charge que le comte luy donneroit vne autre terre competente. Cabaret rendu, ſoudain ſe delibererent d'aller mettre le camp deuant le chaſteau nommé Lauaur, & ſ'y acheminerent les Barons auec tout le cãp.

Du ſiege de Lauaur, & des empeſchemens du Comte Toloſain, touchant les viures.

CHAP. LXIX.

OR le chaſteau de Lauaur tres-noble & tres-ample, eſt aſſis ſur le fleuue de la Gout, cinq lieuës loing de Toloſe. Là dedans eſtoit Aimeric ce traiſtre qui auoit eſté Seigneur de Mont-real, & pluſieurs autres ennemis de la croix, iuſques au nombre de quatre vints, qui eſtoient entrez là dedans, pour munir le fort contre nous: la Dame duquel eſtoit vefue, ſœur d'Aimeric grandement Heretique, & ſe nommoit Geraude. Les noſtres donques arriuez à Lauaur, y meirent le camp ſeulement d'vn coſté, n'ayãt noſtre camp dequoy l'enuironner de toutes parts. Peu de iours apres, les noſtres ſuiuant la couſtume, commencerent à dreſſer les machines, & aſſaillir le fort, & les autres au contraire à ſe deffendre de tout leur pouuoir, & non ſans cauſe, eſtans là dedans vne grande multitude d'hommes armez: de façon qu'il y auoit plus de deffendeurs, que d'aſſaillans. Et n'eſt à taire que les noſtres venãs recognoiſtre le fort, les ennemis feirent vne ſaillie, & nous chargerent tellemẽt, qu'il y eut vn ſoldat des noſtres priſonnier, qu'ils tuerent ſoudain qu'ils l'eurent dedans le fort: & bien que les noſtres euſſent aſſiegé la ville ſeulement d'vne part, ſi eſtoient ils pourtant tellemẽt ſeparez, qu'il leur eſtoit impoſſible ſe ſecourir les vns les autres ſans danger, aduenant quelque grande neceſſité. Mais peu de iours apres ſuruindrent de la France pluſieurs Nobles, entre autres l'Eueſque de Liſieux, enſemble l'Eueſque de Saieux, & le Comte d'Auxerre, & pluſieurs autres Pelerins: alors les noſtres aſſiegerent la ville d'vn autre coſté, & ſi feirent vn pont de bois ſur la Gout, & par ce moyen enuironnerent toute la ville. Ce pendant le Comte Toloſain perſecutoit de toutes ſes forces l'Egliſe, & noſtre Comte, bien que ſecrettement. Ores arriuoiẽt les viures à noſtre camp deuers Toloſe. Et cõme les affaires eſtoient en l'eſtat, le Comte de Toloſe arriua à noſtre cãp, que le Cõte d'Auxerre, & Robert de Cornac ſes couſins germains commencerent à admoneſter: afin que reuenant à luy-meſme, il obeït aux commandemẽs de l'Egliſe Catholique. Mais ne proffitans rien, le Comte ſ'en retourna auec rãcune & indignation, ſe ſeparant du Comte de Mõtfort, ſuiui de tous les habitans de Toloſe: auſquels il deffendit d'apporter viures à Lauaur pour noſtre camp. Et faut icy reciter le treſinique crime de trahiſon des Comtes de Toloſe & de Foix, ie dy trahiſon non ouye.

De la mort des Pelerins tuez à Mont-iaus traiſtrement, par le Comte de Foix & Gerault de Pepios, de la part du Comte de Toloſe.

CHAP. LXX.

PEndãt le temps qu'on parlementoit aupres de Lauaur pour pacifier le Comte auecques l'Egliſe Catholique, grande multitude de Pelerins arriuoiẽt du quartier de Carcaſſonne à noſtre camp. Mais ces miniſtres de tromperies & ouuriers de trahiſon, le Cõte de Foix Roger fils de Bernard, & Gerault de Pepios, ioints à pluſieurs autres hommes du Comte de Toloſe, mirent des embuſches auec infinis Routiers en vn certain fort nommé Mont iaus, pres de Puy-laurens. Et comme les pauures Pelerins arriuerent là, ſe ietterent ſur eux deſarmez, ignorans la trahiſon: de maniere qu'ils en tuerent vne infinité, & apporterent la deſpouille à Toloſe, pour la departir entre eux. O heureuſe troupe de meurtris! O precieuſe mort des ſaincts deuant la face de Dieu! Et n'eſt à taire, que lors que les bourreaux ſuſdits meurtriſſoient les pauures innocens, vn preſtre d'entre eux ſe retira dans vne prochaine Egliſe, afin que mourant pour la cauſe de l'Egliſe, il mourut auſſi dans vne Egliſe. Mais le tres-meſchant traiſtre Roger, fils de Bernard Comte de Foix, imitateur de l'impieté paternelle, le pourſuiuant & entrãt audacieuſement à l'Egliſe, l'ayant prins ſ'informa, quel il eſtoit: & luy eſtant par le meſme Pelerin declairé qu'il eſtoit preſtre, monſtre moy (dit il) que tu ſois preſtre: & oſtant le capuchon de ſa teſte (car il eſtoit veſtu d'vne chappe) luy mõſtra la couronne. Ce cruel Tyran ne deferant en rien ny au lieu, ny à la perſonne ſacrée, le frappa d'vne hache aiguiſée qu'il tenoit, par le milieu de la couronne, & le meit à mort. Retournons à preſent à la pourſuite de ce qu'auons delaiſſé.

De la deception du Cõte Toloſain au ſiege de Lauaur.

CHAP. LXXI.

IE ne croy pas digne d'eſtre obmis, que le Comte de Toloſe, inhumain ennemy & cruel perſecuteur de Ieſus Chriſt, enuoia ſecrettemẽt au chaſteau de Lauaur, où eſtoit la fontaine & origine de toute hereſie, bien qu'il ne luy appartint point, ains dés long tẽps euſt eſté perſecuteur des Toloſains pour le ſeul reſpect de la Religion, vn ſien Seneſchal accompagné de pluſieurs ſoldats, pour le deffendre des noſtres: leſquels apres la prinſe du chaſteau, noſtre Comte tint long temps priſonniers (nouueau genre de trahiſon ! mettant dedans des ſoldats pour la deffenſe du chaſteau:

Voici les ruſes des modernes politiques.

chaſteau : & de dehors il faiſoit porter des viures, ſoubs pretexte de ſecourir les noſtres: car comme nous auons dit cy deſſus, dés le commencement du ſiege de Lauaur, on apportoit des viures de Toloſe au camp, bien que peu: toutesfois le Comte deffendoit tres-eſtroitement d'apporter des machines. Vray eſt que les citoiens de Toloſe à l'admonition du venerable Fulco leur Eueſque, vindrent ſecourir noſtre camp enuiron cinq mille, auec leſquels vint au camp leur-dit Paſteur, banni de ſon Eueſché. Et ne ſera ſuperflu de reciter quelque choſe du moyen, dont il ſ'aida pour ſortir de Toloſe.

De la Conſtance & exil de venerable homme Fulco Eueſque Toloſain.

CHAP. LXXII.

VN certain iour de ſamedy apres la mi-Kareſme, l'Eueſque Fulco eſtoit à Toloſe en deliberation, ſuiuant la couſtume obſeruée en telles Egliſes, de celebrer les ſacrées ordres. Toutesfois le Comte de Toloſe eſtoit pour lors en la cité, qui pour diuers exces eſtoit nommément excõmunié par les Legats du Siege Apoſtolique: de maniere qu'il n'y auoit celuy qui oſaſt celebrer le diuin ſeruice en quelque ville qu'il fuſt. L'Eueſque donc enuoya hũblement prier le Comte Toloſain de vouloir ſortir de la cité, & par maniere de paſſetemps ſ'aller eſbattre iuſques à ce qu'il euſt conferé les ordres: mais le Tyran tourné en grãde fureur, luy feit faire commandement par vn de ſes ſoldats de vuider promptement la cité, & toute ſa terre. Ce qu'oyant ce venerable homme, luy feit (à ce qu'on dit) auec vne ardeur d'eſprit, vn entendement immuable, & viſage gaillard, telle reſpõſe. Le Comte Toloſain ne m'a point fait Eueſque, ny n'ay eſté ordõné par ſon moyen, moins encor' y a il eſleu de ſa part l'humilité Eccleſiaſtique: La violẽce d'vn Prince ne m'y a pas introduit: ie ne m'en iray doncques pas pour luy. Qu'il viẽne, ſ'il oſe, ie ſuis tout preſt de receuoir le couſteau pour paruenir en gloire par le Calice de paſſion: viẽne le Tyran tout entouré de ſoldats, & armé, il me trouuera ſeul ſans armes: i'atten le prix, & ne crains point ce que l'homme me pourra faire. O conſtance d'entendemẽt! O merueilleuſe force d'eſprit! donc ſans peur ce ſeruiteur de Dieu de iour en iour attendoit le couſteau du Tyran. Mais cõme il ne l'oſoit mettre à mort, pour autant qu'ayant tant & tant endommagé l'Egliſe Catholique, il craignoit, comme lon dit, ſa peau. Ayant l'Eueſque paſſé quarãte iours auec l'attente de la mort, ſe propoſa de ſortir de la cité de Toloſe. Vn iour donques des octaues de la reſurrection noſtre Seigneur, l'Eueſque ſortant de la cité, alla vers noſtre Cõte, qui eſtoit

En ces derniers iours, & meſmes les Princes ne ſe meſloient point d'enuoyer des Paſteurs.

au ſiege de Lauaur: où les noſtres trauailloient ſans ceſſe à la prinſe. Et au contraire les aduerſaires tres arrogans ſe deffendoient, voire iuſques à marcher ſur la muraille, mõtez ſur leurs cheuaux bardez, pour monſtrer combien leurs rempars eſtoient larges & tres forts.

De la dextre expugnation & glorieuſe prinſe de Lauaur par les Catholiques: & des nobles pendus, & Heretiques bruſlez en icelle ville.

CHAP. LXXIII.

VN certain iour noz ſoldats eſleuerẽt vn chaſteau de bois pres la muraille de Lauaur, au haut duquel meirent le ſigne de Ieſus Chriſt: auquel les aduerſaires iettans ſans ceſſe auec leurs machines rompirent vn bras, eſleuans ſoudain, comme impudens, vn ſi grand ris & heurlement, que ſi pour le briſement de la Croix ils euſſent acquis quelque grande victoire: mais le conſeruateur de la Croix reuencha miraculeuſement & manifeſtement telle iacture: car il aduint peu apres vne choſe admirable, & grandement à louër: c'eſt, que d'autant que les ennemis de la Croix ſ'eſtoient reſioüys au briſement d'icelle: auſſi furent ils prins le iour ſaincte Croix: & fut ainſi l'iniure reuenchée auec telle analogie. Comme les choſes ſe paſſoient ainſi, les noſtres feirent faire vne machine, qui ſ'appelloit Catha : laquelle dreſſée, menerent aux foſſez de la ville : & apres, les noſtres apporterent à grande force des bois & ramage, & en faiſant des faix,ils iettoient de ces bois & rameaux au foſſé,pour le remplir. Mais les ennemis tres cauts feirent vne mine ſoubs terre, par où ils prenoient noſtre bois,& le mettoiēt dans le fort la nuict. Certains ſoldats de noz ennemis venans par là iuſques bien pres de la machine, táſcherent ſurprendre ceux des noſtres qui veilloient à la garde de la machine, & les attirer dedans la mine occultement, & auec grande cautelle. Meſme vn ſoir en ſortirent en troupe par là meſme, qui iettoient ſur noſtre machine des tiſons tres ardans, & eſtoupes,graiſſe,& autres choſes nourricieres du feu, voulans bruſler noſtre dite machine. Deux Comtes Alemans eſtoiēt de garde ceſte nuict. Soudain le cri ſ'eſleue, & chacun du camp accourent aux armes. Ce pendāt les Comtes ſuſdits, & certains Teutoniques, qui eſtoient de leur compagnie, ſe voyans priuez de pouuoir attaindre les ennemis qui eſtoiēt dans le foſſé, auec grande bonté, & non ſans grand danger ſe ietterent dans le foſſé, attaquans virilement les ennemis, qu'ils refermerent dedans le fort, apres en auoir tué quelques vns, & bleſſé beaucoup. Ce pendant les noſtres ſe commencerēt à troubler beaucoup, & à grandement deſperer de la prinſe du fort : pour autant que l'ennemy retiroit de nuict dās le fort tout ce qu'ils iettoient de iour dedans leurs foſſez. Mais cõme les noſtres eſtoient en telle peine, aucuns d'entr'eux ſongerent plus ſubtilement certain remede contre les aſtuces de l'ennemy : car ils feirent au deuant de l'iſſue de la mine, par où les ennemis eſtoient couſtumiers de ſortir ſur les noſtres, ietter du bois vert à force, & des branches de bois menu, des eſtoupes, graiſſe, & feu, & derechef force bois, & du bled verd, & beaucoup d'herbe, d'où à peu d'heure ſortit ſi grande fumée, qu'elle rempliſſoit tout le paſſage des ennemis, priuez par ce moyen de reuenir par là: la fumée ne pouuãt ſ'en aller, contrainte d'entrer dans la cauerne. Ce qu'eſtant auiſé par les noſtres, ſoudain remplirent plus librement que deuant les foſſez: leſquels remplis de fons en cõble, nos ſoldats & ſeruiteurs armez conduirẽt noſtre machine, iuſques bien pres de la muraille, non ſans grands trauaux, auec vn bon nombre de pionniers pour ſaper la muraille. Ce pendant ceux du fort iettoient ſans ceſſe, bois, feu, graiſſe & paulx, voire bien pointus & treſgrands, ſur noſtre machine, mais en vain: car pour la grãde deffenſe des noſtres, ne leur fut poſſible ny de ruiner la machine, ny de diſtraire les pionniers de la ſape. Et cõme noz ſoldats trauailloient tres-inſtamment, les Eueſques qui pour lors eſtoient au camp, & certain venerable Abbé de la Caſe-Dieu, de l'ordre de Ciſteaux (qui de la part des Legats eſtoit Vice-Legat au cãp) enſemble tout

Bon Abbé de la Caſe-Dieu.

le Clergé, congregez en vn lieu en grande deuotion, chantoient: *Veni Creator Spiritus*, &c. Ce qu'eſtant veu & ouy par noz aduerſaires, furent tellemēt par la Diuine diſpēſation eſtonnez, qu'ils en perdirent preſque les forces, & moyen de pouuoir reſiſter: & nous dirēt apres que cela les auoit plus eſtonnez, que tous les aſſaux qu'on leur auoit faits: & craignoiēt plus le clergé, priant & chantant, que le ſoldat aſſaillant la breſche faicte. Les noſtres entrans à la file dans Lauaur, les ennemis deſtituez du moyen de ſe pouuoir deffendre, ſe rendirent par la volonté de Dieu aux noſtres, viſitez de la grace Diuine: & fut prins le fort de Lauaur le iour de la ſaincte croix. Soudain Aimeric Seigneur de Mōt-real, enſemble quatre vingts ſoldats, ou enuiron, furent tirez du chaſteau: & fut ordonné par le comte Simon, qu'ils ſeroient pendus: mais Aimeric eſtant pendu, les fourches tomberent, pour auoir eſté plantées à la haſte. A ceſte cauſe, & pour la grande dilation, dont on vſoit à les replanter, le comte Simon ordonna que les autres fuſſent meurtris: ce qui ne fut gueres pluſtoſt commandé, que executé par les Pelerins, qui les tuerent promptement au meſme lieu. La maiſtreſſe du fort, qui eſtoit ſœur d'Aimeric, heretique tres mauuaiſe, par le commandement du comte fut iettée dans vn puys, & couuerte de pierres: & noz Pelerins bruſlerent innumerables Heretiques auec fort grande allegreſſe.

Comme Roger de Commenge feit hommage au Comte de Montfort : mais puis apres ſe ſepara de la fidelité.

CHAP. LXXIIII.

ET eſt à ſçauoir qu'eſtāt noſtre Cōte au ſiege de Lauaur, vn certain Gentilhomme Gaſcon nommé Roger de Commenge, parent du Comte de Foix, le vint trouuer pour ſe rendre à luy. Et eſtant deuant le Comte, le iour du grand Vendredy, aduint que le Comte eſternua: & oyant Roger qu'il n'auoit eſternué qu'vne fois, appella ſes compagnons & familiers, leur communiquant ce qu'il auoit affaire auec luy, & obſeruoient tellement les augures de ce païs là, qu'ils tenoient pour reſolu, qu'vn homme eſternuāt vne fois, ne pouuoit de ce iour là faire choſe, qui luy tournaſt à bien. Mais voyant Roger que les noſtres ſe mocquoient de luy pour ceſte cauſe, & craignant que le Comte ne le remarquaſt de ſuperſtition, feit (bien qu'à regret) hommage audit Comte, & receut ſa terre de luy, demeurant long temps en ſon ſeruice : toutesfois apres il ſe ſepara, comme miſerable, de la loyauté promiſe. Il ne nous a ſemblé digne d'obmettre certain miracle, qui aduint à Lauaur, que nous auons cogneu eſtre aduenu par rapport veritable. Vn iour la cappe d'vn certain Gēdarme

Miracle du Signe de la Croix.

croiſé fut, par ie ne ſçay quel malheur, prinſe des ennemis & miſe au feu pour eſtre bruſlée. Or aduint il par vn miraculeux iugement de Dieu, que toute la cappe bruſlée, la ſeule partie, où la croix eſtoit couſue, fut reſeruée, & demeura entiere, & ſans bruſler.

Comme le Comte de Montfort donna le Chaſteau de Puy-Laurens, que l'ennemy effrayé auoit abandonné.

CHAP. LXXV.

QVand le Seigneur de Puy-Laurens nommé Sichard (qui quelque fois auoit eſté auec noſtre comte, mais apres ſ'en eſtoit allé) ouyt la prinſe de Lauaur, eſtant eſpouuenté, abandonna Puy-Laurens, & ſ'en alla promptement auec ſes ſoldats à Toloſe. Puy-Laurens eſtoit lors vn noble Fort au Dioceſe de Toloſe, trois lieuës loing de Lauaur : lequel noſtre comte ayant recouuré, le donna à Guy de Luciam, homme noble & fidelle: qui ſoudain y entra, & le munit. Ce pendant l'Eueſque de Paris, & Magran de coeti, & Robert de Tornac, & Yuelles de Meduane, ſ'en retournerent vers leurs quartiers, Lauaur eſtant prins.

Du reuoltement du Chaſteau de Mont-iaus, & comme le Chaſteau de Caſſer fut rendu, & les Heretiques trouuez dedans bruſlez.

CHAP. LXXVI.

LE fort de Lauaur ſaiſi, & les noſtres entrez dedans, les hommes du Comte de Toloſe ſe prindrẽt garde que leur ſeigneur ſ'eſtoit ſeparé de noſtre Comte auec rãcune, & qu'il auoit defendu d'apporter machines & viures de Toloſe en noſtre cãp: & principalemẽt ſe prenant garde qu'il auoit eſté excommunié par les Legats du Pape, pour pluſieurs excez fut deliberé, toutes choſes diligẽment conſiderées de le pourſuiure plus manifeſtement, cõme appertement condemné. Noſtre Comte donc leuant ſon camp, print ſon chemin vers vn fort nommé Mõt-jaux, où les Pelerins auoiẽt eſté meurtris par le Comte de Foix. Et aduint que le camp approchant dudit fort, apparut ſur le lieu où auoiẽt eſté tuez les Pelerins, vne coulõne de feu reluiſante: & qui à la veuë des noſtres deſcẽdoit ſur le corps des meurtris: les noſtres paruenus au lieu, les trouuerent couchez à la renuerſe, les bras croiſez: choſe admirable, que i'ay ouye meſme de la bouche de Fulco Eueſque de Toloſe, qui y eſtoit des premiers. Noſtre Comte donc ſ'achemina au fort qu'il rẽuerſa, ſans deſſus deſſous: car ceux qui eſtoient au chaſteau ſaiſis de frayeur ſ'en fuirent. De là vint à vn autre chaſteau nommé Caſſer, appartenãt au Comte de Toloſe, qui vint de rechef à Chaſteau-neuf place noble, où il meit le feu apres l'auoir vuidé, ſe craignant que les noſtres ne ſ'en emparaſſent. Noſtre comte arriué à caſſer l'aſſiegea. Ce que voyāt les ſoldats du comte Toloſain, ayant perdu l'eſperāce du moyen de pouuoir longuement endurer le ſiege, bien que le chaſteau fuſt fort, ſe delibererent pourtant de le quitter, comme ils firent, & ſe rendirent à noſtre comte, à la charge toutesfois de luy bailler en main tous les Heretiques de là dedans: ce qu'ils firent. En ce chaſteau là y auoit beaucoup d'Heretiques parfaits. Les noſtres donques entrerent dedans le chaſteau, & les ſaiſirent, ſ'efforçans de leur oſter leurs opinions de la teſte. Mais n'ayans moyen d'en reduire vn ſeul, furent prins par les Pelerins qui les tirerent hors de la ville, où auec grāde allegreſſe en bruſlerent enuiron ſoixante. D'où eſt aiſé à voir combien le comte Toloſain fauoriſoit les Heretiques, veu meſme qu'en vn de ſes plus petits chaſteaux en furēt trouuez plus de cinquante des parfaits.

Voicy des politiques, qui n'eſtoiēt ny Catholiques, ny Heretiques du tout.

Comme le clergé ſortit de Toloſe en proceſsion, où eſtoit porté le ſainct Sacrement, & comme Montferrant ſe rendit, emſemble de la reconciliation du Comte Balduin.

CHAP. LXXVII.

CEs choſes faites, l'Eueſque Toloſain qui eſtoit en noſtre cãp, manda au Preuoſt de ſon Egliſe, enſemble à tout ſon clergé qu'ils ſortiſſent de la cité. Ce qu'ils firent, obtemperans à ſon commandemẽt, portans en proceſſion le ſainct Sacremẽt, & tous pieds nuds. Le fort de Caſſer ſaiſi, noſtre Comte ſ'achemina vers Mont-ferrant, où eſtoit le frere du Comte Toloſain nommé Balduin, qu'il auoit mis là pour defendre le fort: où eſtant arriué noſtre cãp, peu de iours apres les noſtres luy donnerent l'aſſaut. Ce que voyant Balduin, ne ſe ſentant aſſez fort pour reſiſter, delibera de ſe rendre: à la charge qu'il ſortiroit librement auec ſa ſuitte: iurant ce-pendãt de ne faire plus la guerre à l'Egliſe, ny à noſtre Comte, qu'il promettoit deffendre enuers tous & contre tous. Le Comte Balduin ſortit, & alla trouuer ſon frere: mais il fut dans peu de iours de retour vers noſtre Comte, le priant de le vouloir receuoir à hommage: à la charge qu'il luy rendroit en tout & par tout humble & loyal ſeruice. Que diray-ie plus? le Cõte Simon obeit: & fut deſlors Balduin reconcilié à l'Egliſe, & de miniſtre du Diable fait ſeruiteur de Ieſus Chriſt: & ſe monſtrant loyal à veuë d'œil, deſlors feit la guerre hardiment aux Heretiques ennemis de la foy. O reſpect de la miſericorde de Dieu! Voicy deux freres de meſme pere, toutesfois fort differens entr'eux. Celuy qui a

Encores eſtoiẽt les Albigeois plus modeſtes que les Caluiniſtes.

dit par le Prophete, I'ay aimé Iacob, & ay eu en haine Eſaü, a laiſſé l'vn de ces deux plongé dedans la bouë d'incredulité, deliurant miſericordieuſement l'autre, & ſuiuant ſon ſecret conſeil. Et n'eſt à obmettre, qu'oyant le Comte Balduin ſortãt de Mont-ferrant, les brigandages que certains voleurs auoient faits en haine de nous, ſur certains Pelerins venans de S. Iaques, ſ'informant diligemment du fait, & de ce qu'on les auoit volez pour le commencement de ſa conuerſion, & preſage de ſa future vertu, leur en fit faire raiſon : & reſtituer ce qu'ils auoient volé.

Comme le Comte de Montfort acquiſt ſix chaſteaux de la riuiere de Tar, appartenans pour quelque temps au Vicomte de Beſiers.

CHAP. LXXVIII.

MOnt-ferrant prins, enſemble certains autres chaſteaux des enuirons, & munis par les noſtres meſmes Chaſteauneuf, où le Comte Toloſain auoit mis le feu, paſſant noſtre Comte la riuiere de Tar, vint en vn fort nommé Rabaſteinx au terroir Albigeois, qui luy eſtant rendu par les Bourgeois, partant de là au matin, print par meſme moyẽ & acquiſt, ſans aucune contradiction, ſix nobles places: dont les noms ſ'enſuiuent: Montagut, Gaillac, Cauzac, ſainct Marcel, la Gueppie, ſainct Antonin, lieux tous prochains les vns des autres, dont iuſtement le Vicomte de Beſiers auoit eſté priué.

Du premier ſiege de Toloſe, & prinſe d'icelle par les Comtes de Bar, & de Montfort.

CHAP. LXXIX.

CEs choſes reduites en l'eſtat, le noble Comte de Bar eſtoit arriué à Carcaſſonne, auec propos de ſe rẽdre promptement à noſtre camp: dequoy on fut grandement reſiouy, comme furent bien tous les noſtres pour la bonne reputation qu'il auoit entre nous: & n'y auoit celuy qui n'eſperaſt beaucoup de luy. Toutesfois l'iſſue monſtra le contraire, & aduint contre l'eſperance de tous, voulãt noſtre Seigneur pour donner gloire à ſon nom qu'on ſe confiaſt en luy, non en l'homme. Noſtre Comte alors luy enuoya des ſoldats pour le conduire à Toloſe ſur quelque riuiere, où noſtre Comte & ſon camp ſe deuoiẽt trouuer, cõme aduint. Mais le Comte Toloſain, & le Cõte de Foix, iointe à eux grãde multitude d'ennemis aduertis de la venuë de noſtre camp vers Toloſe, ſ'acheminerent vers la riuiere ſuſdite, non plus eſloignée de la ville de Toloſe, que de demie lieuë: & là ſe trouuerẽt les noſtres d'vne part, & les ennemis d'vne autre: leſquels ſe craignãs que les noſtres ne paſſaſſent le pont, le firent promptemẽt ruiner: & ce-pendant que les noſtres cherchoient vne barque pour paſſer, rencontrerent vn autre pont, que deſia les ennemis commençoient à ruiner: mais les noſtres auec grande prouëſſe les aſſaillirent, les vns par le pont, & les autres en nageant ſi bruſquement, qu'ils les chaſſerent iuſques dedans Toloſe virilement. Cela fait, ſe camperent à vn riuage prochain de la ville, & delibererent de l'aſſieger, comme ils firent le lẽdemain, poſans leurs têtes deuant les portes: & fut en ce ſiege là le Comte de Bar, accompagné de pluſieurs gentils-hommes Allemans. Toloſe donc a eſté aſſiegée d'vne part, noſtre camp n'eſtant capable pour l'aſſieger de tous coſtez. Le Comte Toloſain & ſon parent le Comte de Commenge, eſtoient là dedans auec multitude innumerable d'habitans, & ſi treſgrande multitude, qu'eu eſgard à eux, les noſtres eſtoient en fort petit nombre. Le Cõte de Foix auſſi eſtoit ioint auec eux. Et pour-autant qu'il me ſeroit long de reciter tous les aſſauts donnez durant ce ſiege, ie me contenteray de dire, que iamais les aduerſaires ne ſortirent pour moleſter les noſtres, ſans eſtre honteuſement repouſſez, & à leur grande cõfuſion: meſme vn certain iour qu'ils eſtoient venuz nous attaquer eſtãs chaſſez rudement, furent meurdris en la preſſe vn parent du Comte de Commenge, enſemble Guillaume de Rochefort, freres de Bernard

Eueſque de Carcaſſonne, dont a eſté faite mẽtion cy deſſus. Vn autre iour apres diſner cõme les noſtres repoſoient, les ennemis firent vne ſortie par quelque chemin ſecret, ſe ruans ſur les noſtres qui ſe leuerẽt, & leur firẽt telle reſiſtance, qu'ils furent renſerrez dans la ville. Durant leſquelles entrefaites, approcherẽt du camp Euſtache de Iuin, & Simon Caſtellain de Malfe, gentils-hommes conduiſans les viuandiers de noſtre camp: à l'entrée duquel furent aſſaillis des ennemis, faiſans effort de les prendre: mais comme ils ſe deffendoient virilement, vn des aduerſaires iettant vn couſteau à Euſtache, le bleſſa au flanc: dõt il mourut. Et caſtellan de Malfe apres pluſieurs promeſſes & trauaux, eſchappa ſain & ſauue: d'où aduint vne grande charté à noſtre cãp, pour le deffaut des viures. D'abondãt, on parloit aſſez mal du comte de Bar, de qui la pluſpart du cãp auoit fort mauuaiſe opinion. O iuſte iugement de Dieu! bien que chacun euſt eſperé qu'il deuſt faire merueilles. Mais celuy qui a dit par ſon Prophete: Ie ne dõneray point ma gloire à autruy, ſçachant que ſi les noſtres euſſent proffité à ce ſiege là, chacun l'eut attribué à l'homme & non à luy, ne voulut point là ouurer magnifiquement.

Comme le Comte de Montfort print Haute-riue & Varilles, & gaſta la terre du Comte de Foix.

CHAP. LXXX.

NOſtre comte voyãt le peu de profit qu'il faiſoit, & la perte qui ſ'accroiſſoit : ioint auſſi que l'auancemẽt du negoce enduroit perte, leua le camp de deuãt Toloſe, & ſ'achemina vers le païs du comte de Foix à vn fort nommé Haute-riue : lequel ayant muny de ſoldats, ſ'achemina vers Pamies. Et ſoudain arriuerent à Haute-riue certains Bandolliers, auſquels les habitans de la ville voulurent deliurer les ſoldats de noſtre comte, qui aduertis du fait, ſe retirerent dedans le chaſteau qui eſtoit aſſez fort, & ſe mirent en defenſe. O furieuſe trahiſon! O crime treſmechãt! Les pauures ſoldats ne ſe ſentans aſſez forts, delibererent de ſe rendre aux ennemis, & leur bailler le fort leur vie ſauue: ce qui fut fait. Mais peu de temps apres noſtre comte paſſa par là, & y meit le feu. S'acheminant donc de Pamies, vint à Varelles pres de Foix, qu'il trouua vuide & bruſlé. Toutesfois le munit de certain nombre de ſes gens. Ce-pendant penetrant par les chaſteaux du cõte de Foix, en ſaccagea pluſieurs: meſme le Bourg de Foix, qu'il bruſla entierement & durant l'eſpace de huit iours qu'il tint là ſon cãp, deſracina preſque toutes les vignes & les arbres des enuirons : & cela fait, ſ'en retourna vers Pamies. Or eſtoit arriué vers luy l'Eueſque de cahors, deputé pour la nobleſſe du païs de Quercy, pour le prier de leur vouloir eſtre Seigneur, & ſ'en vouloir venir vers

eux,

eux, luy offrant de le receuoir & recognoiſtre pour tel, & recognoiſtre tenir les terres de luy: auſſi auoit-il certaine authorité en ce païs là. Adonc noſtre comte pria le comte de Bar, & les gentils-hommes Allemans de le vouloir accompagner iuſques là: ce qu'ils firent: & deſlors ſ'y acheminerent auec luy. Mais arriuez pres de chaſteau-neuf, le comte de Bar rompit la promeſſe qu'il auoit faite auec noſtre comte, & peu ſoucieux de ſon honneur & reputation, dit qu'il ne paſſeroit plus outre: dequoy chacun de nous fut grandement eſmerueillé. Noſtre comte grandement troublé, le pria inſtamment de luy tenir promeſſe: & auec luy chacun, mais en vain: car on n'aduança rien. Deſlors fut occaſionné de demander aux Allemans ſ'ils le voudroient accompagner: ce qu'ils promirent treſ-volontiers. Partant doncques noſtre comte, tira deuers cahors: & le comte de Bar vers carcaſſonne: & ſeroit impoſſible d'exprimer la honte qu'il receut à ſe depart: car ceux qui eſtoient au camp le lardoient ſi appertement & auec telles iniures, que ie n'oſeroy les eſcrire ou reciter. Ainſi a eſté fait par le iuſte iugement de Dieu, que celuy qui venant au païs d'Albigeois, eſtoit honnoré aux citez & chappelles d'icelles, craint & reueré de tous: ſ'en retournant a eſté veu contemptible aux yeux de chacun.

Comme le Comte de Montfort arriua à Cahors, & bruſla Cayluz, & luy furent prins deux ſoldats des ſiens par le Comte de Foix.

CHAP. LXXXI.

NOſtre Comte tẽdant à Cahors paſſa à certain fort qui eſtoit au Comte Toloſain nommé Cayluz, au terroir de Cahors : où de premier aſſaut il ſ'ẽpara du bourg du chaſteau, où il mit le feu par dehors : & de là ſacheminant vers Cahors, y fut honnorablement receu, & peu de iours apres, accompagna la nobleſſe d'Allemagne iuſques à Roch amadou, d'où ils ſacheminerent à leur païs: & le comte accompagné de peu de gens, ſ'en retourna vers cahors: où eſtant arriué, luy fut recité que deux de ſes ſoldats, l'vn nommé Lãbert de Thurey, & l'autre nommé Gautier de Lauyatõ, frere de l'Archeueſque cantuarien, auoient eſté prins par les ſoldats du comte de Foix. Et ie m'en vay reciter quelque choſe de leur prinſe. Vn certain iour leſdits ſoldats alloient à cheual pres du terroir du cõte de Foix, auec pluſieurs neceſſiteux, dequoy eſtant aduerty ledit comte, les pourſuiuit auec grande troupe. Ce q̃ voyãt les neceſſiteux, qui (à ce qu'on racomte) auoiẽt faite la trahiſon, ſe mirent à fuir : de maniere qu'il n'y eut que ſix des noſtres qui fiſſent reſiſtance: auſquels enuironnez de toutes pars de pluſieurs des aduerſaires,pendant que le comte pourſuiuoit les autres,quelques vns tuerent les cheuaux:cela fait,les noſtres ſe deffendoiẽt vaillamment. Alors vn des aduerſaires, noble entre les autres, couſin du Comte de Foix, dit audit Lambert qu'il cognoiſſoit, qu'il ſe rendiſt. Ce qu'oyant l'homme plein de grande bonté,reſpõdit n'eſtre encores temps: touteſfois voyant qu'il n'y auoit moyẽ d'eſchapper, luy dit: Nous nous rendrons, à la charge que nous prometras cinq choſes: premierement, que ne nous tueras point, ny ne mutileras noz membres:nous tiendras en honneſte garde,ne nous ſepareras d'enſemble, nous mettras à raiſonnable rançon:& ne nous bailleras en main d'autruy: que ſi tu nous veux promettre toutes ces choſes,nous nous rẽdrons à toy, autremẽt nous ſommes reſolus de mourir:eſperãs, Dieu aidant,que ne mourrons pas ſeuls: ains ſerons vendus chers,& à l'aide de IeſusChriſt en tuerons des voſtres pluſieurs auant mourir: auſſi n'auõs nous encores les mains liées,& ne nous lairrõs prẽdre ſans nous deffendre.Ce qu'oyãt le ſuſdit ſoldat, promit volontiers leur garder toutes les ſuſdites conditions.Vien doncques, dit Lambert & me preſte la foy, te ſouſmettãt en ma puiſſance à ceſte condition:ce qu'il n'oſa faire, qu'au prealable les noſtres ne l'euſſent aſſeuré, comme Lambert & ſes cinq compagnons firent: & alors ſ'approcha d'eux, & les emmena auec ſoy, & leur tenant mal la promeſſe, les deliura entre les mains du Comte de Foix, qui enchainez, les mit en vne treſcruelle & ſi eſtroitte priſon, qu'ils n'y pouuoiẽt bonnement demeurer ny debout ny couchez. Et n'auoiẽt aucune lumiere que d'vne petite chãdelle, au temps qu'ils mangeoient ſeulement: n'ayant la foſſe où ils eſtoiẽt, qu'vn petit pertuis, par où le mãger leur eſtoit baillé. Ils furẽt longuement detenus en l'eſtat par le Cõte de Foix, iuſques à ce qu'ils furent rachetez à grãd prix. Retournõs donc à preſent à noſtre diuiſion. Les affaires pour leſquelles le cõte eſtoit allé à Cahors acheuées, ſe delibera de retourner en Albigeois, & en paſſant viſiter ſes chaſteaux, & marcher vers Pamies: où eſtãt arriué, trouua la ville munie contre ſoy, & y auoit ſix chefs ſoldats, & beaucoup d'autres hõmes. Et n'ayant le moyen de prendre le fort de tout ce iour, le lẽdemain du matin dõnãt l'aſſaut, mettant le feu aux portes, & ayant ſapé la muraille, print la munition par force & la ruina: mettant à mort trois ſoldats durãt telles entrefaites, & trois autres hommes, reſeruant au cõſeil trois autres ſoldats, qui promirẽt luy faire rendre Lambert de Thurey & Gautier de Longatho Anglois: que (comme dit eſt) le comte de Foix tenoit. Eſtãt donc le comte à Pamies, fut aduerty que les habitãs de Puy-Laurẽs auoiẽt trahy la ville, & que Sichard qui eſtoit maiſtre du chaſteau, auec les gẽdarmes de Guy de Lucée, faiſoient la guerre à ceux qui gardoient le chaſteau : car Guy l'auoit receu du Comte Simon. Ce qu'ayant ouy le Comte, en fut troublé, & commença à ſe preparer pour leur donner ſecours : & eſtant arriué à Chaſteau-neuf, fut aduerty que les ſoldats de Guy auoient baillé vne tour, & tous les rampars de Puy-Laurẽs aux aduerſaires: car vn certain des gendarmes que Guy auoit ſouuent cõmis à la garde de la fortereſſe, auoit deliuré la tour, dont eſt queſtion, entre les mains des aduerſaires à beaux deniers contãs. Mais peu de iours apres accuſé en iugement de trahiſon, & ne ſe voulant deffendre, fut condamné par Guy à eſtre pendu au gibet.

Trahiſon prattiquée en ce tẽps.

Comme le comte Simon ſ'en alla à Chaſteau-neuf, contre le Comte Toloſain.

CHAP. LXXXII.

LE comte ayant enuoyé certains ſoldats pour la munition de chaſteauneuf, ſ'achemina vers Carcaſſonne: toutesfois auant que partir de chaſteau-neuf, deputa certains gendarmes arballeſtiers à Mont-ferrãt, pour garder le fort: car deſia le Comte de Toloſe, & le reſte des ennemis de la foy auoient reprins leurs forces pour reſiſter, voyãt noſtre Comte preſque delaiſſé: de maniere qu'ils auoient deſia deputé hõmes de toutes pars, pour ſonder ſ'ils pourroient recouurer par trahiſon les forts qu'ils auoiẽt iuſtement perdus.Le Comte eſtant à Carcaſſonne, eut aduertiſſement qu'vne grande troupe d'ennemis alloit aſſieger chaſteau-neuf,& que meſme ceux qu'il auoit deputez pour la tuitiõ & deffenſe de Mont-ferrant auoient abãdonné le fort,& ſ'eſtoiẽt retirez à Chaſteau-neuf. Ce qu'ayant ouy fut grandement troublé, & manda promptemẽt à ceux de Chaſteau-neuf, qu'ils n'euſſent point peur des ennemis, & qu'ils ſ'aſſeuraſſent qu'il ſ'en venoit promptement pour les ſecourir.

Comme le Comte Toloſain ſ'achemina auec toutes ſes forces vers Chaſteau-neuf d'Arry,pour aßieger le Comte de Montfort.

CHAP. LXXXIII.

VN certain iour de Dimãche noſtre comte eſtant à carcaſſonne, ayant ouy la Meſſe,& cõmuniqué aux diuins ſacremens, voulant aller vers chaſteau-neuf,reſpondit à vn certain conuers de l'ordre de ciſteaux, qui le vouloit conſoler & encourager: à qui reſpõdit le noble perſonnage, preſumant que le tout venoit de Dieu: Pẽſez vous(dit-il)que ie craingne?L'affaire de Ieſus Chriſt ſe fait: Toute l'Egliſe prie pour moy. Ie ſçay que nous ne ſçaurions eſtre vaincus. Ces choſes dites, le noble perſonnage ſ'auãça deuers chaſteau-neuf: toutesfois certains chaſteaux des enuirons de chaſteau-neuf ſ'eſtoient retirez de ſon domaine, & des hommes qu'il y auoit mis pour les deffendre, pluſieurs en auoient eſté traiſtrement meurtris. Eſtant doncques noſtre cõte arriué à chaſteau-neuf, voicy les comtes de Toloſe & de Foix, ioint à eux Gaſton de Bearn gentil-homme de Gaſcongne, enſemble pluſieurs autres, qui ſortans de Toloſe, ſe haſtoient pour aſſieger chaſteau-neuf. Et venoit auec les aduerſaires ce meſchãt apoſtat, ce preuaricateur inique de la loy, fils du Diable, miniſtre d'Antechriſt, à ſçauoir Sauaric de Mau-leon ſurpaſſant tout Heretique, & pire qu'aucun infidelle expugnateur de l'Egliſe & ennemy de Ieſus Chriſt. O hõme, mais pluſtoſt tres mauuais venin, ie dy Sauaric meſchant & perdu, impudent & imprudent, courant contre Dieu le col droit, & qui a auſſi oſé faire la guerre à la ſaincte Egliſe de Dieu! O l'homme prince d'Apoſtaſie, artiſan de cruauté, & autheur de peruerſité! O l'homme prince des malings, compagnon des peruers, ignorãt toute vertu, hõme diabolique, voire tout Diable (ſ'il faut ainſi parler) luy meſme! Les noſtres aduertis de la venuë d'vne telle multitude, donnerent aduis à noſtre comte de laiſſer quelques ſoldats pour la deffenſe du chaſteau, & ſ'en aller luy meſme à Fan-jaus, ou à carcaſſonne: mais apres meilleur aduis, & par la prouidence de Dieu, le comte voulut attendre à chaſteau-neuf la venuë des ennemis. Et ne faut taire, que luy eſtant ſur le lieu, & ſes ennemis preſque à la porte, Guy de Lutian accõpagné de cinquante ſoldats ou enuiron, suruint ayant eſté enuoyé de noſtre cõte au Roy d'Aragon contre le Turc, de la venuë de qui chacun de nous fut grãdemẽt conſolé. Mais ce Roy treſmauuais, & qui n'auoit iamais aimé le negoce de la ſoy ny noſtre comte, ſe monſtra grandement inciuil à l'endroit des ſoldats qui y auoient eſté enuoyez, leur faiſant preparer des embuſches à leur retour, que noſtre comte leur auoit par lettres expreſſes commandé: & fut la trahiſon deſcouuerte aux ſoldats, qui par ce moyen gaucherent du chemin public & eſchaperent. O cruel retributeur d'vne œuure ſaincte! O cruelle recompenſe pour vn ſi grand ſeruice! Pourſuiuons dõcques à preſent noſtre propos.

De l'aduancement du Comte Toloſain & des ſiens, pour aßieger le Comte de Montfort à Chaſteau-neuf.

CHAP. LXXXIIII.

LE Comte de Montfort attendant à Chaſteau-neuf la venuë de ſes ennemis, les voicy arriuer, diſcourans cõme Sauterelles d'vn coſté & d'autre par toute la terre: & firent tant qu'ils aborderent au bourg de dehors. Dequoy eſtonnez ceux qui eſtoient dedans le bourg, quitterent de peur le lieu, & par ce moyen le meirẽt en la main de l'ennemi, qui promptement y entra & ſ'en ſaiſit, cõmençant ſoudain à diſcourir d'vn coſté & d'autre. Pendant lequel temps noſtre Comte eſtoit à table, qui faiſant promptement armer ſes gens, feirent vne ſaillie ſur ceux qui ſ'eſtoient emparez du bourg, & ſi tres roide, qu'ils furent cõtraints le quitter, non ſans grãde frayeur. Cela faict, le Comte Toloſain poſa ſon camp ſur vne coline, vis à vis du chaſteau: & apres cela ſe remparerent tellement de barrieres de bois, qu'ils n'auoient moins la mine d'aſſiegez, que d'aſſaillans: & ſembloit le lieu des aggreſſeurs plus deffenſable, & moins acceſſible, que le fort des aſſiegez. Le ſoir arriué, les ennemis ſe remeirent dedans le bourg abãdonné, qui pour la rarité des hõmes ne ſe pouuoit garder, n'y ayant dedans le chaſteau plus de cinq cens hommes, tant maiſtres que ſeruiteurs. Les ennemis eſtans en nombre de cent mille, à ce qu'on diſoit. Eux rentrez là dedãs, ſe meirent en deuoir de remparer le bourg de bois & autres matieres, meſme là où les noſtres pouuoient entrer ſur eux, de peur qu'ils auoiẽt d'eſtre chaſſez des noſtres, comme au parauãt: & pertuiſerent la muraille qui eſtoit entre eux & leur camp, en diuers endroits: pour pouuoir plus aiſément fuir, auenant la neceſſité. Le lendemain de grand matin les noſtres rechargerent ſur eux, & ruinans tout ce qu'ils auoient

Cent mille Heretiques contre cinq cens Catholiques, au compte de cent contre vn.

remparé au bourg, les contraignirent fuir, & pourſuiuirẽt iuſques à leurs pauillons. Et n'eſt à obmettre le danger, où eſtoit pour lors noſtre Comte, meſme ayant ſa femme à Lauaur, ſon fils aiſné Aimeric à Fan-iaux malade, & la fille qui luy eſtoit née en ce païs ici, qu'on nourriſſoit à Mõt-real, tellement ſeparez, que l'vn ne pouuoit en rien ſecourir au beſoing l'autre. Et ne faut celer, que bien que les noſtres fuſſent en petit nombre, ſi faiſoient ils pourtant tous les iours des ſorties ſur les ennemis, qu'ils aſſailloient bien ſouuent & rudement: & ne ſembloit aduis qu'ils fuſſent aſſiegez: toutesfois les ennemis eſtans remparez, comme deſſus eſt dit, les noſtres n'auoient facile acces ſur eux, bien qu'ils en euſſent grand deſir. Et eſt digne d'eſtre ioinct au diſcours, que les ſeruiteurs de noz ſoldats, quelque multitude d'ennemis qu'il y euſt, ne faiſoient difficulté d'aller abbreuer les cheuaux deuãt leurs nez à vne demie lieuë de là, & meſme les ſoldats ſortoient ordinairemẽt vendanger les vignes en leur preſence, & à leur grand regret: car c'eſtoit au temps des vendãges. Vn certain iour ce tres-meſchant traiſtre le Cõte de Foix, & ſon enfant Roger Bernard, non diſſemblable à luy en malice, enſemble vne grande partie de leur camp abordant le fort, voulurent aſſaillir les noſtres qui les attendoiẽt en armes à la porte: & qui les voyant approcher & donner l'aſſaut fort audacieuſement, renuerſerent le fils du Comte de Foix, & pluſieurs autres de leurs cheuaux: & les contraignirent ſe retirer à leurs tentes, non ſans grande honte & confuſion. Et pour-autant qu'il nous ſeroit impoſſible de raconter par le menu tous les aſſauts, & aduenemens de ce ſiege, ie me contenteray de dire, que iamais les ennemis n'aborderent les noſtres, qui les attendoiēt touſiours aux portes de la ville, ſans eſtre contraints de ſ'en retourner auec grande honte & confuſion, pour le deſir que les noſtres auoient de les combattre.

Ainſi font des noſtres auiourd'huy.

De l'aſſaut de Chaſteau-neuf, donné par le Comte Toloſain, & virile deffenſe du Comte de Mont-fort: enſemble de la retractation du ſubſide des citoyens de Narbonne, Carcaſſonne, & Beſiers.

CHAP. LXXXV.

Comme ces choſes ſe paſſoient, tous les forts des enuirons ſe ſeparerēt de l'obeiſſance de noſtre Comte, & ſe rendirent au Comte Toloſain: meſme vn certain iour ceux de Cabaret le manderēt prier de ſ'en venir, ou leur enuoier des gēs, pour le deſir qu'ils auoient de ſe rēdre à luy, n'eſtāt cabaret loing de chaſteau-neuf, que de cinq lieuës. Certaine nuict vne grāde troupe d'ennemis partis pour ſ'y acheminer, faillirent le chemin: de manie-

Le meſme ont fait les villes de Blaye en Bourdelois, & Cordes en Albigeois, l'an 1568.

re que par la clemence de Dieu, qui diſpoſoit tout, leur fut impoſſible de paruenir au fort qu'ils auoient enuie de ſurprendre : ains apres longues diuagations, retournerent au cãp, d'où ils eſtoient ſortis. Ce pendant le comte Toloſain feit faire vne Mangonelle, qui offenſa biẽ peu, ou point : & peu de iours apres feit faire vne machine d'admirable grandeur, pour ruiner noz murailles: par le moyen de laquelle on iettoit de bien groſſes pierres, qui ruinoient tout ce qu'elles rencontroient : & ſ'en eſtant aidé par pluſieurs iours rudement, vn certain ſien iaſeur l'aborda, qui luy dit : Pourquoy eſt ce que vous deſpandez tant à ceſte machine? mais qu'auez vous affaire de tãt battre les murailles des ennemis? ne voyez vous qu'ils ne ceſſent tous les iours de vous venir aſſaillir, meſme dedans voz tantes, ſans que vous oſiez ſortir d'ici ? Certes vous deuriez deſirer que leurs murailles fuſſent de fer, afin qu'ils ne peuſſent ſortir ſur vous. A ce ſiege aduint vne choſe notable: c'eſt, que les aſſiegeans eſtoient plus ſouuent aſſaillis, que les aſſiegez : bien qu'ordinairement, & pour le deuoir, aduienne le contraire. Les noſtres meſmes les iaſoient par propos ſemblables. Pourquoy prenez vous telle peine auec voſtre machine? Mais pourquoy vous penez vous tant à ruiner noz murailles, veu que ſi nous voulez donner cent marcs, nous vous en ruinerõs cent coudées de longueur, iuſques aux fondemens. Croyez nous en donc, & nous

Propos gaillard.

vous tirerons de deſpens,& par ce moyen n'eſtans empeſchez par la muraille,pourrez auoir facile acces à nous. O tres-grande force d'entendemēt!O ames vertueuſes! Vn certain iour noſtre comte ſortit du chaſteau, en deliberation de ruiner la machine: mais les ennemis auoient fait tant de retraittes, & de foſſez aux enuirons d'icelle,qu'il leur fut impoſſible d'en aborder.Le vaillāt comte de Mont-fort,pour l'enuie qu'il auoit d'aborder les aduerſaires, ſ'eſtoit deliberé de franchir vn large foſſé, ſans quelques vns des noſtres, qui luy prenans ſon cheual par la bride, ne luy voulurent permettre de tomber en ſi grand danger, que de ſ'expoſer à la mort nuiſante.Cela faict,tous les noſtres, ſans en omettre vn ſeul, ſe retirerent au chaſteau, apres auoir meurtri pluſieurs des ennemis.Et comme les choſes eſtoient en l'eſtat, noſtre comte deputa Guy de Leuis ſon Mareſchal,homme loyal,& bien aguerri,pour aller à Fan-jaux,& à carcaſſonne,donner ordre à faire venir des viures:& meſme ſemondre les habitans de carcaſſonne & de Beſiers, ou les contraindre à luy enuoier promptement ſecours. Mais n'ayant moyen de rien auancer, tout le païs preſque ſ'eſtant reuolté, & ayant corrompu ſa voye, ſ'en reuint au comte, qui l'y enuoya derechef, ioint à luy noble Matthieu de Mariac frere de Buchard,pour les reprier de venir donner ſecours au Cōte,& meſme ioindre au beſoing les menaces aux prie-